

“La recherche est une femme qu'on aime et qui se refuse à aimer. Pour la toucher au cœur, il n'est que l'acier froid aux mains de la passion la plus brûlante”

Bertrand Russell

Sommaire

2

La rubrique du chercheur geek
C. Chamaret

3

Qu'est-ce que l'abduction,
et en quoi peut-elle avoir un rapport avec la recherche qualitative ?
H. Dumez

11

Repenser la valeur, refonder l'économie
autour du livre d'A.Orléan

23

Sur l'organisation pirate. Le capitalisme et son double
à propos du livre de R. Durand et J.P. Vergne
H. Dumez

DOSSIER CONTROVERSES AIMS 2012

35

Retour sur quelques controverses en management stratégique
X. Lecocq & B. Demil

39

À quoi sert l'épistémologie en management stratégique ?
Débat entre Véronique Perret et Hervé Dumez. Modérateur, Pierre Romelaer
J. Bastianutti & M. Perezts

45

Thèse classique ou thèse sur articles en management stratégique ?
Débat entre Sandra Charreire Petit et Régis Coeurderoy. Modérateur, Franck Tannery
P. Chiambaretto

51

Où sont les frontières du management stratégique ?
Débat entre Isabelle Huault et Frédéric Le Roy. Modérateur, Frédéric Fréry
Ch. Théron

59

Unité d'analyse, niveaux d'analyse et spécification des frontières dans l'analyse des réseaux
B. Lehiany

75

Lille, 1914

79

Deux chroniques scandinaves

La recherche ne devrait être que cela : l'acier froid de la rigueur méthodique, et la passion, dévorante, de comprendre. Puisse le Libellio se placer sous ces auspices.

Deux articles d'épistémologie/méthodologie au sommaire de ce numéro. Benjamin Lehiany pose les trois questions de l'unité, des niveaux et des frontières de l'analyse à partir de l'analyse de réseau, et une note tente d'éclairer la notion complexe et féconde d'abduction, en rapport avec la recherche qualitative.

Deux livres également. Celui d'André Orléan sur la valeur, problème central dans nos sociétés dont la dimension dépasse celle de l'économie, et qui a fait l'objet d'une présentation et d'un débat dans le dernier séminaire « Économie des conventions » ; et l'ouvrage de Rodolphe Durand et Jean-Philippe Vergne, consacré à l'organisation pirate, dont la traduction anglaise paraît cet automne.

Lors de l'AIMS 2012 qui s'est tenue début juin à Lille, trois sessions « controverses » se sont tenues : l'une sur l'épistémologie, la deuxième sur la thèse (classique ou sur articles ?) et la dernière sur le management stratégique comme discipline, faisant débattre Véronique Perret et Hervé Dumez, Sandra Charreire Petit et Régis Coeurderoy, Isabelle Huault et Frédéric Le Roy, sous les présidences respectives de Pierre Romelaer, Franck Tannery et Frédéric Fréry. Julie Bastianutti, Mar Perezts, Christelle Théron et Paul Chiambaretto ont bien voulu rendre compte de ces événements.

En écho à l'AIMS et à ses controverses animées (mais non belliqueuses pourtant), Lille dans la tourmente de la Première Guerre Mondiale est évoquée.

Enfin, deux chroniques scandinaves viennent clore la série ouverte avec Linné, l'une consacrée à l'antique Uppsala, l'autre à Amleth, prince de Danemark.

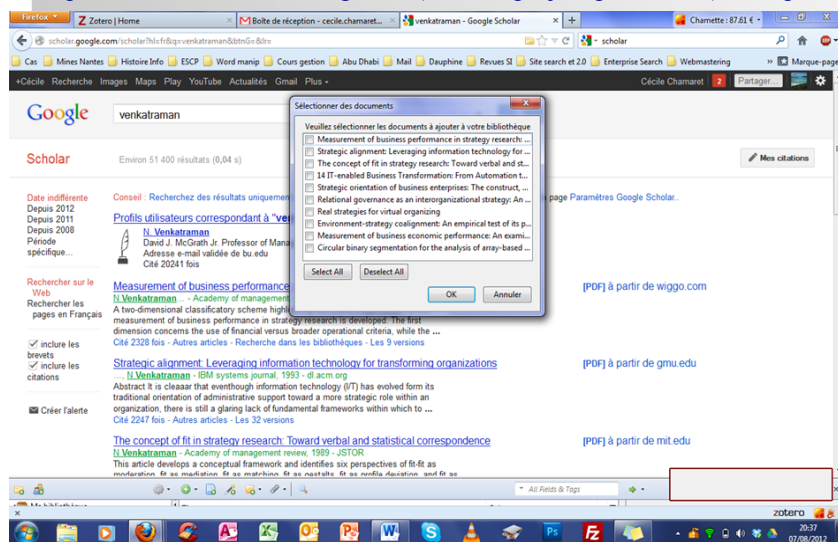
Hervé DUMEZ

La rubrique du chercheur geek

Gérer ses références bibliographiques

C'est bien souvent la dernière chose que l'on fait avant de rendre sa thèse, l'ultime étape d'un long parcours semé d'embûches telles que la mise en page, le sommaire automatique, la relecture orthographique... À ce titre, la bibliographie est souvent négligée alors qu'elle reste essentielle dans l'évaluation d'une thèse ou d'une proposition d'article.

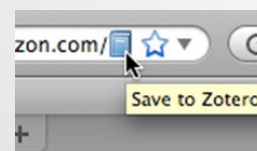
Si ce travail est si souvent négligé c'est parce qu'il est long, fastidieux et demande une bonne dose de patience. Heureusement, des outils de gestion de contenus se sont développés et adaptés aux besoins des chercheurs et doctorants. Il en existe aujourd'hui beaucoup. J'ai choisi de vous détailler Zotero parce qu'il présente plusieurs qualités dont celles d'être gratuit (c'est un projet open source) et de permettre un enregistrement rapide des références.



Zotero est un logiciel de gestion de bibliographie qui, dans sa forme la plus optimale, s'utilise au sein de votre navigateur. Développé initialement pour Firefox, des *plugins* sont aujourd'hui disponibles pour Google Chrome et Safari. Il permet de référencer les articles de recherche ou les sites web d'un simple clic. Si vous recherchez un article dans Google Scholar, un clic dans l'icône Zotero de la barre d'adresse url permet d'afficher l'ensemble des articles de la page de résultat. Vous pouvez alors sélectionner celui ou ceux qui vous intéressent, leurs références, et, si vous le souhaitez, les articles eux-mêmes, qui seront ensuite stockés dans votre bibliothèque Zotero.

Ajouter des références de Google Scholar

Même opération lorsque vous souhaitez sauvegarder une page web : il suffit de cliquer sur l'icône Zotero qui figure dans la barre de recherche.



Ajouter des références web

Les références peuvent ensuite être retraitées ou reclassées dans votre bibliothèque Zotero accessible depuis votre navigateur. On peut ainsi envisager des classements par projets (conférences, soumissions...), par chapitre de thèse, thème de recherche etc.

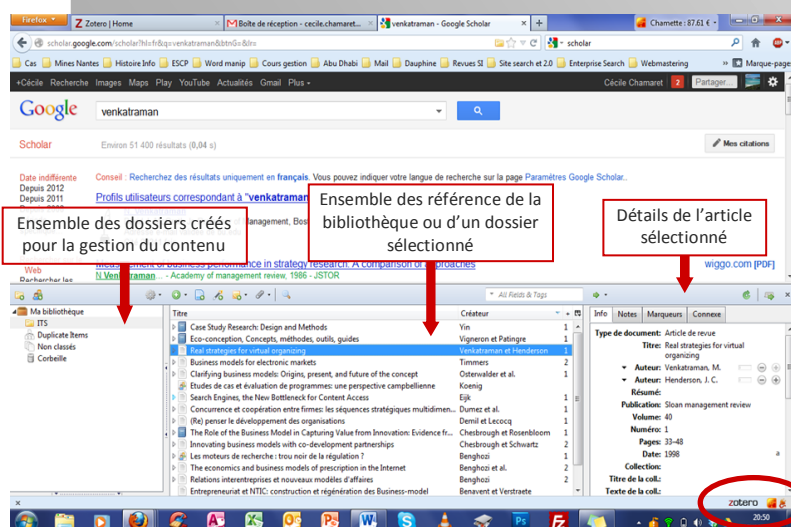
Lorsque vous rédigez vos articles dans Word ou OpenOffice, vous pourrez alors citer les références et la bibliographie sera directement intégrée à la fin de votre document. Les styles de citations et de bibliographie de la plupart des grandes revues sont pris en charge par Zotero et peuvent être modifiés suivant la revue à laquelle vous souhaitez adresser vos articles. Si vous travaillez sur différents postes, il vous suffit de créer un compte utilisateur

pour assurer la sauvegarde de vos données et leur synchronisation. Les dossiers sont partageables entre collègues ou avec l'ensemble des internautes.

Faire vos bibliographies ne deviendra probablement pas un plaisir mais avec un peu de rigueur et un bon outil, cela sera beaucoup moins fastidieux !

Autres outils disponibles : EndNote (payant) ou Mendeley.

Lien utile : <http://www.zotero.org/>



Une bibliothèque Zotero

Cécile Chamaret

Université Paris Sorbonne Abu Dhabi
CRG, Ecole Polytechnique

Qu'est-ce que l'abduction, et en quoi peut-elle avoir un rapport avec la recherche qualitative ?

Hervé Dumez
École polytechnique / CNRS

pour A.

Opérant sur un cas ou sur un petit nombre de cas qui ne sauraient constituer un échantillon représentatif, la recherche qualitative ne peut servir à confirmer une théorie. Quelle peut alors être sa place dans la démarche scientifique ? Elle peut éventuellement, permettre d'une manière popperienne, de réfuter une théorie (là, un cas suffit). Mais, pour réfuter une théorie, il n'est sans doute guère besoin de mener une analyse qualitative poussée du cas en question. Sa visée est donc souvent présentée comme exploratoire : à partir de l'analyse du cas, un cadre théorique nouveau est élaboré ou un cadre théorique ancien est modifié.

Une démarche de ce type a souvent été rapprochée de la notion d'abduction (voir par exemple Koenig, 1993 ; David, 2000 ; Dubois & Gadde, 2002). L'abduction peut en effet être définie *a minima* de la manière suivante (Aliseda, 2006, p. 28) :

Broadly speaking, *abduction* is a reasoning process invoked to explain a puzzling observation.

Quand le rapprochement est fait entre recherche qualitative et abduction, les différents auteurs se réfèrent à Peirce. Si la notion tire en effet ses racines de celle d'*apagoge* chez Aristote ou de certains passages de Laplace, c'est bien Peirce qui l'a théorisée. Pourtant, chacun semble donner de l'abduction sa propre définition, et toutes ces acceptions diffèrent assez largement entre elles. Ceci n'est guère étonnant. Pierce a lui-même donné des dizaines de définition de l'abduction, assez différentes les unes des autres. En même temps, il n'a jamais rédigé le livre qu'il voulait donner sur la question et qu'il disait être en train d'écrire trois ans avant sa mort, dans une lettre à Lady Welby en date du 20 mai 1911.

Avant d'essayer de clarifier les choses, il convient donc d'en montrer la complexité.

De la difficulté de savoir ce qu'est exactement l'abduction

Durant cinquante ans, Peirce a travaillé sur cette notion d'abduction. Son vocabulaire même n'est pas fixé puisque dans ses textes de jeunesse il parle plutôt d'inférence hypothétique, dans ses textes de jeunesse mais aussi de la maturité (comme dans la lettre à Lady Welby citée plus haut), il utilise souvent le vocable de rétroduction (que certains, comme Rescher, 1978, trouvent supérieur, avec de bonnes raisons), tout en parlant plutôt en général d'abduction. Comme il a été dit, il en donne des dizaines de définitions au cours de sa vie, dont certaines apparaissent

contradictaires. Deux remarques peuvent pourtant être faites. D'une part, cette notion est au cœur de sa philosophie, le pragmatisme, et même la résume tout entière :

If you carefully consider the question of pragmatism you will see that it is nothing else than the question of the logic of abduction. (5.196)¹

D'autre part, Peirce a profondément évolué aux alentours de 1900 dans sa conception de l'abduction.

Stuart Mill distinguait déduction et induction, et il identifiait plusieurs formes d'induction (dont une assez proche de ce que Peirce appelle abduction). Très tôt, Peirce a eu la conviction qu'il y avait en réalité trois formes distinctes d'inférence : la déduction qui procède par nécessité (la conclusion est nécessairement présente dans les prémisses), l'induction qui établit ce qui est en généralisant d'un échantillon à une classe entière de phénomènes, et l'abduction qui porte sur ce qui peut être. Toute sa vie, il a maintenu cette idée. Par contre, avant 1900, il conçoit les trois types d'inférence comme indépendants et les oppose. Après cette date², il les voit comme les trois étapes d'un processus de découverte scientifique. Fann (1970), qui reste la référence sur la question, estime qu'il n'y a pas vraiment incohérence dans la pensée de Peirce, mais approfondissement. Au regard des citations que lui-même reprend, on peut s'interroger : la pensée de Peirce n'apparaît pas toujours pleinement cohérente. Néanmoins, et avec les précautions requises par la difficulté du sujet, plusieurs points peuvent être mis en lumière concernant l'abduction et permettant, ce qui sera fait dans un second temps, un rapprochement avec la démarche de la recherche qualitative.

Qu'est-ce que l'abduction ?

Le texte le plus souvent cité comme définition de l'inférence³, et qui peut être mis en rapport direct avec la démarche de recherche qualitative, est le suivant :

The form of inference [...] is:

The surprising fact, C, is observed;

But if A were true, C would be a matter of course;

Hence, there is a reason to suspect that A is true.

Thus, A cannot be abductively [...] conjectured until its entire content is already present in the premise, 'If A were true, C would be a matter of course'. (5.189)

Un fait surprenant

L'abduction démarre avec un fait surprenant. Ce point de départ est fondamental et, bien que Peirce ne s'en soit pas vraiment expliqué, il est sans doute ce qui l'a incité à voir le processus scientifique comme un continuum en trois étapes. Car un fait ne surprend que si l'on s'attendait à autre chose. Pour s'attendre à autre chose, il faut qu'il y ait eu déduction et induction au préalable. On avait une première hypothèse (ce que Aliseda, 2006, appelle une théorie d'arrière-plan – *background theory*). Cette hypothèse a fait l'objet d'une déduction, c'est-à-dire d'une spécification en termes d'effets prédits : si cette théorie est vraie, alors voilà ce que je devrais observer. C'est ainsi que Peirce définit en effet la déduction :

[...] deduction is concerned with the prediction of effects (2.714)

1. L'habitude s'est prise de faire référence aux œuvres de Peirce par un système de notation à deux chiffres : le premier indique le volume des *Collected Papers* (ici le volume 5) et le second indique le paragraphe dans lequel se trouve la citation (ici le 196). Les *Collected Papers* ont été publiés pour les 6 premiers volumes entre 1931 et 1935. La publication s'est alors interrompue. Les deux derniers volumes, le 7 et le 8, ont paru beaucoup plus tard, en 1958, et édités par un autre chercheur.

2. C'est en 1901, dans "*On the logic of drawing history from ancient documents*" que pour la première fois, Peirce raisonne par étapes. Il appelle alors l'abduction « *first stage of inquiry* » (6.469) (voir Fann, 1970, p. 31).

3. En réalité, il ne s'agit pas d'une définition. Peirce, dans ce texte, énonce le premier critère permettant d'évaluer la qualité d'une démarche abductive : l'hypothèse doit expliquer le fait surprenant. Les deux autres critères, nous y reviendrons, sont que l'hypothèse doit être testable et économique. Peirce donne ailleurs une définition proche : « *Hypothesis is where we find some surprising fact which would be explained by supposing that it was the case of a certain general rule, and thereupon adopt that supposition. The sort of inference is called "making an hypothesis"*. » (2.623)

Cette hypothèse ou théorie a bénéficié d'un certain degré de confiance (sinon, on ne s'attendrait pas vraiment à observer ses effets). C'est ici l'induction qui a fonctionné et permis de confirmer la vraisemblance de l'hypothèse sur une classe de faits :

Induction shows that something actually is operative. (5.171)

L'induction a donné de la vraisemblance aux effets prédits en les comparant avec des effets observés⁴. Elle a donc créé des attentes : le chercheur s'attend à observer certains faits. C'est à partir de là qu'il peut y avoir surprise et même que des faits surprenants peuvent être activement recherchés. Aliseda (2006, p. 47) a précisé de manière intéressante la notion de fait surprenant en distinguant deux catégories possibles : la nouveauté ou l'anomalie. Dans le premier cas, φ est nouveau en ce qu'il ne peut pas être expliqué par la théorie d'arrière-plan, mais si cette théorie n'implique pas φ ($\Theta \not\Rightarrow \varphi$), elle n'implique pas non plus non φ ($\Theta \not\Rightarrow \neg \varphi$). Dans le second cas par contre, φ est une anomalie parce que la théorie Θ prévoit non φ ($\Theta \Rightarrow \neg \varphi$).

Qu'il relève de la catégorie nouveauté ou anomalie, un seul fait peut suffire pour formuler une hypothèse nouvelle, ce qui renvoie bien sûr à la recherche qualitative⁵.

Une fois ce fait déroutant repéré, l'abduction peut intervenir.

Une hypothèse nouvelle

Peirce a toujours insisté sur ce point. La déduction ne crée rien : elle explicite des implications contenues dans les prémisses. L'induction ne crée rien non plus :

The induction adds nothing. At the very most it corrects the value of a ratio or slightly modifies a hypothesis in a way which had already been contemplated as possible. (7.217)

Par contre, partant d'un fait surprenant, l'abduction remonte en arrière (d'où le vocable possible de rétroduction, peut-être plus directement parlant qu'abduction) pour formuler une nouvelle hypothèse sur ce qui pourrait expliquer ce qui s'est passé. Il s'agit d'imaginer une hypothèse nouvelle qui permette d'expliquer le fait déroutant que la théorie d'arrière-plan n'explique pas. L'hypothèse abductive, précise Aliseda (2006, p. 47), peut alors prendre des formes diverses :

Abductive explanations themselves come in various forms: facts, rules, or even theories. Sometimes one simple fact suffices to explain a surprising phenomenon, such as rain explaining why the lawn is wet. In other cases, a rule establishing a causal connection might serve as an abductive explanation, as in our case connecting cloud types with rainfall. And many cases of abduction in science provide new theories to explain surprising facts. These different options may sometimes exist for the same observation, depending on how seriously we want to take it.

L'abduction peut ainsi mettre en évidence des mécanismes, ce qui crée un lien possible avec la recherche qualitative.

Quels sont les critères d'une démarche abductive réussie ?

En aucune manière, l'abduction à elle seule ne permet de dire si une hypothèse est vraie ou fausse. C'est à partir de la déduction, puis de l'induction comme étape finale que la question de la vérité pourra être abordée. L'abduction ne porte que sur le possible (ou l'impossible) :

Deduction proves that something must be; Induction shows that something actually is operative; Abduction merely suggests that something may be. (5.171)

4. On peut être profondément sceptique sur la notion d'induction au sens strict. C'est, on le sait, la position de Popper qui pense qu'il est tout simplement impossible de construire une théorie à partir de l'observation des faits : « *Induction, i.e. inference based on many observations, is a myth. It is neither a psychological fact, nor a fact of ordinary life, nor one of scientific procedure.* » (Popper, 1963, p. 53). Au sens large, « *the test of experiment* » (Peirce, 7.182), et, définie comme la recherche de la surprise (« *A hypothesis having been adopted on probation, the process of testing it will consist, not in examining the facts, in order to see if they accord with the hypothesis, but on the contrary in examining such of the probable consequences of the hypothesis as would be capable of direct verification, especially those consequences that would be very unlikely or surprising in case the hypothesis were not true* » — Peirce, 7.231), l'induction prépare l'abduction en structurant le raisonnement en termes d'effets attendus ou prédits.

5. Mais Peirce a aussi donné cette définition, totalement contradictoire avec l'idée de fait surprenant : « *[Abduction] consists in examining a mass of facts and in allowing these facts to suggest a theory.* » (8.209)

Au niveau de l'abduction, on ne peut dire que ceci. Plusieurs hypothèses peuvent être imaginées pour expliquer un fait surprenant. Pour opérer un choix entre ces différentes hypothèses et identifier celle sur laquelle on va travailler en premier, il faut appliquer trois critères. Le premier a été évoqué, il s'agit du pouvoir explicatif de l'hypothèse. On va choisir celle des hypothèses possibles qui paraît le mieux expliquer le fait surprenant. Le second est que l'hypothèse doit être susceptible d'être testée. Une idée non susceptible d'un test empirique, de quelque nature qu'il soit, n'est pas une hypothèse. Enfin, il faut choisir l'hypothèse qui est susceptible d'expliquer le plus de faits en étant la plus simple possible et la plus facile à tester. Ce dernier critère est pour Peirce le plus discriminant (les deux premiers ne font que définir ce qu'est une hypothèse : elle a un pouvoir explicatif et elle est susceptible d'un test empirique, si elle ne possède pas ces deux caractéristiques, elle n'est qu'une idée, pas une hypothèse). Il faut prendre le critère économique en son sens concret :

[...] of the enormous expensiveness of experimentation in money, time, energy, and thought, is the consideration of economy (7.220)

Un chercheur a des contraintes de temps (trois ans pour une thèse, par exemple), d'argent (financement limité en niveau et en temps) et il a intérêt à travailler d'abord sur les hypothèses les plus simples et économiques (encore une fois, on ne peut pas savoir si ce sont les bonnes ou non, seul le test empirique pourra le dire ; par contre, ce sont celles dont on pourra savoir rapidement si elles sont vraies ou fausses ; si elles se révèlent fausses, on travaillera sur d'autres moins simples et économiques). Cette approche a évidemment à voir avec le principe du rasoir d'Ockham (Dumez, 2001) que cite Peirce mais dont il prend soin de préciser qu'il porte pour lui sur le processus de recherche, pas sur le point de savoir si une hypothèse a plus de chance d'être vraie ou non⁶.

Le quatrième critère d'évaluation d'une démarche abductive est négatif. C'est le célèbre slogan :

Do not block the way of inquiry. (1.135)

La citation complète, extraite d'un discours fait devant les philosophes de Harvard en 1898, est la suivante :

Upon this first, and in one sense this sole, rule of reason, that in order to learn you must desire to learn, and in so desiring not be satisfied with what you already incline to think, there follows one corollary which itself deserves to be inscribed upon every wall of the city of philosophy:

Do not block the way of inquiry. (1.135)

L'hypothèse créée par abduction ne doit pas bloquer la recherche ultérieure par une assertion conçue comme définitive, par exemple, elle doit laisser ouverte la possibilité de recherches futures. C'est en quoi on peut parler de boucles successives d'abduction, même si Peirce n'emploie pas le terme. Le tournant des années 1900 porte sur cette idée que déduction, induction et abduction ne s'opposent pas comme trois modes de raisonnement, mais se combinent en pratique dans des séquences de logique de découverte.

Quelle est la validité de l'abduction ?

Beaucoup d'auteurs (le plus célèbre étant Popper) estiment qu'il n'y a pas de logique de la découverte. La découverte d'une idée nouvelle ne peut s'expliquer au mieux que par la psychologie ou l'histoire, les deux laissant une grande place au hasard et à l'impondérable. Peirce (repris dans les années 50/60 par Hanson notamment) a défendu l'idée que la psychologie et l'histoire ne suffisaient pas à expliquer les

6. Pour illustrer la dimension économique d'une recherche, Peirce utilise l'exemple du jeu des vingt questions. Un joueur pense à un objet. L'autre doit déterminer cet objet en posant des questions dont la réponse ne peut être que oui ou non, et il n'a droit qu'à vingt questions : « *The secret of the business lies in the caution which breaks an hypothesis up into its smallest logical components, and only risks one of them at a time.* » (7.220)

découvertes, qu'il existait un processus derrière celles-ci. Et l'abduction tente de traiter cette question. Mais pour Peirce, l'abduction en elle-même ne comporte aucun critère de validité puisqu'elle ne porte que sur le possible :

For abduction commits us to nothing. It merely causes a hypothesis to be set down upon our docket of cases to be tried. (5.602)

L'abduction ne tire son sens que de la démarche inductive qui la suit (après que la déduction a permis de préciser les effets attendus sur lesquels travaille l'induction) :

[...] the entire meaning of an hypothesis lies in its conditional experiential predictions: if all its predictions are true, the hypothesis is wholly true. (7.203)⁷

Peirce n'a donc jamais donné de solution à la question de la validité ou de la justification de l'abduction. Comme l'a noté Fann (1970, p. 54) :

This failure to provide an independent justification for abduction remains a difficult problem for contemporary philosophers who maintain that there is a logic of discovery.

Deux remarques sont néanmoins possibles sur ce point. La première, faite par Fann lui-même, est que le chercheur qui crée une hypothèse nouvelle doit s'expliquer sur les raisons qui l'on conduit à la formuler :

[...] whenever a scientist proposes a hypothesis to account for some facts, he is expected to furnish reasons, good or bad, as to why he thinks it is the best hypothesis. What are and are not good reasons for adopting a hypothesis on probation is a logical matter, which may be decided on conceptual grounds. No further observations or experiments are required to settle such issues. (Fann, 1970, p. 58)

Fann note que ceci rapproche la démarche du scientifique de celle du détective (il cite abondamment Sherlock Holmes dans la conclusion de son livre) :

[...] the method of science has much in common with the method of detectives. (Fann, 1970, p. 58)

La seconde se trouve peut-être dans Peirce lui-même. Il note en effet un rapport aux faits différent dans le cas de l'abduction et dans celui de l'induction :

The essence of an induction is that it infers from one set of facts to another set of similar facts, whereas hypothesis infers from facts of one kind to facts of another (2.642)

L'induction cherche des faits similaires et procède par généralisation d'un échantillon de ces faits similaires à toute une classe. L'abduction repose, dit Peirce, sur le rapprochement entre ce qui a été observé (le fait surprenant) avec quelque chose de différent. Il est difficile de savoir ce que Peirce a ici en tête (Peirce est un auteur compliqué) mais il est peut-être possible de rapprocher son idée de celle de triangulation. Une hypothèse nouvelle gagne sans doute beaucoup en validité si, conçue pour expliquer un fait surprenant, elle fonctionne aussi sur des faits que l'on n'avait pas observés mais que l'on est allé chercher et qui sont apparus de manière inattendue. C'est ce qu'avancent George et Bennett :

We differ with many methodologists in that we argue that a theory can be derived or modified based on the evidence within a case, and still be tested again *new facts or new evidence* within the same case, as well as against other cases. Detectives do this all the time – clues lead them to develop a new theory about a case, which leads them to expect some evidence that in the absence of the new theory would have been wildly unexpected, and the corroboration of this evidence is seen as strong confirmation of the theory.

7. Wittgenstein fera écho à cette idée dans la phase « vérificationniste » de son évolution : « La signification d'une proposition, c'est son moyen de vérification. » (Monk, 1990, p. 286)

This process relies on Bayesian logic – the more unique and unexpected the new evidence, the greater its corroborative power. (George & Bennett, 2005, p. 219)

Ce que décrivent George et Bennett est un processus actif de triangulation, visant à rechercher des faits non observés, non attendus, dans son matériau, et conduit indépendamment du processus qui a mis en évidence le premier fait surprenant. Cet effet de triangulation permet d'opérer un premier test solide, même s'il ne constitue pas une confirmation statistique des cadres théoriques élaborés. Il y a bien en cela possibilité de valider, au moins de manière provisoire, les théories issues d'une démarche abductive.

Conclusion : démarche qualitative et abduction

La recherche qualitative ne peut vérifier une théorie. Elle peut servir à la réfuter mais il existe sans doute des moyens plus simples et moins coûteux en temps et en énergie pour réaliser ce même objectif. Par contre, elle peut sans doute créer des cadres théoriques nouveaux ou aider à voir d'une façon nouvelle les cadres théoriques existants. Pour cela, un seul cas peut suffire. En ce sens, le rapprochement avec la notion d'abduction chez Peirce peut être intéressant en permettant de préciser certains points relatifs à la recherche qualitative.

Son accent doit être mis sur la recherche de faits surprenants, faits nouveaux ou anomalies, ce que Dubois et Gadde (2002, p. 557) appellent des données actives :

Passive data is what the researcher has set out to find, i.e., it appears through search. Active data on the other hand is associated with discovery. In our example, observations at the meetings provided data that could never have been found through search. It is interesting to note that a very active interviewer will come across passive data only. On the other hand, active data will require a more passive (less predetermined) researcher.

Le chercheur est actif en ce qu'il recherche un effet de triangulation, mais passif vis-à-vis de ses théories d'arrière-plan au sens où il cherche à ne pas être déterminé par elles et à rester ouvert à la découverte. Ceci suppose l'usage de cadres théoriques de départ, permettant d'orienter la recherche, évolutifs mais spécifiés en termes d'effets prédits, puis la recherche systématique d'effets observés surprenants par rapport à ces effets prédits, qui permettront alors d'imaginer des cadres théoriques nouveaux ou de préciser les cadres théoriques existants, par boucles successives :

In studies relying on abduction, the original framework is successively modified, partly as a result of unanticipated empirical findings, but also of theoretical insights gained during the process. This approach creates fruitful cross-fertilization where new combinations are developed through a mixture of established theoretical models and new concepts derived from the confrontation with reality. (Dubois & Gadde, 2002, p. 559)

Ces cadres théoriques nouveaux, qui doivent être à leur tour spécifiés en termes d'effets prédits, ne pourront être validés pleinement que par une démarche quantitative ultérieure. Mais une anticipation intéressante de leur validité potentielle peut reposer sur la mise en évidence de faits inattendus, indépendants du fait surprenant de départ, s'expliquant comme lui par ces cadres théoriques (c'est-à-dire par ce que l'on peut appeler un processus actif de triangulation).

La recherche qualitative reste par nature toujours ouverte et exploratoire. Les propositions finales sont à la fois le résultat de boucles successives de découverte, dont la validité potentielle a été établie par triangulation, et le point de départ de

nouvelles boucles d'approche qualitative. Et devront évidemment également ouvrir à des démarches de confirmation quantitatives.

Références

- Aliseda Atocha (2006) "What is abduction? Overview and Proposal for Investigation" in Aliseda Atocha *Abductive Reasoning. Logical Investigation into Discovery and Explanation*, Dordrecht, Springer, *Synthese Library, Studies in Epistemology, Logic, Methodology, and philosophy of Science*, vol. 330, Chapter 2, pp. 27-50.
- David Albert (2000) "Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion : trois hypothèses revisitées", in David Albert, Hatchuel Armand & Laufer Romain [ed.] *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Paris, Vuibert-FNEGE, pp. 83-109.
- Dubois Anna & Gadde Lars-Erik (2002) "Systematic combining: an abductive approach to case research", *Journal of Business Research*, vol. 55, n° 7, pp. 553-560.
- Dumez Hervé (2001) "Supplément méthode : Occam", *La lettre du CRG*, n° 13, pp. 16-19, <http://crg.polytechnique.fr/lettre/Lettre13.pdf>.
- Fann K.T. (1970) *Peirce's Theory of Abduction*, The Hague, Martinus Nijhof.
- George Alexander L. & Bennett Andrew (2005) *Caste studies and theory development in the social sciences*, Cambridge, Mass., the M.I.T. Press.
- Hanson Norwood Russell (1958) *Patterns of discovery*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Koenig Gérard (1993) "Production de la connaissance et constitution de pratiques organisationnelles", *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, vol. 9, novembre, pp. 4-17.
- Monk Ray (1990) *Wittgenstein ou le devoir de génie*, Paris, Odile Jacob.
- Peirce Charles Sanders (1931-1935) *Collected Papers of Charles Sanders Peirce, Volumes 1-6* edited by C. Hartshorne, P. Weiss, Cambridge, Harvard University Press.
- Peirce Charles Sanders (1958) *Collected Papers of Charles Sanders Peirce, Volumes 7-8* edited by A.W. Burks, Cambridge, Harvard University Press.
- Popper Karl (1953) *Conjectures and refutations*, London, Routledge.



Chien aboyant à la lune,
1926
(Fondation Miro, Barcelone)

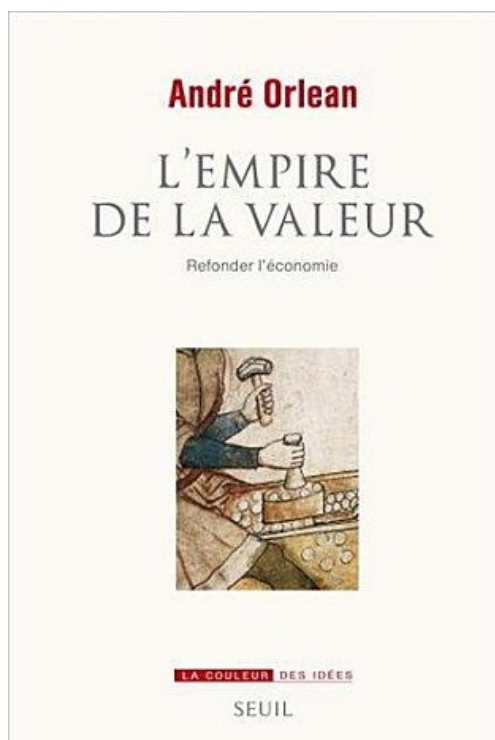
Repenser la valeur, refonder l'économie

André Orléan
CNRS, EHESS

LE 15 JUIN 2012, LORS
D'UNE SÉANCE DU
SÉMINAIRE
« ÉCONOMIE DES
CONVENTIONS » À
PARIS-OUEST
NANTERRE-LA
DÉFENSE, ANDRÉ
ORLÉAN A PRÉSENTÉ
SON DERNIER LIVRE

Le livre *L'empire de la valeur* trouve ses racines dans les discussions qui ont eu lieu ici même à Nanterre à la fin des années 80 avec Jean-Pierre Dupuy, François Eymard-Duvernay, Olivier Favereau et Laurent Thévenot, lorsque nous préparions le numéro spécial de la *Revue Économique* consacré à l'Économie des conventions. Aussi suis-je très heureux de pouvoir aujourd'hui revenir, dans ce lieu, pour vous présenter l'état de ma réflexion quelques années plus tard. La notion de valeur économique y occupe une place cruciale.

Assurément, la question de la valeur est centrale en économie, comme elle l'est dans les autres sciences sociales. Il s'agit pour celles-ci comme pour celle-là de s'intéresser aux valeurs en tant qu'elles sont au fondement des sociétés : le partage des valeurs est ce qui permet la vie en commun. Doit-on en conclure à l'unité des sciences sociales ? La réponse est résolument négative. Si les sciences sociales partagent un même objet, la valeur, elles se séparent radicalement dans la manière de l'analyser. Pour les économistes, la valeur est une substance qui peut être appréhendée en tant que telle, indépendamment des échanges. Pour les anthropologues, les historiens et les sociologues, il en va tout autrement : la valeur est une croyance partagée qui naît des interactions. Déjà Durkheim, en 1908, distinguait, d'une part, les « choses d'opinion » qui sont la matière des sciences sociales et, d'autre part, les « richesses, objet de l'économie politique [qui] sont des choses ... essentiellement objectives, indépendantes de l'opinion ». Il y a là une opposition dont il est difficile de surestimer les conséquences. Pour ma part, je parle même d'un schisme entre le raisonnement économique et le raisonnement sociologique. L'hypothèse de la valeur substance est à mes yeux le vrai marqueur de l'économie, qu'il s'agisse du travail chez les classiques (Smith, Marx et Ricardo) ou de l'utilité, chez les néoclassiques (Jevons, Menger et Walras). Pour bien comprendre de quoi il s'agit, considérons Léon Walras dont l'analyse est emblématique du raisonnement économique. Pour Walras, la substance qui est au fondement de la valeur économique est ce qu'il nomme la « rareté ». Il la définit comme une propriété des « choses matérielles ou immatérielles qui, d'une part, nous sont utiles, et qui, d'autre part, n'existent qu'en quantité limitée ».



Comme on peut le comprendre, l'utilité comme la limitation de la quantité, à savoir les deux éléments qui caractérisent la rareté, sont des notions indépendantes des échanges. C'est d'ailleurs parce qu'il en est ainsi que Walras peut prétendre expliquer la valeur et les échanges par la rareté. Pour Walras, l'échange et la valeur se déduisent de la rareté : les choses ont de la valeur et s'échangent si et seulement si elles sont rares. Il écrit : « les choses rares seules et toutes les choses rares sont *valables* et *échangeables* ». C'est là une illustration exemplaire de l'approche substantialiste.

À mon sens, quatre conséquences découlent logiquement d'une telle approche : la centralité du troc, l'exclusion de la monnaie, la sous-estimation des échanges et une conception totalisante de l'économie.

La centralité du troc

J'ai toujours été extrêmement surpris d'observer qu'aux yeux de tous les économistes, ou peu s'en faut, le troc constituait la forme paradigmatique de l'échange de marchandises. Par exemple, dans *Le Capital*, Marx commence son analyse en considérant l'échange de fer contre froment. Aujourd'hui, c'est encore plus net puisque le modèle de base des économistes néoclassiques, à savoir l'équilibre général à la Arrow-Debreu, s'intéresse uniquement à l'échange des marchandises entre elles. En cela, ce modèle est pleinement fidèle à la pensée de Walras. Celui-ci, après avoir défini dans la section I des *Éléments d'économie politique pure* ce qu'est la valeur, passe dans la section II à la « Théorie de l'échange de deux marchandises entre elles » puis, dans la section III, à la « Théorie de l'échange de plusieurs marchandises entre elles ». La monnaie ne s'introduit que dans la section VI. Cette manière de faire a de quoi profondément étonner si l'on songe que le troc s'observe surtout dans les économies primitives *non marchandes* et que, lorsque le troc s'observe dans une économie marchande, il est le signe infaillible d'un profond dysfonctionnement de cette économie ! Dans ces conditions, il est incroyablement paradoxal que la relation de troc puisse s'imposer comme la forme idéal-typique de la relation marchande. Ce paradoxe trouve sa solution dans la domination qu'exerce l'hypothèse de valeur substance chez les économistes. En effet, si le troc s'est imposé comme la forme emblématique de l'échange marchand pour l'économiste, c'est parce que l'économiste pense la valeur comme une substance propre aux marchandises, en conséquence de quoi l'expression la plus simple, la plus épurée de la valeur est donnée par l'échange d'une marchandise contre une autre. C'est bien la diffusion de cette hypothèse qui a conduit les économistes à mettre systématiquement en avant le troc alors même qu'on ne l'observe jamais, ou presque, dans les économies marchandes réelles ! D'ailleurs, il n'est pas simple d'imaginer la production de masse de voitures dans une économie de troc. Faut-il penser que le producteur planifie, pour chaque voiture vendue, quelle partie de sa consommation sera obtenue ? Pour cette voiture, un ordinateur ; pour cette autre, des vacances ; pour celle-là encore, la réfection de mon appartement ? C'est tout simplement absurde bien que ce soit l'univers dans lequel pensent les théoriciens de l'économie. Les producteurs produisent pour la valeur sous forme de monnaie.

L'exclusion de la monnaie

Elle est une conséquence de l'accent mis sur le troc. La monnaie n'apparaît que comme un instrument facilitant les échanges, sans influence sur la détermination des valeurs qui, quant à elles, ne dépendent que des raretés.

La sous-estimation des échanges

Dès lors que la valeur se trouve définie hors des échanges, ceux-ci deviennent des éléments secondaires. Pour en prendre conscience, il n'est que de considérer deux propriétés classiquement associées à la notion de valeur, à savoir son unicité, par quoi on entend que la valeur d'un même bien est partout identique, et sa transitivité selon laquelle la valeur relative de A par rapport à B est égale à la valeur relative de A par rapport à X multipliée par la valeur relative de X par rapport à B, quelle que soit la marchandise X. Dans les deux cas, l'unicité comme la transitivité, la valeur se voit dotée d'une puissance immanente qui s'impose aux échanges. Or les exemples sont nombreux dans lesquels ces deux propriétés se trouvent violées. Ainsi, même dans un même lieu, est-il fort possible que coexistent des prix distincts. Il n'est aucune raison pour supposer *a priori* que l'unicité des prix prévaut ! Pour le comprendre et l'analyser, une autre démarche est nécessaire qui prend pour point de départ les dispositifs d'échange et les forces concurrentielles. L'approche substantialiste procède autrement puisqu'elle prend pour point de départ la valeur et son unicité. Les échanges perdent toute efficacité propre. Ceci est évident dans le cas de l'économie classique puisque la valeur travail se trouve intrinsèquement définie comme une grandeur indépendante des échanges, en l'occurrence le temps de travail nécessaire à la production de la marchandise. Il s'ensuit un corps de doctrine dans lequel le prix est supposé « graviter » autour de la valeur, encore nommée « prix naturel ». Cette sous-estimation des échanges est plus complexe à saisir pour ce qui est de la théorie néoclassique puisque celle-ci introduit explicitement des relations de marché dans la détermination de la valeur. D'ailleurs, il est probable que les néo-classiques diraient qu'ils ne s'intéressent nullement à la valeur mais seulement aux prix. Si je conteste ce point, c'est en faisant remarquer à quel point la construction du prix chez Walras est une construction *ad hoc*. Pour s'en convaincre, il n'est que d'avoir en tête l'extrême centralisation des échanges autour du commissaire-priseur. Le prix d'équilibre walrassien intègre assurément une visée normative de justice. C'est d'ailleurs le sens de la critique faite par Edgeworth : est-il légitime de supposer l'extériorité des prix (*price-taking*) ou l'unicité des prix ? On peut reprocher à la théorie économique contemporaine de mêler deux questions indépendantes : celle de la valeur et celle de la concurrence. Pourquoi la valeur serait-elle associée à la concurrence parfaite ?

La valeur saisit l'économie comme une totalité

Enfin j'observe que la valeur substance est un concept global qui intègre la totalité des liens marchands. Autrement dit, la valeur se donne à voir sous la forme d'un système d'équations simultanées qui déterminent parallèlement toutes les valeurs élémentaires. Dans le monde walrassien, lorsqu'un individu quelconque modifie ses préférences, ceci se répercute sur l'entière du système des valeurs. Il devient alors extrêmement difficile, voire impossible, de penser une action isolée. Ici, c'est l'identification de la valeur à l'équilibre qui doit être critiquée.

Dans *L'empire de la valeur*, je propose une approche alternative à l'approche substantialiste que je nomme « approche institutionnaliste ». En effet, dans un tel cadre, c'est par le jeu de l'institution de la monnaie que la valeur économique accède à l'objectivité. La valeur n'est pas une substance déjà là qu'il suffirait de reconnaître, à la manière du travail ou de l'utilité. Elle est une production institutionnelle. Aussi, loin que le monde marchand soit, par nature unifié, sans frontière, il rencontre des divisions qui tiennent au fait que les groupes marchands se donnent des définitions distinctes de la valeur au travers d'institutions monétaires particulières.

Le point de départ de cette analyse nouvelle est la relation marchande elle-même pensée comme une *séparation*. Par ce concept, je veux souligner que les producteurs-échangistes agissent de manière indépendante. Par définition se trouve exclue de la relation marchande toute relation personnelle ou hiérarchique de même que tout engagement collectif qui viendrait restreindre *a priori* l'indépendance des propriétaires. L'échange volontaire est la règle fondamentale qui commande aux rapports marchands : si, dans le monde des marchandises, chacun dépend de tous pour obtenir les biens qui lui sont nécessaires, il ne peut les obtenir qu'en activant le désir d'autrui d'échanger avec lui. Tel est le mystère de l'économie marchande : comment puis-je être sûr que les autres voudront bien me livrer les marchandises qui me sont indispensables pour vivre ? Pourquoi le feront-ils ? De quelle autorité puis-je me prévaloir pour les contraindre à me donner les biens que je désire ? Il revient à Adam Smith d'en avoir fait la description la plus claire :

Tout homme prudent, après le premier établissement de la division du travail, a dû naturellement s'efforcer de gérer ses affaires de façon à avoir par devers lui, en plus du produit particulier de sa propre industrie, une quantité d'une certaine denrée ou d'une autre, qu'il a imaginée ne pouvoir être refusée que par peu de gens en échange du produit de sa propre industrie.

Il s'agit pour chaque homme prudent, aux fins de les stocker en vue de prochaines transactions, nous dit Smith, de se demander quels biens seront acceptés par le plus grand nombre en échange de leur production. Ceci est plutôt affaire d'imagination que de calcul. Il s'agit d'anticiper ce que les divers autres seront susceptibles de désirer. Ces biens qui sont acceptés largement par autrui, je propose de les nommer « biens liquides ». La valeur économique, avant d'être une quantité ou telle ou telle propriété, renvoie à la liquidité, à savoir la propriété qu'ont certains biens d'être acceptés par autrui. La valeur se donne à voir dans ce pouvoir très particulier que possèdent les biens liquides : le pouvoir d'acheter. *A priori* plusieurs biens liquides coexistent, d'autant plus qu'il est de l'intérêt de chaque producteur de faire en sorte que le bien qu'il produit soit un bien liquide. Cependant, dès lors que la division du travail dépasse un certain stade, se mettent en place de puissants effets de rendements croissants d'adoption. Du fait de leur existence, la

concurrence entre biens liquides converge rapidement vers l'élection d'un bien liquide unique. Ce bien élu possède désormais une liquidité absolue puisqu'il est désiré par tous les membres du groupe. On le nomme « monnaie ». Son autorité, son pouvoir universel d'acheter, est le résultat de la polarisation mimétique.

Dans le livre, je souligne la proximité existant entre ce concept de polarisation mimétique et la notion d'autorité du social avancée par Durkheim. Pour Durkheim, l'ensemble des valeurs (religieuses, économiques, morales, esthétiques) relève d'un même cadre conceptuel. C'est bien le résultat auquel j'aboutis. Mais, pour ce faire, il est impératif d'abandonner l'hypothèse substantialiste qui dotait la valeur

économique d'un statut très particulier, en rupture avec celui des autres valeurs. Il faut suivre Durkheim lorsqu'il écrit : « Certes, il y a différents types de valeurs, mais ce sont des espèces d'un même genre ». Cette conception du fait monétaire comme fait social, comme institution, trouve une confirmation inattendue du côté de la pensée libérale. En effet, celle-ci montre une extrême réticence à l'égard de la réalité monétaire. Comme le dit Rueff, « une bonne monnaie est une monnaie



Émile Durkheim

muette », à savoir une monnaie qu'on n'entend, ni ne voit. Il me semble que cette réticence est parfaitement fondée. Les libéraux, parce qu'ils comprennent que la monnaie échappe à la logique contractuelle, sont conduits à en refuser la présence au nom de leur idéologie individualiste, ce que j'appelle la « neutralisation de la monnaie ». Neutraliser la monnaie est ce qui spécifie le rapport de la pensée libérale à la monnaie. C'est une stratégie parfaitement cohérente même si elle est vouée à l'échec car il n'existe pas d'économie marchande sans monnaie. Il s'agit de faire en sorte que ce corps étranger au contrat soit rendu inoffensif, qu'il prenne la forme d'un simple instrument sans efficacité, sans effet sur les prix et les quantités échangées. La seule force dont les libéraux reconnaissent la légitimité est la concurrence. Aussi faut-il faire en sorte que la monnaie ne vienne pas perturber l'ordre concurrentiel. On connaît quatre stratégies de neutralisation : l'étalon-or, la constitutionnalisation de la règle d'émission (Milton Friedman), l'indépendance des banques centrales et, enfin (Hayek), supprimer le monopole d'émission et autoriser la concurrence entre les monnaies.

Rapport de Christian Bessy

L'ouvrage est très stimulant. L'analyse proposée par A. Orléan va beaucoup plus loin que l'idée que l'organisation des marchés financiers ne profiterait qu'à une minorité d'investisseurs et ne serait donc pas politiquement tenable. Dans la lignée de nombreux travaux d'histoire de la pensée économique, elle met au jour les présupposés idéologiques de l'*homo economicus* fortement emprunts de philosophie individualiste. On peut mentionner, à la suite de l'auteur, que c'est aussi parce que cette idéologie libérale est aujourd'hui très prégnante, que l'on peut expliquer l'attraction pour l'impératif de concurrence dans nos sociétés contemporaines, sinon la possibilité de chacun à manifester ses propres préférences et ses « disponibilités à payer ». Loin de bénéficier aux seuls spéculateurs, cette norme de la concurrence est aussi portée par une grande majorité des individus.

L'attrait du livre est notamment de reposer sur une méthodologie holiste d'analyse des institutions qui permet de rendre compte des croyances collectives qui les fondent et assurent leur autorité.

A contrario, comme le rappelle A. Orléan, la « logique contractualiste » repose sur les seules volontés individuelles. Mais pour bien comprendre cette logique, il faudrait ajouter également les capacités normatrices des individus. De Walras à Hayek, c'est non seulement un consommateur qui fait figure de souverain ultime mais aussi une libre subjectivité possédant la pleine capacité à formuler un jugement individuel et à définir ses droits subjectifs suivant ses intérêts. Il peut chercher à s'associer et à se coordonner avec d'autres au sein d'une société reposant sur l'adhésion volontaire à un système de normes (idée de contrat social). C'est alors pour jouir de leurs droits subjectifs que les individus limitent leur liberté en posant des « normes morales » dont on peut dériver ensuite des normes juridiques et en calculer l'utilité ou encore l'efficacité. Cela suppose de la part des individus des capacités de calcul qu'en toute logique ils ne peuvent pas avoir. Et c'est pour avoir souligné les limites cognitives des individus et l'impossibilité d'une parfaite intelligence du social (y compris chez l'économiste modélisateur), qu'Hayek a critiqué ce type de constructivisme justifiant l'intervention de l'Etat maximisateur du bien-être collectif (aidé en cela par des experts économistes), préférant un processus de sélection plus spontané des normes par le « marché ».

D'un autre côté, cette idée d'un « contrat social » qui serait transparent aux individus et qui peut être constamment renégocié, ou des institutions qui deviennent

des objets délibératifs (ajustement permanent des moyens aux fins), a été critiquée par l'approche de l'Économie des conventions car elle considère des individus fondamentalement « incomplets » (Dupuy *et alii*, 1989), au sens où ils ne peuvent pas délibérer en permanence dans une relation de complète transparence. On ne peut pas totalement réduire les objets sociaux aux individus et il faut bien reconnaître une forme d'autonomie du social et des croyances communes qui le constituent.

Le raisonnement général proposé par A. Orléan pour rendre compte de l'attraction pour la liquidité donne toute sa portée à l'idée fondatrice de l'Économie des conventions : la convention doit être appréhendée à la fois comme le résultat d'actions individuelles et comme un cadre contraignant les acteurs. Encore faut-il se garder d'en faire un processus intentionnel (délibéré) en ce qui concerne l'émergence de la convention sur ce qui a de la valeur. Chacun poursuit son « intérêt » et le choix d'une convention n'obéit pas à un processus délibératif, mais suit le schéma d'une auto-production mimétique. L'émergence d'une convention est modélisée à l'aide d'un jeu intersubjectif où chacun essaie de savoir ce que les autres désirent. Elle possède une certaine extériorité à partir du moment où elle acquiert suffisamment de stabilité et d'objectivité, jusqu'à en faire oublier son caractère conventionnel, arbitraire, pour s'imposer à l'ensemble de la communauté ou, plus exactement, pour la constituer dans toute l'interdépendance de ses membres.

Une question que l'on peut poser porte sur la nature du type de convention que l'auteur modélise et, en particulier, si on peut parler à son égard d'institution. Pour ce qui concerne la reconnaissance de l'objet monétaire, il n'y a pas de doute car la monnaie aujourd'hui a un cours légal et, ceci, bien qu'elle puisse être concurrencée par une autre monnaie (une devise étrangère) comme le montre très bien l'auteur dans son chapitre 4. Néanmoins, pour J. Searle (1995), que des objets puissent fonctionner comme moyen d'échange n'est pas une affaire de conventions mais de règle (institution de l'échange monétaire). C'est la nature de l'objet qui assure cette fonction qui est affaire de convention car notre philosophe insiste sur son caractère arbitraire. En revanche, les règles constitutives ne sont pas arbitraires dans ce sens. À partir du moment où les règles sont constitutives d'une activité, comme celle de l'échange monétaire, cela n'a pas beaucoup de sens de faire référence à une dimension arbitraire. Soit l'on est d'accord pour participer à une activité et avoir un certain statut et reconnaître un certain statut à l'autre, soit on n'est pas d'accord.

L'usage de la notion « d'institution » est beaucoup plus problématique pour la convention d'évaluation financière car elle relève du seul consensus intersubjectif. Elle ne permet que d'assurer une certaine efficacité au comportement de chacun sur le marché financier. Pour qu'elle ait une véritable dimension institutionnelle, il faudrait qu'elle se transforme en « norme », en principe faisant l'objet d'une acceptation commune propice à l'émergence d'un « sujet pluriel », c'est-à-dire où chacun se sent obligé à l'égard de l'autre. D'ailleurs, dans son ouvrage sur *Le pouvoir de la finance* (1999), A. Orléan soulignait bien que la logique individualiste, propre à la sphère financière, construit des médiations sociales dépourvues d'autorité et abandonnées au libre mouvement des opinions. Certes, on voit émerger sur ce marché des conventions, mais cette polarisation, parce qu'elle procède du mimétisme autoréférentiel, et non du respect de valeurs communes à un groupe, ne produit que des consensus instables et précaires.

Au total, plusieurs sociologies sont compatibles avec les analyses développées par l'auteur si bien que l'on peut s'interroger, au terme de la lecture de cet essai très brillant, quant à une sociologie apte à refonder l'économie.

DÉBAT

***Hervé Dumez :** Je suis très en phase avec cette idée qu'il faut sortir de la valeur comme substance, en économie comme dans les autres sciences sociales (là où je ne suis pas tout à fait d'accord d'ailleurs, c'est quand tu dis que la valeur substance est propre à l'économie, qu'elle en est le marqueur : je pense au contraire qu'il y a une tentation de la valeur substance en sociologie symétrique de ce que tu dénonces en économie). Maintenant, sur ta manière de rompre avec la valeur substance, je voudrais soulever trois points. Je me demande d'abord si l'accent mis sur le désir de monnaie ne resubstantialise pas la valeur d'une autre manière. Il me semble qu'il y a deux autres manières de rompre avec la valeur substance. L'analyse que tu fais de Walras ne rend pas compte de sa volonté de rupture avec les classiques. D'un côté, l'utilité remplace le travail, comme valeur substance. Mais d'un autre, Walras présente la question de la valeur comme un système de différences, un système de prix (ce qui d'ailleurs existait déjà un peu chez les classiques). Cette présentation a eu un écho dans les autres sciences sociales. Quand Saussure s'interroge sur la valeur des signes, il me semble si mes souvenirs sont exacts, qu'il fait référence à la valeur en économie. Quand il définit le langage comme un système serré de différences, il y a l'idée que la valeur n'est pas une substance, mais une réalité relationnelle à envisager dans une approche systémique (synchronique chez Saussure). L'autre façon de rompre avec la valeur substance, c'est de considérer avec Dewey qu'il faut se centrer, non sur la valeur, mais sur la valuation, le processus d'attribution d'une valeur.*

Combinées, ces deux conceptions – la valeur comme système serré de différences et la valeur considérée sous l'angle de la valuation, et donc ses évolutions en dynamique, ses crises – ne permettent-elles pas mieux de sortir de la valeur-substance en réconciliant le synchronique et le diachronique ?

André Orléan :

1) Sur ta première remarque, je suis d'accord avec toi : la conception substantialiste n'est pas circonscrite à la seule économie. Il faut même dire qu'on a vu, au cours des dernières années, les concepts de l'économie coloniser peu à peu les autres sciences sociales. Cependant, si on considère les textes fondateurs (Durkheim, Weber), ils proposent clairement une vision non substantialiste des valeurs.

2) Par ailleurs, je ne pense pas du tout « resubstantialiser » la valeur en mettant en avant le désir de monnaie. En effet, pour moi, l'hypothèse substantialiste a un sens étroit et rigoureux. Elle s'exprime dans le fait qu'il est possible de saisir directement cette grandeur. « Directement » veut dire : sans référence aux dispositifs d'interaction. Or, le rapport à la monnaie est, dans ma conception, toujours un rapport collectif qui connaît des mutations extrêmement fortes en fonction des interactions marchandes. Il ne s'agit en rien d'une réalité posée déjà là, qu'il suffirait de reconnaître une fois pour toutes. Au contraire, constamment, selon moi, la monnaie est remise en cause. Elle doit perpétuellement faire la preuve de sa légitimité. Continuellement, de nouveaux biens liquides sont proposés pour lui faire

concurrence. Dans tout cela, aucune substance, mais le conflit des puissances marchandes pour contrôler la valeur.

3) C'est précisément parce que j'adhère à une conception très sociologique de la monnaie, dominée par les conflits et les croyances, que je ne me reconnais pas du tout dans l'interprétation saussurienne, que je trouve trop lisse.

4) Je connais mal Dewey mais le concept de valorisation est, à mes yeux, fondamental. Je ne sais s'il recouvre exactement ce que Dewey veut dire avec « valuation ». Par valorisation, je veux signifier que la valeur exprime un point de vue. Elle n'est pas neutre. Elle n'est pas la mesure de quelque chose qui serait présent. Ce sont les conflits de valorisation qui dominent.

Luc Boltanski : J'ai lu le livre avec un grand intérêt. Est-ce que ce n'est pas un problème de relation entre le descriptif et le normatif ? On met en réserve une grandeur, une idée platonicienne, qui ne bouge pas et qui permet de juger les prix. Du même coup, cela joue le rôle des systèmes de grandeur dans la justification. J'ai été convaincu par la première partie du livre, et moins par la seconde, parce que je suis de moins en moins durkheimien. Je pense que le théologico-politique est le poison de la pensée politique et sociale de la pensée occidentale. Or Durkheim (et d'ailleurs du même coup, il détruit le religieux) est prisonnier de cette approche. Il faut distinguer les théories indigènes, même si elles sont réellement mises en œuvre, des théories qui se détachent sur le fond de ces théories indigènes. De toute évidence, il faut bien des institutions qui disent ce qui est, à la manière des idées platoniciennes ; mais ce sont des artefacts. Pour penser ces artefacts, il faut une autre vision, qui d'ailleurs ne détruit pas les théories indigènes. Il faut reconnaître la validité des modèles indigènes. Mais ces modèles, c'est le cas de Durkheim et de Searle, présentent le social comme donné. Il faut au contraire partir des individus, perdus, et qui cherchent à construire le social. Du coup, je ne suis pas convaincu par ce genre d'explications qui vont trop directement au social. Il faut expliquer comment se met en place une réalité, notamment économique. La question la plus mystérieuse est celle de la rareté. Il n'y a aucune rareté. Pourquoi donc est-on parti de la rareté ?

André Orléan :

1) Sur la première question, celle portant sur le normatif et le descriptif, j'ai l'impression qu'on est d'accord. J'essaie de dire que le modèle que propose Walras a une nature fondamentalement normative. Il a en tête une certaine idée de la justice et il cherche à montrer l'existence d'un prix (valeur) qui soit conforme à ses principes de justice. Mon problème est que les économistes prennent ce modèle comme proposant une description du vrai monde. La confusion entre le normatif et le positif est totale, comme l'avait déjà parfaitement vu François Simiand en son temps. De mon côté, j'essaie de proposer des outils permettant de rendre intelligible le monde tel qu'il est.

2) Je ne crois pas prendre le social pour un donné. Tout au contraire, mes travaux sur la monnaie visent à comprendre ce qui fait que telles représentations monétaires s'imposent, à tel moment, au détriment de telles autres. Cependant, je tire de Durkheim une idée très simple : l'extériorité du social, par quoi j'entends que la vie en commun repose sur des repères partagés, ce que j'appelle des institutions. C'est là un point que l'économiste se refuse à prendre en compte. Pour lui, il n'est d'évaluations légitimes qu'individuelles. Tout doit partir de l'individu, raison pour

laquelle le contrat joue un rôle structurant. Pour cette raison, j'aime bien la citation de Lazear qui a le mérite d'annoncer clairement la couleur. Il écrit :

Le point de départ de la théorie économique est que l'individu ou la firme maximise quelque chose, habituellement de l'utilité ou du profit. Les économistes, presque sans exception, font de la maximisation la base de toute théorie. Nombre de nos analyses empiriques visent à tester des modèles qui sont fondés sur un comportement maximisateur. Quand nous obtenons des résultats qui semblent dévier de ce qui apparaîtrait comme la conduite individuelle rationnelle, nous réexaminons les preuves et révisons la théorie. Mais ces révisions théoriques n'écartent presque jamais l'hypothèse selon laquelle les individus maximisent quelque chose, même si ce quelque chose n'est pas orthodoxe. Peu d'économistes sont prêts à admettre que les individus simplement ne savent pas ce qu'ils font. Nous pouvons permettre une information imparfaite, des coûts de transactions et d'autres variables qui rendent les choses plus floues, mais nous ne modélisons pas de comportement qui soit déterminé par des forces au-delà du contrôle de l'individu.

Tant qu'il s'agit d'une finalité individuelle, l'économiste est prêt à tout admettre. Il n'est pas très regardant. Mais ce qui n'est pas tolérable c'est l'existence de « forces [qui soient] au-delà du contrôle de l'individu ». Or, la monnaie est précisément une force de cette nature. Cependant, bien évidemment, cette force agit sur les individus. Sur ce point, je te suis parfaitement. Comme toi, je considère un individu perdu dans l'économie marchande et j'essaie de comprendre comment il fonctionne.

Laurence Scialom : Nous vivons en Europe une fragmentation financière. Les flux entre banques se sont taris. Ma question est : quel est le fait qui pourrait refaire croire en l'euro ?

André Orléan : Dans le cadre que je propose, le fractionnement est l'essence même de la crise monétaire. Il marque l'échec de la polarisation mimétique. Comme je l'ai dit, l'unité monétaire n'est jamais acquise une fois pour toutes. Parce qu'elle impose des contraintes très fortes sur les producteurs, constamment existe le désir de contourner ces contraintes. Aujourd'hui, ce qui se passe dans la zone Euro illustre parfaitement ce schéma. L'existence d'une monnaie unique fait peser sur les diverses économies des pressions massives de telle sorte que chaque pays cherche à influencer sur la politique monétaire dans un sens qui soit favorable à ses intérêts. On ne peut pas encore parler d'un vrai fractionnement puisque la monnaie unique est conservée mais on perçoit de fortes tendances poussant au fractionnement. L'idée libérale qui a présidé à la construction de l'Euro, à savoir la croyance dans les forces concurrentielles pour régler les déséquilibres entre pays, a montré clairement son échec. Le marché unique n'a nullement produit une plus grande homogénéité, tout au contraire. D'ordinaire, le capitalisme gère politiquement ses déséquilibres, ce qui suppose une instance souveraine légitime. Dans le cas de la zone Euro, une telle souveraineté n'existe pas et l'Euro est clairement menacé.

Un intervenant : Je voudrais revenir sur l'idée que les économistes transforment le monde. L'économie sert à diffuser une forme de normativité.

André Orléan : Dans le livre, je prends appui sur le débat entre Allais et Savage pour illustrer cette question. Je montre que la découverte d'Allais, dans le cadre d'une science normale, aurait conduit à l'abandon du critère de maximisation de l'espérance d'utilité, massivement falsifié par l'expérience. Pourtant, il n'en a rien été. Il y a là un mystère qui demande à être compris. Surtout que dans le même temps, divers économistes revendiquent pour l'économie un statut de science

poppérienne. La contradiction est à son comble ! Une manière d'aborder cette question, qui n'en épuise certainement pas toute la signification, consiste à recourir à ce que Max Weber appelle la « confusion des problèmes ». Que nous dit-il ? Il nous dit que la connaissance en sciences sociales avance grâce à l'utilisation d'idéaux-types. L'idéal-type est une stylisation visant à comprendre un phénomène en l'isolant par abstraction. La construction walrassienne répond parfaitement à cette notion d'idéaltype. Il s'agit d'imaginer une économie entièrement concurrentielle et de voir ce que sont ses propriétés. Or que nous dit Weber ? Il nous dit que les chercheurs peuvent être conduits à considérer l'idéaltype, non plus comme un outil de connaissance objective de la réalité présente, mais comme l'expression du « devoir-être » de la société, ce que Weber appelle la « confusion des problèmes ». Le chercheur utilise alors l'idéaltype comme un instrument d'évaluation normative pour juger de ce qui devrait être. C'est cette confusion qu'il faut aujourd'hui impérativement dénoncer. Il faut cesser de confondre l'analyse de ce qui est avec l'analyse de ce qui devrait être ! Cela n'a rien de facile car, dans le monde actuel, les économistes ont de l'importance et du pouvoir du fait de leur action dans la construction du monde et non pas en raison de leurs analyses qui sont le plus souvent très contestables. Ce sont des spécialistes du devoir-être. Que l'on pense, par exemple, à la financiarisation des trente dernières années. Elle a été pour une grande partie une invention des économistes.

Un intervenant : Mais alors pourquoi ne pas choisir le courant de la performativité ou Polanyi, plutôt que Durkheim ?

André Orléan : Si j'ai pu faire croire que j'écarterais Polanyi, je me suis fait très mal comprendre. Il ne s'agit pas pour moi de fétichiser Durkheim et de tout ramener à lui. Je ne prétends en rien qu'il posséderait le savoir intégral du monde. J'utilise Durkheim sur un point très précis et très local, comme penseur de l'autorité du social.

Luc Boltanski : Quand tu dis qu'il manque un souverain à l'Europe, ce n'est pas durkheimien, ce n'est pas du social. Ce n'est pas ce que les durkheimiens ou les bourdieusiens appellent le social.

André Orléan : Prenons l'exemple de la convention financière. Voici une évaluation qui fait norme et devient un attracteur pour tous les acteurs. Or son émergence ne peut pas se penser à partir des conceptions individuelles. Cela, c'est une nouveauté par rapport à la théorie économique qui ramène tout à des évaluations individuelles. La convention nous donne à voir une autorité qui dépasse les individus, même si ceux-ci ont agi pour la produire.

Un intervenant : Pourquoi le capitalisme reste-t-il l'objet final de l'analyse ?

André Orléan : Pourquoi, le capitalisme ? Parce qu'il est la réalité autour de nous ! Or le capitalisme est fondé sur deux rapports qu'il faut impérativement distinguer : le rapport marchand et le rapport salarial. En effet, à la suite de Marx, je défends la thèse selon laquelle, contrairement à l'analyse économique standard, le rapport salarial n'est pas un rapport marchand. Dans le livre, je ne parle que du rapport marchand, je ne parle pas du salariat. Mon projet aujourd'hui est d'avancer du côté du rapport salarial. Pour ce qui est du rapport marchand, ce qui m'intéresse est la notion de séparation. Chez Marx, le rapport marchand n'est pas pensé comme une séparation. Cela vient justement du fait que la valeur travail s'impose comme une substance qui homogénéise le monde marchand. J'emprunte à Marx la séparation qu'il a vue dans le rapport salarial, et je la réintroduis dans le monde marchand où l'hypothèse substantialiste l'a empêché de voir une séparation. Et là, je reviens à la

question initiale d'Hervé Dumez sur la valuation : l'économie marchande est faite de puissances qui s'affrontent autour de la valorisation. La crise vient du fait qu'on a laissé l'évaluation aux mains des marchés, alors que les marchés pratiquent une forme pathologique d'évaluation.

Luc Boltanski : Le lien entre les dispositifs d'évaluation et les représentations collectives n'est pas clair pour moi. Le marché n'existe pas : quand on dit « les marchés évaluent », que dit-on ?

André Orléan : Les marchés existent bien par le fait qu'ils produisent des prix.

Luc Boltanski : Ce qui est en jeu, c'est la question du bricolage. Ce qui est vu comme représentations collectives, c'est du bricolage. Il y a un bout de droit, un bout de ceci, un bout de cela. Dans toute société, tout le monde croit à des choses extrêmement diverses, très peu stabilisées, et pas du tout communes. L'idée de représentation commune, collective, recouvre des choses très réduites. Il y a des choses stabilisées, mais pas comme ça : elles le sont par des bouts de droit, des bouts de repression, etc.

André Orléan : Dans la théorie économique, il n'existe aucune forme de représentations collectives. Par exemple, dans le modèle d'équilibre général, les acteurs n'ont que des estimations privées. J'essaie de produire une analyse de l'évaluation, tout particulièrement financière, qui n'oublie pas la dimension collective de la valeur. Pour cette raison, le concept de représentation collective me paraît intéressant. Mais il n'en est qu'à son premier stade. Il faut espérer qu'au fur et à mesure que nous posséderons plus de travaux, ce concept s'affinera et intégrera de nouveaux éléments, comme ceux que tu proposes.

Références

- Durkheim Émile (1967) "Jugements de valeur et jugements de réalité" in *Sociologie et philosophie*, Paris, Presses Universitaires de France, chapitre IV, pp. 90-109.
- Durkheim Émile (1975/1908) "Débat sur l'économie politique et les sciences sociales" in *Textes. 1. Éléments d'une théorie sociale*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », pp. 218-225.
- Lazear Edward (2000) "Economic Imperialism", *Quarterly Journal of Economics*, vol. 115, n° 1, pp. 99-143.
- Orléan André (2011) *L'empire de la valeur. Refonder l'économie*, Paris, Editions du Seuil.
- Pignol Claire (2012) *L'agent économique et son intérêt. Note de synthèse pour la soutenance de l'HDR*, Paris, Université Paris 1, juin.
- Sahlins Marshall (1976) *Âge de pierre, âge d'abondance. Economie des sociétés primitives*, préface de Pierre Clastres, Paris, Gallimard.
- Walras Léon (1988/1889) *Éléments d'économie politique pure in Œuvres économiques complètes d'Auguste et Léon Walras (1987-2005)*, vol. VIII, Paris, Economica.
- Weber Max (1965) *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, coll. « Recherches en Sciences Humaines », n°19 ■

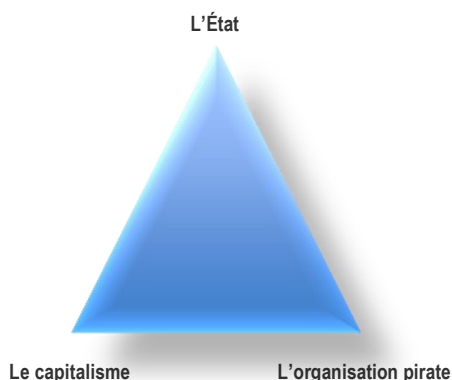
Sur l'organisation pirate *Le capitalisme et son double*

Hervé Dumez
École polytechnique / CNRS

Il n'est pas exclu que cet ouvrage¹ ne se veuille un livre pirate : il multiplie les aperçus éclairants, explore des idées diverses, opère des rapprochements, se déplaçant sans cesse. Il est à la fois discutable, irritant, attachant, stimulant. Pourtant, le centre autour duquel il tourne est bien identifié et essentiel : les liens entre capitalisme et normativité, territorialité, souveraineté, c'est-à-dire l'État, avec en toile de fond la réalité d'un double plus ou moins présent et obscur – le pirate. Comme le sous-titre le précise, il s'agit d'un essai sur l'évolution du capitalisme.

Position du problème

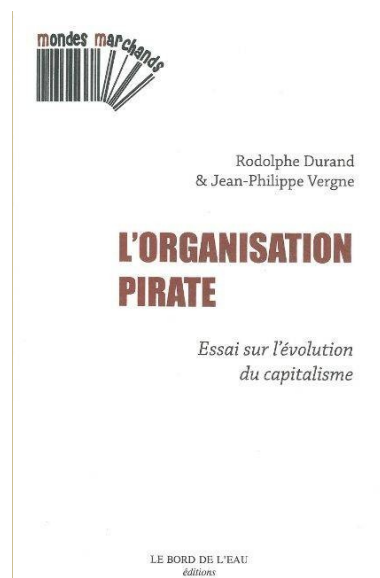
Essayons d'enfermer la thèse des auteurs dans des propositions. Il existe un triangle, de la forme :



Ce sont ces relations que le livre va explorer. Premier point, pour les auteurs, l'État et le capitalisme sont étroitement imbriqués :

Le rapport du capitalisme à l'État est consubstantiel (Durand & Vergne, 2010, p. 32)

Le capitalisme explore sans cesse de nouveaux territoires (depuis la fin du XV^{ème} siècle des territoires géographiques, aujourd'hui le vivant ou le fond des océans) :



1. Durand Rodolphe & Vergne Jean-Philippe (2010) *L'organisation pirate. essai sur l'évolution du capitalisme*, Lormont, Le bord de l'eau.

Le capitalisme conjoint des flux déterritorialisés. Il recombine et transforme l'actuel. (Durand & Vergne, 2010, p. 156)

L'État lui est consubstantiel en ce qu'il normalise les flux et rend leur organisation possible :

L'État est cette puissance légitime de normalisation. La norme pénale définit le criminel, la norme fiscale définit le fraudeur, la norme commerciale définit le contrebandier. En s'appuyant sur ce pouvoir de normalisation, l'État souverain peut organiser à grande échelle la circulation des flux qui traversent le corps social, flux de marchandises, de métaux précieux, de soldats, de populations... À partir de là, l'histoire du capitalisme devient une affaire de conquête, par la normalisation, d'une série indéfinie de territoires. (Durand & Vergne, 2010, pp. 55-56)

Apparaît alors l'organisation pirate qui conteste cette organisation conjointe des flux par l'État et le capitalisme :

C'est un fait essentiel de l'âge moderne : les grandes découvertes rendent possible la fêlure entre le territoire et son en-dehors, et cette fêlure est l'un des éléments déterminant l'émergence de l'organisation pirate. (Durand & Vergne, 2010, pp. 55-56)

Tout nouveau territoire ouvre des espaces dans lesquels s'engouffrent la souveraineté de l'État et ceux qui la contestent. (Durand & Vergne, 2010, p. 62)

La piraterie naît quand les États et le capitalisme organisent de nouveaux flux, dans des zones où la souveraineté n'est pas établie, les zones grises :

Dans son acception contemporaine, la piraterie doit s'effectuer dans des lieux qui ne sont pas encore tout à fait des territoires, c'est-à-dire qui ne sont pas encore sous emprise souveraine de l'État, des lieux exceptionnels apparentés à des zones grises qui n'obéissent pas aux juridictions ordinaires. (Durand & Vergne, 2010, p. 82)

Ces zones grises portent aussi sur les relations entre les trois acteurs, État, capitalisme et piraterie. Est pirate en effet qui est dit pirate :

La piraterie est en partie une affaire d'énoncé. (Durand & Vergne, 2010, p. 75)

Si l'État attribue des lettres de course officielles, de pirate qu'il était le flibustier devient acteur reconnu, officialisé, et potentiellement héros. Ce statut ambigu est essentiel : c'est parce qu'il est à la marge en tous les sens du terme que le pirate peut, passant de son statut de banni à celui d'acteur officiel de l'État et du capitalisme, faire évoluer ces derniers. Le livre s'attache alors à démontrer la thèse selon laquelle l'organisation pirate est au cœur de la dynamique capitaliste, des transformations du capitalisme :

Ce qui nous intéresse plutôt, c'est le changement à long terme induit par les variations introduites par l'organisation pirate, au cœur du capitalisme ou à sa périphérie. (Durand & Vergne, 2010, p. 120)

La thèse du livre peut alors s'énoncer ainsi :

Cet ouvrage cherche ainsi à développer une conception nouvelle de la piraterie pour montrer que les pirates ont en commun, quelle que soit l'époque, un rapport particulier avec la souveraineté de l'État ; qu'ils opèrent de manière organisée sur un territoire spécifique, en cours de normalisation sous l'action du souverain, depuis une série de bases arrières situées en dehors de ce territoire ; qu'ils développent au sein de leurs communautés une série de normes dissonantes qui peuvent à court terme

menacer l'État parce qu'elles bouleversent les idées même de souveraineté et de territoire ; et qu'enfin, leur action ne prend vraiment de sens en tant que force transhistorique que depuis qu'il existe quelque chose comme le capitalisme. (Durand & Vergne, 2010, pp. 22-23)

Allant plus loin, les auteurs voient dans la piraterie une nécessité pour le capitalisme :

Une forme organisationnelle perçue comme dangereuse est essentielle à la constante évolution du capitalisme, c'est pourquoi nous la qualifions de renégat nécessaire : il s'agit de l'organisation pirate. (Durand & Vergne, 2010, p. 73)

Telle est, à grands traits, l'argumentation générale du livre. Les auteurs approfondissent alors leur analyse.

La piraterie à l'âge moderne

La démonstration repose sur l'analyse de la piraterie à l'âge moderne, les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

Les grandes découvertes ouvrent la possibilité de flux économiques nouveaux et féconds. La souveraineté des États s'impose difficilement dans le cadre européen, mais bien plus difficilement encore autour de ce commerce au loin qui s'opère en zone grise. L'État cherche à normaliser et il le fait avec une forme d'organisation particulière : chaque État tente d'octroyer un monopole à une compagnie des Indes nationale, dont le modèle est la V.O.C. (Vereenigde Oost-Indische Compagnie) aux Pays-Bas. La piraterie apparaît, qui conteste ce monopole :

Le monopole est à l'âge moderne un privilège qui exclut les initiatives privées, ruine du jour au lendemain des marchands déjà bien établis et favorise par conséquent l'apparition de deux phénomènes : des entreprises qui cherchent à contrer le monopole en établissant un circuit commercial parallèle illicite, ou des actions maritimes violentes de prélèvement d'une partie des flux découlant du monopole. Du point de vue de l'État souverain, ces deux types de réaction constituent la piraterie. La croissance de l'organisation pirate au XVII^{ème} est donc inséparable du processus de normalisation du commerce mondial opéré par l'État devenu souverain. (Durand & Vergne, 2010, pp. 106-107)

Mais la piraterie n'est pas le brigandage. Elle se construit comme une forme d'organisation contre la normativité étatico-capitaliste. Qu'est-ce qu'une organisation ?

Par organisation, nous désignons les ensembles sociaux qui contrôlent des ressources, poursuivent des objectifs, établissent des relations d'échange ou des liens avec d'autres entités sociales et politiques, et développent des stratégies pour atteindre ces objectifs. (Durand & Vergne, 2010, pp. 68-69)

Écartant en effet les acceptions courantes du terme de piraterie (les petits groupes de brigands opérant sur les routes terrestres et maritimes), les auteurs insistent sur le fait que la piraterie a produit une forme organisationnelle originale, contestant le monopole normalisé. Les pirates se choisissent leurs chefs, suivent des règles égalitaires de partage des gains, innove en faisant monter des femmes sur les navires. C'est cette forme qui se révèle porteuse d'avenir et de transformation à la fois des États et du capitalisme :



Anne Bonny

Ces avancées que les gouvernements modernes mirent plusieurs siècles à institutionnaliser, les pirates des Caraïbes ou de Madagascar les établirent d'eux-mêmes : l'élection démocratique des dirigeants, la séparation des pouvoirs, l'égalité entre membres de l'organisation pirate, et une forme embryonnaire d'assurance sociale. (Durand & Vergne, 2010, pp. 90-91)

L'organisation pirate est une contre-norme dont le modèle conteste l'alliance entre capitalisme et État :

L'organisation pirate est bel et bien une force agissant sur l'axiomatisation capitaliste, dégageant les voies de l'appropriation incessamment réitérée mais en introduisant toujours des modifications au cœur de la norme. (Durand & Vergne, 2010, p. 93)

Il ne faut pas s'exagérer la puissance de contestation et de transformation de l'organisation pirate : se situant aux marges et non au cœur, elle est sans cesse menacée et défaite. En même temps, elle profite de sa situation marginale pour renaître facilement de ses cendres. La dynamique du capitalisme est marquée par cette menace marginale toujours renaissante, comme le taon autour des oreilles du cheval :

L'organisation pirate n'est pas un mouvement révolutionnaire mais plutôt une insurrection toujours avortée et sans cesse renouvelée, puisqu'elle est en permanence située hors du champ, c'est-à-dire en dehors de la carte. (Durand & Vergne, 2010, p. 71)

C'est en quoi l'analyse économique classique, qui s'est attaquée à la question de la piraterie avec ses outils (l'analyse coûts/bénéfices, notamment), pour éclairante qu'elle puisse être, passe à côté du phénomène. Elle ignore en effet les dimensions normatives externe et interne du phénomène :

[L'analyse économique] oublie la dimension normative extérieure au phénomène pirate : c'est le processus de normalisation du territoire par le souverain déclaré légitime qui produit la piraterie, indépendamment des considérations économiques du moment [...] D'autre part, l'analyse économique ne tient pas compte de la dimension normative interne à l'organisation pirate : les communautés pirates sont généralement caractérisées par des motifs culturels spécifiques qui tranchent nettement avec les standards admis par l'État. (Durand & Vergne, 2010, pp. 131-132)

À partir de leur présentation de la piraterie à l'âge classique, les auteurs esquissent des parallèles avec les phénomènes contemporains, et notamment les *hackers* :

Certaines normes en vigueur au sein des communautés *hacker* ne sont pas sans rappeler le mode de vie des pirates des mers à l'âge moderne. Eux aussi entretiennent un culte du secret en ne révélant pas l'emplacement de leurs bases ou de leur butin ; eux aussi se donnent des pseudonymes qui dissimulent leur identité véritable et permettent de bâtir une réputation ; eux aussi opèrent hors du territoire souverain pour modifier la nature même de la souveraineté et les frontières du territoire ; eux aussi préfèrent des trophées après une attaque pour apporter la preuve de leur réussite ; eux aussi parlent un dialecte spécifique, qui tourne la Compagnie des Indes et la Reine en dérision ; eux aussi reconnaissent une hiérarchie des prises en mer suivant leur prestige, qui suit de près la hiérarchie des forces militaires en présence (une prise de la puissante Royal Navy vaut mieux qu'une prise française) ; eux aussi donnent un prénom à leur principale machine de territorialisation (le navire) ; eux aussi prennent le contrôle de machines ennemies pour les incorporer dans leur flotte, que l'on pourrait qualifier de *boatnet* ou réseau de navires. Ces convergences soutiennent la vue selon laquelle les organisations pirates ne sont pas des organisations criminelles

comme les autres. Leur motivation va bien au-delà de l'appât d'un gain facile obtenu au moyen d'actes violents. (Durand & Vergne, 2010, pp. 141-142)

Peut-on aller plus loin ?

Si l'on revient au triangle posé au début, établissant les rapports entre l'État, le capitalisme et l'organisation pirate, et si on le confronte aux analyses des auteurs, on peut se demander si les relations entre les trois sommets ne sont pas encore plus riches que ce que les auteurs ne le pensent.

L'État et le capitalisme

R. Durand et J.P. Vergne, on l'a vu, postulent une « consubstantialité » entre l'État et le capitalisme. Il ne s'agit apparemment ni d'un positionnement marxiste ou néo-marxiste (l'État comme superstructure), ni, à l'inverse, d'une détermination du capitalisme par l'État, mais plutôt d'un accent (néo-institutionnaliste) placé sur la normativité. L'État est une puissance normative, et le capitalisme a besoin d'une normativité. Les deux se rencontrent donc.

Cette thèse n'est pas celle des historiens, ou de tous les historiens. Pour Braudel, par exemple, les relations entre l'État et le capitalisme ont toujours été (au moins en partie) conflictuelles : le capitalisme en tant que puissance s'oppose à la puissance politique normative de l'État qui, de son côté, cherche à contrôler le capitalisme. Les Pays-Bas constituent un cas extrême particulièrement éclairant (1979, tome III, pp. 161 *et sq.*). Le conflit est en effet permanent entre le *stadhouder*, détenant le pouvoir militaire, et le Grand Pensionnaire des États de Hollande. Le choc est tout sauf pacifique, puisque deux Grands Pensionnaires, Johan van Oldenbarnevelt et Johan de Witt, seront à la Haye, exécuté pour l'un dans la cour du Binnenhof, lynché pour l'autre. Or derrière ce conflit politique se dessine l'affrontement entre le capitalisme de la Hollande et le pouvoir politique de la famille d'Orange-Nassau (au cœur du conflit entre Maurice de Nassau et Johan van Oldenbarnevelt est d'ailleurs l'opération militaire sur Dunkerque, destinée pour le Grand Pensionnaire à éradiquer une base pirate...). Il n'est pas sûr, donc, que l'État et le capitalisme soient consubstantiels comme le disent R. Durand et J. P. Vergne. Le capitalisme conteste en permanence le pouvoir de l'État et sa normativité, l'État tente en permanence de contrôler le capitalisme. Ce point est d'ailleurs probablement lié aux rapports entre capitalisme et piraterie.

Le capitalisme et l'organisation pirate

Les auteurs signalent (p. 162) une anomalie historique : durant des dizaines d'années et jusqu'à sa disparition, la V.O.C. a été déficitaire. Les historiens se sont beaucoup interrogés sur ce fait. Braudel, avec d'autres, pense que les comptes étaient truqués et que les dix-sept Messieurs (*Heeren Zeventien*), les directeurs de la Compagnie, profitant de leur situation d'*insiders*, ont systématiquement siphonné les bénéfices. Il n'est pas impossible que le fleuron du premier capitalisme ait été une organisation pirate au sens où Enron le fut dans la période récente. Mais elle l'a été également en opérant des actes considérés à l'époque comme de la piraterie. Le 25 février 1603 en effet, dans le détroit de Malacca, un navire de la Compagnie arraisonnait une caraque portugaise, le *Catharina*. La prise était ramenée à Amsterdam, et la cargaison vendue au profit du capitaine et de son équipage, ainsi que de la Compagnie. Des actionnaires Mennonites s'interrogèrent au nom de l'éthique des affaires : cette prise était-elle conforme au droit et à la morale ? Ils menaçaient de retirer leurs fonds de la

Compagnie pour les placer dans une nouvelle entreprise créée en France qui avait annoncé qu'elle ne commercerait que pacifiquement et se refuserait à tout acte de piraterie. La V.O.C. se concilia les talents d'un jeune avocat, Hugo de Groot, et ce dernier s'efforça de montrer que le capitaine du navire de la Compagnie avait agi en tant que mandataire d'une firme privée, certes, mais au service de son État en guerre, ne faisant que son devoir. Surtout, Grotius établit que cette guerre était juste, reposant sur un principe de droit : la mer ne peut appartenir à quiconque, pape, État, ou qui que ce soit d'autre. La Compagnie vit que, de l'ensemble de l'argumentation, un joyau se dégageait : ce chapitre, elle l'isola pour en faire un livre qu'elle fit publier en 1609, *Mare Liberum (De la liberté des mers)*. D'un acte à la limite de la piraterie de la part d'une firme qui s'était vu conférer un monopole naquit l'idée d'une liberté des flux capitalistes. Mais les rapports du capitalisme avec la piraterie, dans le cas hollandais, sont encore plus complexes :

Comment ne pas s'étonner, en vérité, que des marchands hollandais, tracassés par la V.O.C. et jaloux de ses privilèges, lancent ou soutiennent avec leurs propres capitaux les compagnies des Indes rivales, celles d'Angleterre, du Danemark, de Suède, de France, voire la Compagnie d'Ostende ? Qu'ils investissent de l'argent dans la course française de Dunkerque qui s'exerce à l'occasion contre les vaisseaux de leurs compatriotes ? Que des marchands soient de connivence avec les corsaires barbaresques qui opèrent en mer du Nord (ces barbaresques, il est vrai, sont souvent des Hollandais reniés) ? (Braudel, 1979, tome III, p. 172)

Et l'État est obligé de fermer les yeux sur ces comportements capitalistes qu'il serait prêt à considérer comme de la piraterie, en faisant fi de sa puissance normative. Ce qui frappe les contemporains :

Le commerce est absolument libre, on ne prescrit absolument rien aux marchands, ils n'ont d'autres règles à suivre que celle de leurs intérêts : c'est une maxime établie que l'État regarde comme une chose qui lui est essentielle. Ainsi, dès que le particulier semble faire pour son commerce quelque chose de contraire à l'État, l'État ferme les yeux et fait semblant de ne pas s'en apercevoir, il est facile d'en juger par ce qui se passa en 1693 et 1694. La France manquoit de bled, la disette étoit générale dans les Provinces ; c'étoit le fort de la guerre, c'étoit en apparence le moment fatal de la France et favorable aux alliés unis contre elle. Y avait-il plus grande raison d'État pour led(it) Hollandois et pour les alliés que de contribuer à la perte de la France pour l'obliger au moins à recevoir la paix aux conditions qu'ils auroient voulu lui prescrire ? Bien loin donc de lui fournir du bled, ne devoient-ils pas chercher tous les moyens de l'en épuiser, s'il leur avoit été possible ? Ils n'ignoroient pas cette circonstance politique, car ils avoient fait publier de rigoureuses défenses à tous les marchands et maîtres de vaisseaux qui dépendent de leur domination d'aller en France sous aucun prétexte ; cependant, cela a-t-il empêché la correspondance des marchands hollandais avec lesd(its) marchands françois pour leur envoyer en France, en se servant des vaisseaux suédois et danois ou de leurs vaisseaux masqués du pavillon des nations neutres, ou bien plus de leurs propres vaisseaux portant pavillon hollandais ?... (cité in Braudel, 1979 tome III, p. 173)

Bref, la puissance normative de l'État n'a jamais pu s'exercer pleinement sur les activités capitalistes, qui sont elles-mêmes du coup souvent à la limite de la piraterie. Parallèlement, l'organisation pirate est sans doute hantée de son côté par le capitalisme. R. Durand et J.P. Vergne estiment que les navires pirates étant de petite taille, opérant dans leurs eaux, l'organisation pirate peut se permettre d'être très différente de l'organisation capitaliste. Mais il semble qu'il y ait bien eu dans l'histoire une dynamique capitaliste de l'organisation pirate. Ce fut le cas dans

l'Antiquité où, commençant avec des navires de petite taille, les pirates ont opéré par la suite avec des trirèmes aussi grosses que les navires qu'ils attaquaient et où ils calquèrent les modes de fonctionnement économiques du capitalisme², comme le note Sestier (1880) :

Les pirates n'avaient d'abord que des brigantins légers, « appelés *myoparons* et *hémiotes*, barques-souris », mais, devenus plus hardis par l'impunité et enrichis par le pillage de l'Asie et des îles autorisé par Mithridate, ils furent bientôt en état d'armer de gros bâtiments et des trirèmes. Ils formèrent des corps de troupes et prétendant anoblir leur profession, ils répudièrent le nom de pirates pour prendre celui de soldats aventuriers, et appelèrent avec impudence le produit de leurs vols « la solde militaire ».

Lors de l'expédition de Pompée contre les pirates, les Romains eurent la surprise (mais en était-ce vraiment une ?) de découvrir l'organisation capitaliste pirate³ (Sestier, 1880) :

Les Romains trouvèrent dans les places qui leur furent remises, et surtout dans la citadelle du cap de Coracésium, bâtie par Diodote Tryphon, un des anciens chefs de pirates, tué en 144 par Antiochus, fils de Démétrius, une quantité prodigieuse d'armes, beaucoup de navires, dont plusieurs étaient encore sur les chantiers, des amas immenses de cuivre, de fer, de voiles, de bois, de cordages, de matériaux de toutes sortes, et un grand nombre de captifs que les pirates gardaient, soit dans l'espoir d'en tirer une forte rançon, soit pour les employer aux plus rudes travaux.

Il a pu y avoir dans l'histoire des chantiers navals pirates et des entrepôts d'armement de navires rivalisant avec ceux des entreprises capitalistes. Il semble que si le capitalisme a été hanté par son double pirate, ce dernier a sans doute eu la hantise symétrique, et la tentation permanente de passer d'un état de piraterie à celui de capitalisme ordinaire. Parfois, la piraterie dessine les contours futurs du capitalisme, parfois le capitalisme neutralise (« récupère », aurait-on dit dans les années 70...) son « renégat nécessaire ».

L'État et l'organisation pirate

La thèse de R. Durand et J.P. Vergne est que l'État a des rapports ambigus avec la piraterie, puisque c'est lui qui formule la norme selon laquelle telle action est considérée comme pirate et telle autre comme corsaire.

Mais les rapports entre piraterie et État peuvent être là aussi plus compliqués. La piraterie fut un tel problème pour Rome qu'elle joua un rôle dans la transition qui fit passer de la République à l'Empire, c'est-à-dire qu'elle contribua à la transformation politique de Rome. En 67 avant JC, le tribun Gabinius propose qu'un des consulaires soit investi de tous les pouvoirs pour trois ans et soit autorisé à lever l'argent nécessaire pour équiper une flotte de deux cents voiles. Aucun nom ne fut prononcé mais on savait Gabinius ami de Pompée et travaillant pour ce dernier. Le tribun faillit être lynché. L'assemblée du peuple doubla pourtant les forces que le décret avait fixées et accorda à Pompée 500 galères, 120.000 fantassins et 5.000 chevaux. L'ampleur de ces moyens montre la puissance de la piraterie à cette époque. Par ailleurs, le grand ennemi de Pompée, César vota en faveur de la loi Gabinia : il faisait en effet le calcul que c'était un pas vers la reconnaissance du pouvoir personnel et la fin de la République, ce qui le servirait plus tard. Pompée opéra sur mer et sur terre. La flotte romaine repoussa systématiquement tous les navires pirates vers le fond de la Méditerranée pendant que les troupes romaines progressaient dans la même direction sur les deux rives opposées. Les pirates furent ainsi concentrés et finalement écrasés. La victoire romaine sembla totale. Pourtant, dès que le dispositif militaire

2. On sait que l'expression « capitalisme antique » est très discutée. Weber lui-même l'emploie, tout en précisant qu'il le fait avec des limites — voir notamment Capogrossi-Colognesi (2004). Mais l'analyse de R. Durand et J.P. Vergne est ici féconde : de l'existence avérée d'une piraterie sur grande échelle, on peut à bon droit déduire l'existence d'une forme de capitalisme. Il est dommage que les auteurs n'aient pas avancé dans cette direction.
3. Braudel lie capitalisme et commerce au loin. Construire et affréter un navire suppose des immobilités considérables pour un retour lointain et risqué, ce qui est la caractéristique même du capitalisme.



fut levé, la piraterie recommença. Avec un dynamisme étonnant : comme si en vainquant la piraterie, Pompée avait libéré les flux capitalistes sur grande échelle, reconstituant par là-même précisément la raison d'être des pirates. Chose plus surprenante, ces derniers se choisirent pour chef le fils de celui qui avait cru les avoir éradiqués, Sextus Pompée. Ce dernier réorganisa la piraterie, accueillit tous les proscrits des guerres civiles, leva de véritables armées. Il réussit à affamer Rome tout en restant populaire auprès du peuple et finit par négocier de puissance à puissance échangeant la renonciation à la piraterie contre la reconnaissance d'un pouvoir politique sur la Sicile, la Sardaigne et la Corse. Cette reconnaissance d'une sorte de souveraineté aux pirates ne se révéla pas une bonne

idée et fut de courte durée : peu de temps après, Sextus était battu, assassiné, et la piraterie disparut dans la foulée.

Reste que la piraterie, comme elle peut vouloir se transformer en son double capitaliste, peut également chercher la puissance et vouloir se transformer en son autre double, l'État, comme semble l'illustrer l'étonnante nomination du fils de Pompée comme chef pirate. Sa contestation rebelle peut finir dans la norme, étatique ou capitaliste. De son côté, l'État trouve dans la piraterie les ressources d'un renforcement de sa puissance : en octroyant les pleins pouvoirs à Pompée contre les pirates, Rome passe insensiblement de la République à l'Empire. Des siècles plus tard, Jefferson assoira le pouvoir fédéral, sans passer par le Congrès, en montant des opérations secrètes et en créant le corps des *Marines* pour combattre la piraterie en Méditerranée (Zacks, 2005), avant que la colonisation française en Algérie ne mette fin à cette dernière. La montée en puissance des États, y compris colonisateurs, se sera faite grâce à la piraterie.

Conclusion

En soulevant la question du triangle relationnel entre l'État, le capitalisme et la piraterie, ce livre ouvre un champ de recherche fécond.

Deux problèmes méthodologiques se posent. Le premier, face à un phénomène comme la piraterie, consiste à savoir quels cas il convient de retenir et quels cas il est possible de laisser de côté. Les auteurs ont centré leur analyse sur la piraterie des XVII^{ème} et XVIII^{ème}. Ce choix a l'intérêt théorique d'éliminer les formes de piraterie proches du brigandage qui ne constituent pas un enjeu analytique et de permettre une liaison plus facile entre le passé et l'actualité. Pour autant, l'élimination du cas de la piraterie antique a sans doute un impact fort sur le plan conceptuel. Du coup, en se centrant sur le capitalisme à monopole des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles et en faisant en conséquence l'hypothèse de la consubstantialité de l'État et du capitalisme, les auteurs ont probablement fermé un peu trop rapidement l'étude des relations complexes entre les trois pôles. Le second est le travail sur les ressemblances et dissemblances. Comme on l'a vu, l'accent a été mis sur les ressemblances entre les pirates du XVII^{ème} et XVIII^{ème} et les *hackers*. On aurait aimé un travail plus approfondi sur les différences (de même d'ailleurs que la réintroduction du cas antique supposerait un travail sur les différences entre ce cas et celui du capitalisme à monopole). Les communautés de *hackers* attaquent le capitalisme à sa racine en mettant en avant la gratuité comme une valeur et un droit. Elles s'auto-organisent,

par exemple, pour produire des logiciels libres, sans financement et sans échange marchand. En cela, elles apparaissent profondément différentes des communautés des pirates de l'âge classique. Les auteurs ont raison de penser qu'il y a là un facteur de transformation important du capitalisme futur. Mais l'analyse gagnerait sans doute à un travail plus centré sur les différences et donc l'originalité de cette attitude critique vis-à-vis du capitalisme, sur le plan organisationnel notamment. Ces formes organisationnelles pirates contemporaines seront-elles plus porteuses d'avenir que les autres alternatives aux formes capitalistes qu'ont pu être les coopératives ouvrières ?

Nul doute que le programme de recherche ouvert permettra de développer ces aspects novateurs.

Références

- Braudel Fernand (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XV^{ème}-XVIII^{ème} siècle. Trois volumes*, Paris, Armand Colin.
- Luigi Capogrossi-Colognesi, "'Capitalisme' antique et 'Capitalisme' médiéval dans l'œuvre de Max Weber", *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 34 | 2004, mis en ligne le 05 septembre 2008, consulté le 11 juin 2012. URL : <http://ccrh.revues.org/207> : DOI : 10.4000/ccrh.207.
- Durand Rodolphe & Vergne Jean-Philippe (2010) *L'organisation pirate. Essai sur l'évolution du capitalisme*, Lormont, Le bord de l'eau.
- Sestier Jules M. (1880) *La piraterie dans l'Antiquité*, Paris, A. Marescq Aîné (disponible sur le web: http://www.mediterranee-antique.info/Rome/Sestier/Pir_00.htm).
- Zacks Richard (2005) *The Pirate Coast: Thomas Jefferson, the First Marines, and the Secret Mission of 1805*, New York, Hyperion ■

Dossier :
Une synthèse des sessions controversées de la XXI^{ème} conférence de l'AIMS



Jeune femme et sa servante
Pieter de Hooch (musée de Lille)

Retour sur quelques controverses en management stratégique

Xavier Lecocq & Benoît Demil
IAE de Lille

L' édition 2012 de l'AIMS à Lille a été l'occasion de découvrir un nouveau format de sessions dédiées à des controverses en management stratégique. Celles-ci, d'une durée de 1h30, innove par le projet qui les motive : organiser des débats 'publics'¹ sur des thèmes importants et/ou d'actualité pour la discipline. Nous espérons cependant que les thèmes retenus trouveront également un écho favorable dans d'autres disciplines des sciences de gestion.

On doit l'idée originale de ces sessions à Xavier Weppe (MCF à l'IAE de Lille) dont la thèse (Weppe, 2009) s'appuie sur l'*Actor Network Theory*. Les racines de ce cadre d'analyse font la part belle au concept de controverse, central dans l'activité scientifique (Latour, 1989). Une controverse peut être définie comme une discussion, qui peut prendre des formes très variées, sur un fait, une théorie ou une méthode (entendus au sens large). L'intérêt d'une analyse de la science en termes de controverses réside, selon Pestre (2006), dans la possibilité de ne pas isoler les logiques et les points de vue à l'œuvre des contextes dans lesquels ils émergent.

Nous souhaitons remercier ici les collègues qui ont accepté de venir présenter et argumenter leurs idées sur les thématiques retenues mais également les animateurs de ces sessions qui ont su faire de ces débats des « conversations ouvertes » (Clegg & Hardy, 1996), intégrant les apports des chercheurs présents dans l'assistance et préservant le climat amical qui caractérise les conférences de l'AIMS.

Trois controverses ont été abordées pendant la conférence 2012. L'objectif de ces sessions n'était bien sûr pas de mettre un terme définitif aux questionnements mais de poser les termes d'un débat argumenté et d'éclairer des positions qui peuvent être opposées. Les thèmes ont été choisis en fonction de leur intérêt pour le plus grand nombre et de leur actualité.

La première session Controverse s'intitulait « À quoi sert l'épistémologie en management stratégique ? ». Elle a réuni Véronique Perret (Dauphine) et Hervé Dumez (CRG, Polytechnique) lors d'une discussion animée par Pierre Romelaer (Dauphine). Alors que certains champs de connaissances (comme la finance) semblent se préoccuper relativement peu d'épistémologie, le management stratégique et l'étude des organisations continuent de produire des travaux sur les différentes positions épistémologiques qui structurent plus ou moins le champ. Un chapitre dédié à l'épistémologie est d'ailleurs souvent un point de passage obligé dans une thèse de management stratégique. Les riches échanges ont éclairé la nature de l'apport et la place d'une réflexion épistémologique dans une thèse ou un article.

1. Nous entendons ici par « débat 'public' », une discussion ouverte assez largement à l'ensemble de la communauté.

Un autre débat rassemblait Sandra Charreire Petit (Université Paris Sud) et Régis Coeurderoy (ESCP Europe) sur le thème « Thèse classique ou thèse par articles en management stratégique ? ». Franck Tannery (Université Lyon 2) était l'animateur de cette séance susceptible d'intéresser les doctorants comme les directeurs(trices) de thèse. Les travaux doctoraux qui sont actuellement produits en France empruntent deux formes. La première, que l'on peut qualifier de classique, développe une question de recherche à travers plusieurs chapitres allant traditionnellement de la revue de littérature à l'analyse d'un terrain de recherche empirique, en passant par une discussion méthodologique. La seconde, encore minoritaire en France dans le champ du management stratégique, se présente sous la forme d'articles constituant autant de chapitres réunis par un thème directeur. La discussion a permis d'aborder les raisons du développement des thèses par articles mais également les mérites respectifs et les exigences de chacun des formats.

Enfin, autour de Frédéric Fréry (ESCP Europe), Isabelle Huault (Dauphine) et Frédéric Leroy (Université Montpellier 1) ont apporté leur éclairage sur une autre question importante : « Quelles sont les frontières du management stratégique ? ». Le terme « management stratégique » évoque en France des travaux qui se penchent à la fois sur la stratégie d'entreprise proprement dite – l'interaction de l'entité avec ses marchés, ses concurrents et ses partenaires dans une démarche de recherche de performance – et sur le management, où dominent des préoccupations liées au fonctionnement des organisations. Nos collègues ont confronté leurs points de vue quant à la définition (en termes d'objet-s et de méthode-s) du champ du management stratégique, précisant les avantages et les inconvénients respectifs, mais également les modalités possibles, d'une ouverture sur d'autres disciplines des sciences de gestion, voire plus généralement sur d'autres sciences humaines et sociales.

On doit les retranscriptions des débats à Julie Bastianutti, Mar Perezts, Christelle Théron et Paul Chiambaretto. Par la qualité de leur prise de notes, ils nous donnent accès aux arguments qui sous-tendent les différents points de vue présentés. Ce faisant, ils permettent une première analyse des controverses traitées et sont l'occasion d'observer la science « en train de se faire » (Latour & Woolgar, 1988). Cependant, on peut voir à partir des travaux de Collins (1985), Pestre (2006) ou Weppe (2009), qu'il y a des précautions à prendre pour appréhender une controverse. Gardons leurs conseils en tête pour la lecture des comptes rendus : soyons symétriques dans le traitement des énoncés des acteurs (en oubliant notre opinion *a priori*) ; soyons suffisamment empathiques pour toujours essayer de saisir les logiques sociales et cognitives (et non uniquement scientifiques) qui conduisent des chercheurs à soutenir leur thèse ; et enfin, n'oublions pas que chaque « camp » en présence a son propre système syntaxique, sémantique et pragmatique, faisant varier le sens que les acteurs eux-mêmes attribuent aux différents énoncés contradictoires dans une controverse.

Espérons que ces sessions, qui ont attiré beaucoup de collègues, auront la vertu d'élargir la portée des débats dans notre communauté, de permettre à chacun de prendre des positions argumentées mais aussi, et surtout, de favoriser l'empathie lors des échanges dont a besoin un champ scientifique pour avancer.

Références

Collins Harry M. (1985) *Changing order: replication and induction in scientific practice*, London, Sage.

- Clegg Stewart & Hardy Cynthia (1997) "Relativity Without Relativism: Reflexivity in Post-Paradigm Organization Studies", *British Journal of Management*, 8, Supplement S1 (June), pp. 5-17.
- Latour Bruno (1989) *La science en action*, Paris, La Découverte [ed. originale: 1987, *Science in Action – How to follow Scientists and Engineers through Society*, Cambridge, Harvard University Press].
- Latour Bruno & Woolgar Steve (1988) *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte [éd. originale, 1979, *Laboratory Life. The Social Construction of Scientific Facts*, Thousand Oaks, Sage].
- Pestre Dominique (2006) *Introduction aux Science Studies*, Paris, La Découverte, Collection Repères.
- Weppe Xavier (2009) Création de connaissances et coordination. Étude des pratiques dans cinq équipes-projets. *Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion*, Lille, IAE, Université Lille I ■



*La lettre,
Francisco de Goya (musée de Lille)*



Grand'place

À quoi sert l'épistémologie en management stratégique ?

Débat entre Véronique Perret et Hervé Dumez***

*Modérateur, Pierre Romelaer**

** Université Paris-Dauphine ; ** CNRS/École polytechnique*

notes prises par Julie Bastianutti

École polytechnique

& Mar Perezts

EM Lyon

La première des sessions « Controverses » a eu lieu le mercredi 6 juin. Véronique Perret et Hervé Dumez ont chacun défendu leur vision de l'épistémologie, contrastée sur certains points mais mettant en avant des points de rencontre essentiels. Pierre Romelaer a introduit la séance et a donné la parole à Véronique Perret, qui expose en premier lieu sa position.

Pour Véronique Perret, la démarche de réflexion épistémologique est centrale dans nos pratiques de recherche en sciences de gestion en raison des liens complexes qui unissent la recherche théorique et la pratique : nos recherches peuvent avoir, et souvent ont véritablement, un impact sur le monde réel. Or, toutes les disciplines des sciences de gestion, notamment la finance, ne s'interrogent pas sur les effets et impacts de leurs connaissances et modèles sur le monde réel, si ce n'est *a posteriori*, en situation de crise. La nécessité d'un retour réflexif sur nos pratiques de recherche ne rend-il pas alors nécessaire un chapitre consacré à l'épistémologie dans chaque thèse ? Il ne s'agit pas tant de produire, chacun, son propre discours épistémologique, que d'intégrer la réflexion épistémologique dans les cursus de formation pour éclairer notre pratique du management stratégique et ce pour trois raisons principales.

La première serait presque triviale : une pratique scientifique doit être réflexive. À quelles conditions nos pratiques de recherche en management stratégique acquièrent-elles un caractère de scientificité ?

Le deuxième niveau est lié à l'inscription des sciences de gestion dans le champ des sciences sociales. Il faut s'intéresser aux chemins du développement de la connaissance. Les architectures de pensée conduisent à des postures différentes. Dans les sciences sociales il est clair que nous n'avons pas une seule réponse à la question « qu'est-ce qu'une science ? ». La réflexion sur les hypothèses sous-jacentes de nos recherches doit s'inscrire dans cette démarche et prendre en compte les particularités des sciences sociales, notamment par rapport aux sciences dures.

Le troisième niveau de réponse concerne la vitalité des échanges scientifiques autour d'un certain nombre d'articles, notamment en théorie des organisations. La réflexion épistémologique permet d'en mieux comprendre les enjeux.

Ces différentes raisons défendent finalement l'idée que le questionnement épistémologique est utile et nécessaire en ce qu'il permet d'accéder à une *réflexivité radicale* au sens de Woolgar¹, dépassant ainsi la simple « introspection bégine » dont la visée est essentiellement tournée vers la recherche d'adéquation entre l'analyse et les objets de cette analyse. Contrairement aux autres formes de réflexivité (méthodologique ; endogène, au sens de Pollner²), la réflexivité radicale propose une posture d'extériorité qui suppose que les hypothèses sur les frontières de l'objet de recherche soient problématisées. En ce sens la réflexion épistémologique offre au chercheur les outils d'une « problématisation », au sens d'Alvesson et Sandberg³, visant à identifier et remettre en question les hypothèses sous-jacentes sur la nature des objets de connaissance. Comme le défendent Alvesson et Sandberg, ce travail de « problématisation » est utile et nécessaire pour dépasser les impasses et les scléroses d'une démarche dominante de « *gap spotting* » dans le processus de production des connaissances de notre champ.

Pierre Romelaer passe ensuite la parole à Hervé Dumez.

Pour Hervé Dumez, le point central est que les questions d'épistémologie, en sciences de gestion, sont importantes mais ont été mal posées. On parle de paradigmes, mais Kuhn aurait été profondément surpris par le fait qu'on puisse dire que le positivisme ou le constructivisme soient des paradigmes. Pour lui, un paradigme n'est aucunement une philosophie des sciences. Or, le positivisme est une philosophie des sciences, qui est morte depuis 76 ans si on prend pour référence l'assassinat de Schlick, ou au moins 50 ans si l'on prend pour référence le débat entre Carnap et Quine. Le constructivisme est lui aussi une philosophie des sciences, qui comporte des problèmes de consistance logique si l'on suit Paul Boghossian⁴. Donc, on peut écarter ces discussions sur les « paradigmes épistémologiques » qui obscurcissent plutôt qu'elles n'éclairent les problèmes.

Quelles sont alors les questions épistémologiques que l'on peut et doit se poser dans la pratique de recherche, en général et en management stratégique en particulier ? Hervé Dumez considère que ce n'est pas de savoir si le réel existe en dehors de mon esprit – ce serait se lancer dans la métaphysique. Plusieurs questions lui apparaissent essentielles.

La première est celle de la circularité. On arrive toujours à trouver des faits confirmant une théorie. Donc, la question importante est : comment gérer le risque de circularité ? La pratique du codage constitue un bon exemple : le codage façon théorisation ancrée est quasi-impossible en pratique ; on conseille donc souvent de pratiquer un codage théorique, mais celui-ci risque d'être totalement circulaire (et le double codage, quand il coïncide à 98%, peut simplement illustrer ce phénomène de circularité). Il faut trouver des dispositifs de recherche permettant de sortir du risque de circularité.

Le second problème est celui de l'équifinalité, formulé par Bertalanffy⁵ : un même phénomène peut être le résultat de plusieurs processus causaux différents. Du coup, on ne devrait pas produire une explication unique d'un phénomène, mais toujours confronter, pour le phénomène qu'on étudie, le pouvoir explicatif de plusieurs hypothèses rivales. On peut toujours « expliquer » une dynamique d'entreprise par un phénomène d'apprentissage. Mais le vrai travail scientifique consiste à savoir s'il n'y a pas des hypothèses rivales expliquant mieux, c'est-à-dire avec une meilleure précision, cette dynamique, que le concept d'apprentissage.

Si l'on veut rester simple, le management stratégique, c'est de la pensée et de l'action. Donc, les recherches en management stratégique doivent faire voir les

1. Woolgar Steve (1988) "Reflexivity is the Ethnographer of the Text", in Woolgar Steve (Ed), *Knowledge and Reflexivity: New Frontiers in the Sociology of Scientific Knowledge*, London, Sage, pp. 1-13.
2. Pollner Melvin (1991) "Left of Ethnomethodology: The Rise and Decline of Radical Reflexivity", *American Sociological Review*, vol. 56, n° 3, pp. 370-380.
3. Alvesson Mats & Sandberg J. Orger (2011) "Generating Research Questions through Problematisation", *Academy of Management Review*, vol. 36, n° 2, pp. 247-271.
4. Boghossian Paul (2009/2006) *La peur du savoir. Sur le relativisme et le constructivisme de la connaissance*, Marseille, Agone.
5. Bertalanffy Ludwig von (1973) *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod.

acteurs en tant qu'ils pensent, parlent et interagissent. On a là un troisième problème épistémologique concret : beaucoup d'articles ou de thèses passent à côté de cette dimension. Après leur lecture, on se dit qu'on a eu une revue de littérature, du matériau, mais qu'on n'a pas vu des acteurs développer des stratégies, y compris dans les recherches qualitatives, ce qui paraît surprenant. Pourquoi ? C'est que le chercheur s'est contenté de faire agir des « êtres de raison » selon l'expression de Durkheim. Tocqueville lui-même reconnaissait avoir parlé à plusieurs reprises de l'égalité de manière personnifiée, comme un être agissant, alors qu'en réalité ce type de discours n'améliore pas la compréhension des phénomènes étudiés⁶.

Quatrième problème épistémologique pratique en management stratégique : que faut-il faire de l'inobservable ? Des théories centrales ont été développées ces vingt dernières années en management stratégique, notamment, la théorie des ressources ou des capacités dynamiques. Ces notions portent sur de l'inobservable : personne ne sait, ni les dirigeants, ni les chercheurs, ce qu'est une ressource ou une capacité dynamique. Une première position possible consiste à passer le rasoir d'Ockham et, pour le coup, à être positiviste façon Cercle de Vienne : si on ne peut pas observer les ressources ou les capacités d'une firme, il faut abandonner ces concepts qui n'en sont pas. Une seconde position, plutôt américaine, serait de dire : si ce n'est pas directement observable, alors tentons d'approximer ces notions (les ressources, ce sont finalement les fonctions de l'entreprise, et elles sont observables – le marketing, la finance, les RH, etc. – on choisit alors une base de données, on déroule une analyse quantitative en estimant avoir traité des ressources ou des capacités de la firme). La troisième position consiste au contraire à reconnaître ce caractère non observable et à tenter de remonter de l'observable au non observable, en étudiant des acteurs à travers leurs discours et leurs actions, pris en dynamique, c'est-à-dire en étudiant des trajectoires, des séquences.

La cinquième question épistémologique qui se pose aux chercheurs en management stratégique est celle du descriptif-normatif. Il y a dix à vingt ans, tout travail en management stratégique devait comporter un passage sur la performance. Cette obligation a disparu. Sans doute parce que ces passages étaient souvent très faibles. Ne peut-on pas retrouver la question de la performance, centrale pour la discipline, en empruntant aux philosophes moraux la notion de descriptif/normatif (Iris Murdoch) ou concept « enchevêtré » (Hilary Putnam) ou « épais » (Bernard Williams) ? Partons du principe que la performance est un concept intrinsèquement à la fois descriptif et normatif, et essayons d'en tirer toutes les conséquences. On a là un défi épistémologique intéressant pour la discipline.

Toutes ces questions se révèlent à la fois fondamentales et concrètes (ce n'est pas de la métaphysique) et constituent pour Hervé Dumez le cœur de la démarche épistémologique.

Après l'exposition des points de vue de chacun, Pierre Romelaer introduit le débat en évoquant la question de l'étude de cas unique. Quelles connaissances peut-on produire en menant une étude de cas unique ?

Veronique Perret a consacré sa thèse à une étude de cas unique. Dans cette thèse, d'ailleurs, il n'y avait ni chapitre épistémologie, ni chapitre performance. Elle souligne que le cas unique est l'occasion d'une description en profondeur et complexe permettant de produire une connaissance de moyenne portée, au-delà de la question de la validation statistique.

Hervé Dumez souligne que la démarche scientifique, c'est avant tout une confrontation entre des effets attendus (« *predicted effects* ») et des effets observés. La

6. Boudon Raymond (2006) "Bonne et mauvaise abstraction", *L'année sociologique*, vol. 56, n° 2, p. 263-284.

théorie est là pour spécifier des effets attendus. Le travail sur le matériau est là pour mettre en évidence des effets observés. La scientificité de la démarche repose sur la confrontation entre ces effets attendus et ces effets observés. Tout cela peut très bien se faire sur des cas uniques. Il est par exemple possible d'appliquer un raisonnement contrefactuel (le *What if ?*) à ce type de cas, démarche qui a été théorisée par Max Weber (en tant que « jugement de possibilité ») et reprise récemment (par exemple par Rodolphe Durand). C'est une démarche fondamentale notamment sur un cas unique : il vaut souvent mieux utiliser du raisonnement contrefactuel systématique et rigoureux sur un cas unique, que de multiplier les cas.

Sur la validité des connaissances, il s'agit d'être poppérien : le chercheur explique avec précision et rigueur sa démarche, ses problèmes, etc. Ensuite, la science, c'est un ensemble d'institutions de critique collective, et c'est dans cette arène qu'on jugera de la qualité, la pertinence et l'apport des connaissances apportées. Popper fait notamment remarquer que les chercheurs en sciences de la nature ne sont aucunement plus « objectifs » que les chercheurs en sciences sociales.

Veronique Perret ajoute que si le *design* de recherche de l'étude de cas unique s'appuie sur un cadre suffisamment bien formalisé et contextualisé (ethnométhodologie ; théorie ancrée), il a des vertus de généralisation théorique mais non statistique.

Pour Hervé Dumez, la méthode pure de la « *grounded theory* » est en pratique impossible : coder une page et demi prend en moyenne une heure et demi (résultat obtenu dans des ateliers de codage réalisés tous les ans dans le Master de recherche GDO). Le cadre théorique de départ doit être une *orienting theory* (Whyte) et c'est ensuite par des allers et retours entre théorie et pratique, qu'il va être précisé et élaboré avec le souci d'éviter le risque de circularité. Mais bien sûr, on ne vérifie pas une théorie sur une étude de cas. Encore une fois, il faut confronter des effets attendus qui viennent de la théorie avec des effets observés – ce qui implique pour le chercheur de spécifier les théories en termes d'effets attendus ; en effet, les théories sont le plus souvent des cadres explicatifs généraux non spécifiés en ce sens.

Pierre Romelaer pose ensuite une seconde question, concernant la relation entre connaissance et applications. On peut faire de la recherche de type fondamentale, et les managers devront faire avec, ou alors préférer une recherche avec visée applicative ; entre la recherche et l'application il y a du jeu, le hasard et la nécessité interviennent. Comment rendre utile la recherche en management ?

Véronique Perret rappelle que l'action est aussi un vecteur possible de connaissance. Il faut dépasser la dichotomie connaissance-application : le couplage de la connaissance et de l'action est un point essentiel dans la philosophie pragmatique. Cela pose la question de l'engagement à la pratique : l'application se fait pour qui ? À quelle fin ? Cela questionne également la nature des connaissances produites, produit-on des connaissances *pour* le management, ou une connaissance *du* management ?

Pour Hervé Dumez, les problèmes scientifiques peuvent venir de partout, du terrain et de la pratique, par exemple. Le travail d'élaboration du problème pratique en problème scientifique est épineux. Ensuite, la relation entre la recherche et la pratique est toujours complexe et ne se pose pas dans les termes simples de l'« application ». Les praticiens disent aimer les choses simples et en même temps ils adorent lire Edgar Morin (pour certains). Le chercheur doit-il écrire des choses très compliquées pour avoir un effet sur la pratique, ou écrire au contraire des choses très simples, trop simples ? Les relations entre théorie et pratique sont également

complexes du fait du phénomène du cliché (Hannah Arendt) ou mantra (Yin). Comment le chercheur peut-il prendre du recul par rapport aux clichés des praticiens qu'il étudie et avec lesquels il travaille ? Le chercheur ne va-t-il pas contaminer le terrain avec ses propres clichés ? Enfin, les théories fausses n'ont-elles pas souvent sur la pratique autant d'effets que les théories vraies ? Christophe Colomb a découvert l'Amérique en se fondant sur les théories totalement fausses de Pierre d'Ailly qu'il a soigneusement annotées avec son frère...

Questions de la salle

Un intervenant revient sur la question de l'inobservable et des *predicted effects* : comment voir l'inobservable ? Est-on coincé dans le risque de circularité ? Au final, les sciences de gestion ne sont-elles pas des sciences de philosophie morale ? Et sur la question des jugements de valeur, comment former nos thésards ?

Hervé Dumez n'est pas convaincu que le management stratégique doive être rapporté à de la philosophie morale mais il est vrai que la question du jugement de valeur se pose au management stratégique. En tant que scientifiques, on doit faire des jugements de valeur, la question est de savoir comment on les fait, implicitement ou explicitement. Sur l'inobservable, c'est une vraie question, comme dans la thèse de Colette Depeyre. Une firme a des activités et derrière il y a des capacités. Il y a un beau texte de Wittgenstein : à partir de quand peut-on dire qu'un enfant maîtrise l'arithmétique, a la capacité de faire de l'arithmétique ? Une capacité apparaît, mais quand ? Ce n'est pas lié à l'erreur : on peut continuer à faire des erreurs tout en ayant acquis la capacité. Tout ce qu'on peut observer, ce sont des conjectures sur des capacités, conjectures faites de discours et d'action. La question de l'inobservable a été au cœur des débats scientifiques dans les années 30 : les positivistes considéraient qu'il ne fallait pas parler de molécules parce que personne n'en avait jamais observé une.

Pour Véronique Perret, une chose fondamentale réside dans l'articulation du normatif et du descriptif. Quand on parle de performance, de capacité, de ressource, on interroge la réalité des concepts, leur existence et leur ontologie.

Une intervenante revient sur la théorie enracinée. Glaser et Strauss n'ont jamais dit qu'on partait sur le terrain sans théorie, sans idées, mais qu'il s'agissait d'être créatif et ouvert au terrain. Puis elle pose une série de questions. Peut-on vraiment dire que le positivisme est mort ? Non, il est bien vivant, si l'on regarde ce que font les financiers, les économistes, etc. L'équifinalité ne conduit-elle pas à faire jouer sur un même phénomène des théories flottantes ? Est-ce que c'est un retour à la domination de la question de la performance telle qu'on l'a connue il y a quelques dizaines d'années qui est prôné ?

Hervé Dumez précise que le positivisme est bien mort, c'est le scientisme qui ne l'est pas. Cela étant, deux idées centrales du positivisme lui paraissent toujours intéressantes. La première est que la démarche scientifique repose sur une intrication entre un cadre théorique et du matériau empirique ; la seconde est qu'il faut éliminer de la démarche scientifique les termes dénués de signification. Sur l'équifinalité, non il ne s'agit pas de proposer un flottement entre plusieurs théories. Il s'agit de confronter le pouvoir explicatif de plusieurs théories spécifiées en termes d'effets attendus vis-à-vis du phénomène étudié. Quant à la performance, non, il s'agit d'étudier la performance comme un phénomène à la fois descriptif et normatif, et dans le contexte de controverses concrètes : différents acteurs ont différentes conceptions de la performance, et le chercheur peut construire la sienne à partir de

ces conceptions controversées. On retrouve là la question du jugement de valeur. On peut rappeler que la position de Weber sur le jugement de valeur est beaucoup plus nuancée qu'on ne le dit généralement. D'une part, le manifeste de création de la revue *Archiv* affirme que des articles poseront explicitement des jugements de valeur sur les lois adoptées. D'autre part, l'analyse du cas du syndicaliste montre ce que Weber entend par neutralité axiologique qui n'est pas ce qu'on pense généralement ■



Église Saint-Maurice

Thèse classique ou thèse sur articles en management stratégique ?

Débat entre Sandra Charreire Petit* et Régis Coeurderoy**

Modérateur, Franck Tannery***

** Université Paris-Sud ; ** ESCP-Europe ; *** Université Lyon 2*

*notes prises par Paul Chiambaretto
École polytechnique*

La seconde session controversée a été consacrée au débat sur le format de la thèse. Dans un premier temps, Sandra Charreire Petit et Régis Coeurderoy ont présenté les avantages et inconvénients des deux formes de thèse. Bien que leurs points de vue soient relativement proches, pour l'exercice de la controverse, Sandra Charreire Petit défendait plutôt le modèle de la thèse dite « classique » ou monographique, tandis que Régis Coeurderoy défendait la thèse sur articles. Dans un second temps, certains membres de l'assistance ont partagé leur expérience de la thèse classique ou de la thèse sur articles.

Franck Tannery introduisit cette session en la mettant en perspective par rapport aux autres. Les autres sessions « controversées » ont essentiellement entamé des débats sur certains champs théoriques. Or la question se pose aussi de la forme de cette connaissance, et cela à travers l'exercice particulier que constitue la thèse. Deux formes s'opposent, la thèse dite classique (d'ailleurs, on l'appelle ainsi car on ne sait pas vraiment comment la nommer) et la thèse sur articles. Ce dernier format est très présent chez les économistes et les doctorants en finance et, petit à petit, des doctorants en gestion ont décidé de l'adopter. Par ailleurs, l'omniprésence des classements (des revues, des écoles, des laboratoires) impose aux doctorants d'être employables, ou encore d'être « bankable ». Cette pression à la publication a donc poussé de plus en plus de doctorants à préférer ce format à la thèse classique sous forme de monographie. Il faut donc essayer de réfléchir à la pertinence de cette évolution. Quels sont les avantages et inconvénients de chaque format ? S'adressent-ils aux mêmes institutions ?

Sandra Charreire Petit lance le débat et pense que sa contribution sera essentiellement de soulever des questions plutôt que d'apporter des réponses tranchées sur un tel sujet. Pour elle, la problématique de la thèse sur articles est un problème concret qu'elle rencontre de plus en plus souvent en tant que directrice d'École Doctorale. On vient souvent la voir en lui demandant si tel ou tel format de thèse peut « passer » dans le cadre d'une thèse sur articles ou non. Or à la question « qu'est-ce qui est soutenable ou non ? », le CNU n'a que très partiellement répondu dans le dernier rapport publié. Peu d'instructions sont données, et ce flou peut conduire à des difficultés pour la qualification de certains candidats par la suite.

Sandra Charreire Petit pose quatre questions liminaires, auxquelles la communauté doit tenter d'apporter des réponses pour avancer dans ce débat.

À qui la thèse sur articles est-elle profitable ? Aux équipes de recherche ou au doctorant ? Pour le laboratoire de recherche, il est vrai que cette approche est pratique face aux exigences en termes de publications. Par exemple, à Paris Sud, les doctorants sont à l'origine d'environ 20% de la production scientifique totale, toutes disciplines confondues. Il y a donc une véritable incitation à pousser les doctorants à publier des articles, car cela améliore l'évaluation des laboratoires de recherche et, plus globalement, le *ranking* des établissements. Pour le doctorant, on peut également penser que ce format de thèse lui fait gagner du temps. Plus spécifiquement, la thèse sur articles serait une façon de lui apprendre son métier, en lui apprenant à écrire et à publier. On opposerait alors cette approche à la thèse classique ou monographique qui implique davantage un apprentissage solitaire du doctorant pendant la thèse, puis qui suppose un effort de publication, mais dans un second temps seulement.

Quid de la co-écriture ? Si la plupart des articles sont co-écrits avec le directeur de thèse, alors, en tant que membre du jury d'une telle thèse, la question de la personne que l'on évalue se pose. Évalue-t-on les co-auteurs ? La part du doctorant dans cette co-écriture ? Si oui, comment ? Il faut arriver à identifier ce qui relève précisément du doctorant et, dans certains cas, ce n'est pas si simple. Au-delà, on peut se demander dans quelle mesure il est légitime ou normal que des co-auteurs se retrouvent dans le jury de thèse...

Quelle forme pourrait prendre une thèse sur articles qui serait acceptable par tous ? De très nombreuses questions se posent : pourquoi trois articles ? En quelle langue ? De quel niveau doivent être les revues choisies comme support ? Il n'y a pas véritablement de consensus sur ces points et, dans chaque pays, on trouve des critères différents. Trois papiers semblent être nécessaires au minimum, mais on peut parfois exiger jusqu'à cinq articles. De même, est-ce qu'un bon papier en révision dans une revue de rang 1 ou 2 doit être moins bien considéré qu'un article déjà publié, mais dans une revue de rang 4 par exemple ? Les articles doivent-ils être déjà publiés (ou acceptés) ou peuvent-ils être en R&R ? Si oui, à quel stade ? Même questionnement avec une communication dans une conférence très sélective *versus* un article dans une revue de rang 4. Puisqu'il n'y a pas de standard à l'étranger sur la thèse sur articles, il est possible de saisir cette opportunité pour créer notre standard.

Comment s'encadre une thèse sur articles ? Dans ce cadre-là, le rôle du directeur de thèse peut être différent de ce qu'il est pour une thèse monographique. Ce rôle sera d'autant plus distinct que le doctorant aura noué des contacts avec d'autres chercheurs, dans le cadre des fréquentes co-écritures.

Plus largement, et pour conclure, Sandra Charreire Petit identifie deux questions d'ordre plus général. La première concerne l'objectif de la thèse : la thèse est-elle avant tout, un levier de socialisation, au sens où elle permet d'intégrer une communauté de chercheurs, de développer un réseau à l'aide des co-écritures ? Ou au contraire, la thèse vise-t-elle en priorité le développement d'un ensemble de compétences individuelles nécessaires à l'activité de recherche ? La seconde question concerne une possible remise en cause du « couple » doctorant/directeur de thèse pour tendre vers une conception plus élargie. Dans le cas d'une thèse sur articles, c'est davantage un réseau de co-auteurs qui pilote la thèse, plutôt qu'un directeur. Est-ce une bonne chose ou non ? Sandra Charreire Petit pense qu'il n'y a pas de réponse tranchée ou facile sur ces questions, mais qu'un effort d'explicitation des critères exigés pour la thèse sur articles devient urgent. En effet, aujourd'hui, on fait

cohabiter la thèse monographique au format bien établi avec la thèse sur articles, qui, parce qu'elle est encore mal définie, peut s'écarter de l'exigence d'un travail académique de niveau doctoral.

C'est au tour de Régis Coeurderoy de prendre la parole. Pour l'exercice, il défend la thèse inverse et se positionne clairement en faveur de la thèse sur articles. Il la conseille pour un doctorant et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, ce format est très pratique pour s'intégrer sur le marché du travail (en particulier à l'international). Après tout, de nombreuses écoles fonctionnent selon la logique du « *job market paper* ». La thèse sur articles est donc une façon de s'intégrer sur ce marché du travail en en respectant les règles du jeu.

De plus, c'est aussi la meilleure façon d'apprendre à écrire des articles. Après tout, c'est en forgeant qu'on devient forgeron. L'idée est de monter en puissance. On ne va pas commencer à viser des journaux du Financial Times dès le premier papier. On commence avec des contributions modestes, puis on vise un peu plus haut avec les papiers suivants. Plus on s'entraîne tôt à publier, plus on a de chance d'arriver à publier dans de bonnes revues plus tard.

Par ailleurs, la thèse sur articles a aussi tendance à favoriser l'implication des chercheurs seniors lorsqu'ils sont co-auteurs. L'enjeu étant un peu différent (puisque le nom du chercheur senior est associé), la thèse sur articles favoriserait les interactions, les échanges de connaissances. En fait, on retrouve un peu la logique du compagnonnage, où le directeur de thèse guide et parraine son doctorant dans la communauté.

Enfin, ce format a tendance à favoriser le nomadisme du chercheur. Il est très rare de faire sa carrière au même endroit, et la thèse sur articles prépare le doctorant à sa vie future au sein de plusieurs institutions. Le fait de faire des séjours de quelques mois pour travailler sur un projet d'article dans une autre institution est un très bon apprentissage et aussi une excellente opportunité de développer son réseau international.

Bien évidemment, cette approche présente aussi quelques limites. Ce ne sont pas des défauts en soi, mais des points auxquels il faut faire attention. Régis Coeurderoy insiste donc sur les points suivants.

D'abord, la thèse sur articles peut conduire au développement d'une pensée pointilliste avec des sujets très réduits. On va se concentrer sur quelque chose de très étroit pour pouvoir publier et on risque de perdre la vision de synthèse qu'offre la thèse classique. Il faut arriver à réconcilier les deux aspects, en mettant en évidence cet effet de synthèse dans les chapitres introductifs.

La thèse sur articles pose aussi la question de sa cohérence interne. Bien souvent, plusieurs articles ont été publiés de manière plus ou moins opportuniste et on essaye de rajouter du liant entre eux *a posteriori*. Il ne faut pas que le fil rouge soit trop artificiel et un vrai travail de justification et de réflexion doit être engagé.

Enfin, la question de la valeur individuelle du thésard se pose. Comment arriver à identifier ce qui relève de lui et de ses co-auteurs ? Il faut essayer de signaler son travail, en écrivant des articles seuls par exemple.

Il conclut alors en expliquant qu'en fait, ce qui est intéressant dans ce débat est que la thèse change de statut. La thèse classique pose la thèse comme une fin en soi. À l'inverse, la thèse sur articles considère la thèse comme une simple étape dans la vie académique du doctorant.

Avant de conclure, Sandra Charreire Petit tient à nuancer le point de vue enthousiaste de Régis Coeurderoy. Elle ne pense pas que ce soit, aujourd'hui un véritable service à rendre au doctorant que de lui conseiller de faire une thèse sur articles. En effet, publier trois articles en trois ans, c'est énorme et ça met beaucoup de pression sur les doctorants. Cela peut faire stresser des doctorants en les mettant en danger. Mais encore une fois, la question du statut des articles au moment de la soutenance de la thèse peut servir de variable d'ajustement. Nous avons donc besoin d'avancer et de dire ce que doit être précisément une thèse sur articles en France dans notre discipline.

Franck Tannery conclut en expliquant que ce débat renvoie à la finalité de la thèse... Est-ce que l'objectif principal est la socialisation et l'intégration dans le milieu académique ou est-ce plutôt le développement de compétences de manière individuelle ? Mais comme il le fait remarquer à juste titre, les deux objectifs ne sont pas inconciliables et cela, quel que soit le format de thèse envisagé.

La parole est ensuite donnée au public...

Un des membres du public raconte son expérience lorsqu'il a fait sa thèse sur articles. Dans son cas, un travail de préparation à l'issue de son DEA a été fait pour élaborer une thèse autour de quatre ou cinq articles. L'enjeu était de garder une vision claire du sujet et de créer de la cohérence entre les articles. À ses yeux, les 100 pages d'introduction sont très importantes pour éviter ce sentiment de pointillisme dont on parlait précédemment. Concernant les papiers, l'objectif était qu'au moins chaque papier ait été présenté dans une ou plusieurs conférences (avec comité de lecture) et que deux ou trois papiers aient été écrits seul. Par ailleurs, il saisit cette opportunité pour faire part d'une des remarques de son jury, qui regrettait que le terrain ne soit pas trop visible dans sa thèse sur articles et cela simplement parce que dans chaque article le terrain est vraiment condensé... Il retient de sa soutenance de thèse qu'il peut être pertinent de rajouter une vraie partie terrain (dans la longue introduction ou en annexe) pour mieux faire rentrer le jury dans le(s) cas étudié(s).

Par ricochet, une personne dans l'assistance soulève une remarque concernant l'impact de la nature du terrain sur la forme de la thèse. En effet, pour certains terrains comme les enquêtes ou les études longitudinales, il faut attendre d'avoir tous les résultats pour commencer à publier. Autant dire qu'une grande partie du travail se fait au dernier moment. Une alternative peut alors être de publier des papiers de différentes sortes tout au long de la thèse : plus théorique au début, puis méthodologique et enfin empirique quand les résultats sont sortis. Il y a cependant le risque de s'enfermer dans un cadre théorique très tôt et de s'empêcher d'évoluer. Pour cela, il vaut mieux prendre la décision de la thèse sur articles après un an par exemple, une fois que l'on commence à mieux se positionner théoriquement.

Une dernière remarque s'attache à montrer que l'approche de la thèse sur articles implique bien d'autres changements et élargit encore plus le débat. Le temps de la thèse a changé. Par le passé, on pouvait faire une thèse en 10 ou 15 ans, en étant assistant de recherche en même temps. C'était un projet personnel qu'on faisait avancer. Puis le temps a été réduit à trois ans et les conditions de financement ont été durcies. En fait, nous avons essayé d'évoluer mais nous n'avons fait les choses qu'à moitié. Concrètement, aux États-Unis, il y a toute une formation en amont du PhD pour s'assurer que les doctorants ont les compétences nécessaires à la publication. En France, à part dans certaines écoles, ce n'est quasiment pas le cas. Finalement, la question qui se pose n'est pas seulement celle de la thèse sur articles, mais de la construction de tout le système qui est autour, avec un véritable investissement des

écoles doctorales. Or compte tenu du budget qui est à leur disposition, elles ne peuvent pas toujours mettre en place de tels programmes pour aider leurs doctorants ■



Porte de Gand



La Citadelle

Où sont les frontières du management stratégique ?

Débat entre Isabelle Huault et Frédéric Le Roy***

*Modérateur, Frédéric Fréry****

** Université Paris-Dauphine ; ** Université de Montpellier I ; *** ESCP-Europe*

*notes prises par Christelle Théron
ESCP-Europe / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

Frédéric Fréry introduit la session en précisant que la question des frontières du management stratégique est une question structurelle dans ce champ. Un ancien président de l'AIMS aurait d'ailleurs vraisemblablement voulu nommer l'association *Association Internationale de Management et de Stratégie*. Finalement toute la question est de savoir où s'arrête le champ de la stratégie.

Frédéric Fréry introduit « deux excellents collègues » : Frédéric Le Roy, va défendre l'idée que la stratégie existe en tant que telle avec un contenu spécifique, tandis qu'Isabelle Huault va exprimer le fait que les frontières de la stratégie sont poreuses.

Présentation des positions respectives des intervenants

Frédéric Le Roy présente en premier sa position. Il dit avoir ajouté dans sa présentation un élément au titre de la session « Quels enjeux pour l'AIMS ? ». La question clé à se poser selon lui consiste à savoir comment il faut voir les choses au sein de l'AIMS. Il souligne que la question des frontières de la stratégie est aussi vieille que le concept de stratégie lui-même et qu'elle comporte des enjeux cruciaux pour la recherche et l'enseignement dans le domaine du management stratégique.

Sa présentation s'attache à souligner les quatre disciplines dites « frontières » qui entretiennent une proximité avec le management stratégique depuis sa naissance en 1965 : les sciences de l'ingénieur, les sciences économiques, la sociologie et la psychologie. Les frontières entre ces disciplines et la stratégie sont floues.

Les sciences de l'ingénieur concernent la planification à long terme, la planification, l'alignement et le pilotage stratégiques, la recherche opérationnelle, stratégique et le modèle d'affaires. En clair, cela concerne toute l'ingénierie de la stratégie (par exemple, la stratégie « Océan Bleu » ou encore la matrice BCG d'Henderson qui reste un des plus grands concepts en stratégie).

Les sciences économiques s'intéressent, quant à elles, à des problématiques relatives à l'analyse industrielle, aux structures sectorielles, à l'avantage concurrentiel, à la chaîne de valeur, à la RBV (*resource-based view*), aux capacités dynamiques, aux compétences. Les frontières entre l'économie et le management stratégique restent floues et un auteur tel que Porter est utilisé par ces deux disciplines.

Ces deux premières influences que sont les sciences de l'ingénieur et les sciences économiques ont contribué à former la pensée « classique » du management stratégique et forment une approche par le contenu (celui des décisions stratégiques, des procédures de prises de décisions, etc.).

À la frontière avec la sociologie, des approches telles que la sociologie des organisations, les théories néo-institutionnelles, les réseaux sociaux, l'apprentissage organisationnel ou bien encore le capital social, la dernière « révolution » dans cette discipline, sont populaires en management stratégique. La psychologie comprend, quant à elle, des éléments tels que la neuro-stratégie, les émotions, l'*enactment*, les cartes cognitives, les biais cognitifs ou bien encore l'apprentissage. L'influence de la sociologie et de la psychologie a contribué à former une deuxième approche, par les processus, du management stratégique – identification des processus de prise de décision en définissant *a posteriori* le périmètre de ces décisions.

Frédéric Le Roy souligne ainsi une fracture entre d'un côté le binôme ingénierie/économie (approche par le contenu), et de l'autre le binôme sociologie/psychologie (approche par les processus). Il fait remarquer que ce débat n'est pas sans rappeler celui qui a opposé Ansoff à Mintzberg. De cette fracture entre les deux approches découlent quatre sous-fractures : une fracture théorique, épistémologique, méthodologique et idéologique.

Cette fracture se retrouve entre la *Strategic Management Society* et le *Strategic Management Journal* d'un côté, qui relèvent de façon générale de l'approche par le contenu, et l'AIMS de l'autre, qui relève de façon générale de l'approche par les processus. Il constate que le M de Management est plus important que le S de Stratégie dans le contenu des communications présentées à l'AIMS. Faudrait-il alors faire une division spécifique à la stratégie au sein de l'AIMS ? Frédéric Le Roy considère l'AIMS comme plus proche de l'OB (*Organizational Behaviour*) ou d'EGOS que de la SMS, et il souligne l'absence du mot « Stratégie » dans le nom de la revue de l'AIMS : *M@n@gement*.

Ce positionnement de l'AIMS sur l'approche par les processus comporte cependant des intérêts. Il correspond en effet aux compétences spécifiques développées en France, notamment en sociologie : l'accent mis sur une approche par les processus correspondrait à une marque de fabrique typiquement française, sorte d'avantage comparatif de la France sur le « marché » global des idées dans le domaine du management stratégique. Un deuxième point positif est que l'approche par les processus permet de faire une dissociation par rapport à l'approche par le contenu anglo-saxonne. Elle permet de mettre en exergue les présupposés, les hypothèses implicites et les idéologies qui marquent ces travaux sur le contenu. C'est une idée que l'on retrouve dans les approches critiques de la stratégie.

Frédéric Le Roy met cependant en avant une limite majeure : se cantonner dans une approche par les processus ne permet pas d'être à l'origine d'idées nouvelles sur les contenus, ce qui laisse le champ de l'innovation dans le domaine du contenu aux anglo-saxons, avec parfois des dérives inquiétantes qui passent inaperçues. Il donne ainsi l'exemple d'un article¹ dont un des présupposés, l'existence du concept de « race humaine », n'est pas d'origine scientifique. Frédéric Le Roy effectue un constat suite à cet exemple : le fait d'abandonner les recherches sur le contenu de la stratégie au monde anglo-saxon peut se traduire par l'émergence d'une pensée essentiellement fondée sur l'idéologie dominante de ce monde, idéologie qui se traduirait alors en préceptes pour les étudiants ou les dirigeants à travers les manuels édités. Certes, l'approche critique de ce modèle permet de le contenir, mais pas nécessairement de le transformer de l'intérieur.

1. Richard Orlando C. & Murthi B.P.S. & Ismail Kiran (2007) "The impact of racial diversity on intermediate and long-term performance: the moderating role of environmental context", *Strategic Management Journal*, vol. 28, n° 12, pp. 1213-1233.

Il semble donc nécessaire d'être également présent sur la formation du contenu de la pensée stratégique, par exemple en engageant une réflexion au sein du Conseil d'Administration de l'AIMS pour réhabiliter le S de Stratégie, en proposant un *track* stratégie au sein de l'AIMS, en créant une association dissidente ou une revue francophone de stratégie contenant le mot *Stratégie* dans le titre, en créant une revue européenne de stratégie ou bien encore une Association Savante Européenne de Stratégie (EURAS). Frédéric Le Roy souligne que l'on trouve de moins en moins de cours de stratégie en nombre d'heures dans les programmes des Grandes Écoles ou dans les Universités, ce qui l'amène à dire que la stratégie est une discipline sur le déclin en France. Pour la relancer, il faudrait d'abord réagir au niveau académique.

Frédéric Fréry passe la parole à Isabelle Huault qui lance alors la controverse.

Elle présente ses points d'accord avec Frédéric Le Roy, dont sa cartographie générale du champ de la stratégie, la mise en évidence des disciplines sources (encore ajouterait-elle volontiers les sciences politiques et les sciences juridiques), ou encore la prégnance des marquages idéologiques de la discipline. Elle souscrit également à la volonté de nourrir l'approche sur le contenu mais elle considère que l'on arrive, au terme de la présentation de Frédéric Le Roy, à une vision assez étriquée de la discipline, « ancrée dans 'l'économicisme' et les sciences de l'ingénieur ». Il lui semble donc étrange de partir d'une cartographie extensive pour finalement ne retenir qu'une approche très réductrice. Isabelle Huault prône au contraire le pluralisme idéologique et une conception ouverte.

Selon elle, les acquis théoriques en stratégie ne proviennent pas seulement des approches rationnelles ou orthodoxes. Ils sont également issus du courant post-rationnel qui met en avant l'importance de la contextualisation et la nécessité de prendre en compte les processus de construction sociale des objets étudiés. Il s'agit donc de s'affranchir d'une vision purement managériale, souvent normative, et de considérer que la stratégie résiste au calcul rationaliste. En effet, le contrôle stratégique bute souvent sur les processus managériaux, les routines et le contexte organisationnel. Ainsi, la stratégie n'est-elle pas toujours le fruit de l'intentionnalité d'un acteur stratège, omnipotent, son encastrement institutionnel doit être pris en compte. Elle prône une conception inclusive qui englobe toutes ces dimensions : l'approche par le contenu, certes, mais aussi le tournant discursif, les courants institutionnaliste, interprétatif, voire critique, etc. Isabelle Huault va même au-delà de la conception inclusive car elle considère que le champ de la stratégie en tant que domaine académique doit s'étendre. Elle s'inscrit en faux contre la tendance à privatiser le discours stratégique au profit d'une certaine catégorie d'acteurs (la direction générale) et plaide pour une extension du domaine de la stratégie à d'autres parties prenantes (en particulier celles soumises aux décisions stratégiques).

Isabelle Huault dénonce également une certaine vision de l'enseignement de la stratégie : nous avons, d'après elle, suffisamment d'acquis pour ne pas importer de manière « prêt-à-porter » ce qui vient des États-Unis.

Revenant sur la question de l'extension du champ du management stratégique, elle considère que la discipline doit s'intéresser à la question des enjeux sociétaux et inclure des problématiques liées à des types d'organisations qui ne sont traditionnellement pas prises en compte dans le domaine d'investigation des chercheurs en stratégie, ainsi que la question de la démocratie et des formes de gouvernance (par exemple de types délibératif et collaboratif). Par ailleurs, la stratégie ne concernant pas seulement les élites managériales, la discipline devrait également s'intéresser aux contre-mouvements stratégiques de certaines catégories d'acteurs telles que des associations. La littérature sur les mouvements sociaux

pourrait, à ce titre, nous aider à lire les stratégies d'émancipation et de contestation qui devraient être au cœur de la réflexion.

Pour conclure, Isabelle Huault défend une conception la moins dogmatique possible au sein de l'AIMS. Se référant à un article co-écrit avec Véronique Perret, elle s'inscrit dans la perspective de C. Booth² (1998) qui indique qu'« *un authentique pluralisme suppose l'existence de zones d'échanges, de marchés pour des idées, où les différents paradigmes peuvent négocier, troquer, échanger [...] voire construire de nouveaux langages disciplinaires dans une sorte de bricolage théorique* » qui irait à l'encontre d'une conception monolithique et du repli identitaire. Le champ de l'enseignement de la discipline pourrait dès lors être également enrichi, notamment par des approches telles que la *critical management pedagogy*³. Isabelle Huault rappelle en synthèse que si elle est d'accord avec les prémisses de l'analyse de Frédéric Le Roy, elle n'en partage pas les prescriptions.

Début du débat, avec ouverture à l'ensemble de l'assemblée

Après avoir brièvement résumé les points de vue de chacun des intervenants, Frédéric Fréry demande : *Y-a-t-il une différence entre le management stratégique et le management tout court et qu'est-ce que ce serait ?*

Pour Frédéric Le Roy il existe bien une différence entre les deux. La stratégie a été fondée dans les années 1960 comme fonction managériale par rapport aux dirigeants, sous la forme d'un ensemble de procédures. L'ontologie de la stratégie se réfère donc au travail de la direction générale alors que le management concerne l'ensemble de l'entreprise. D'après lui, les professionnels de la stratégie sont avant tout les décideurs (CEO) et la stratégie est d'abord une fonction de la direction même si ce n'est pas exclusif.

Pour Isabelle Huault, il y a certes des stratèges dans l'entreprise mais en tant que chercheuse en stratégie elle n'est pas là pour se substituer à eux. Son rôle est de comprendre la stratégie en tant qu'objet de recherche. Elle dissocie donc ce qu'est la stratégie de son statut de chercheur en stratégie et indique qu'il n'y a pas d'isomorphisme entre le métier de chercheur et l'objet étudié. Elle souligne le marquage idéologique de la discipline et le fait que Frédéric Le Roy a pris parti pour un certain type d'acteur : le stratège dont on universalise la vision, la morale et les intérêts. Pour Isabelle Huault, la fabrique de la stratégie n'est pas le seul fait du dirigeant, elle cite comme exemple l'approche *strategy-as-practice*.

Frédéric Fréry intervient alors pour leur rappeler sa question : *quelle différence entre management et management stratégique ?* Isabelle Huault articule les deux. La stratégie peut par exemple se heurter à des routines ou en être le fruit. Comme l'indique la littérature dans ce domaine, la stratégie peut naître des processus managériaux et organisationnels et être le résultat de l'activité des acteurs. Frédéric Le Roy prend la parole en revenant sur le point précédent : il souligne qu'il ne travaille pas pour les dirigeants mais qu'il les prend pour objet d'étude, ce qui est différent. Isabelle Huault renchérit en disant que l'on peut les prendre pour objet d'étude avec différents cadres d'analyse.

Une personne lève la main dans la salle pour intervenir : *Le S de Stratégie existe-t-il sans management ? Est-ce que cela veut dire quelque chose ce qui est publié dans le Strategic Management Journal ?*

Pour Frédéric Le Roy le SMJ produit de la connaissance sur le contenu de la stratégie.

2. Booth Charles [1998] "The Problems and Possibilities of Reflexivity in Strategy", *Electronic Journal of Radical Organization Theory*, vol. 4, n° 1.

3. Voir à cet effet : Huault Isabelle & Perret Véronique (2011) "L'enseignement critique du management comme espace d'émancipation : Une réflexion autour de la pensée de Jacques Rancière", *M@n@gement*, vol. 14, n° 5, pp. 281-309.

Une autre personne intervient dans la salle pour marquer son désaccord et souligner qu'un auteur tel que Whittington montre des réticences à se rendre à la Strategic Management Society. Elle souligne que l'ouvrage de Whittington sert de base pour l'enseignement et elle trouve réducteur de limiter la production de connaissance à ce qui se passe à la SMS.

Frédéric Fréry intervient pour mettre en avant le fait que l'ouvrage de Whittington est européen, pas américain, et qu'il se réfère donc à une idéologie à laquelle les Européens adhèrent. Pour lui, il n'y a pas une grande audience en France pour le contenu de la stratégie, ce qui laisse le champ libre à l'idéologie nord-américaine. Il dit se sentir bien avec la diversité méthodologique présente à l'AIMS mais trouve dommage que l'approche par le contenu soit délaissée car la pensée européenne en théorie des organisations n'a pas son équivalent en stratégie.

Isabelle Huault : *Ce n'est pas en ayant une conception étroite que l'on résout mieux ce problème.* D'après elle, tout le monde ne se convertira pas à l'analyse par le contenu. Elle modère cependant leurs divergences en acquiesçant sur le fait qu'il faut bien sûr une place à l'AIMS pour les chercheurs s'intéressant à cette approche.

Une personne demande la parole dans la salle : *Je suis gênée par le fait qu'il faudrait faire un EURAS. Pourquoi pas un EURAMS ? Plutôt que d'exclure et éclater les choses ?*

Frédéric Le Roy exprime le fait qu'il faudrait faire un Airbus de la stratégie pour la recherche en stratégie en Europe. Véronique Perret prend la parole et s'adresse à Frédéric Le Roy. Elle souligne que l'assemblée a bien compris qu'il ne cherchait pas à exclure d'autres domaines du champ de la stratégie mais à renforcer l'approche par le contenu. Frédéric Le Roy déplorant le manque de travaux sur le contenu, Véronique Perret questionne la définition du périmètre du contenu. L'approche *resource-based view* n'est-elle pas comprise dedans ?

Frédéric Le Roy : *Si, si, complètement.*

Une personne dans l'assemblée intervient et se dit fière de faire un cours sur la coopération en énonçant des auteurs français. Elle ne partage pas complètement le constat de Frédéric Le Roy même si elle avoue ne pas s'être livrée à une étude exhaustive. Pour elle, « *la mort annoncée ne semble pas si évidente que cela* ».

Frédéric Le Roy met l'accent sur le faible nombre de papiers envoyés contenant le mot stratégie dans leur titre. La personne de l'assemblée qui venait de prendre la parole se manifeste de nouveau en soulignant que le prix de thèse a toutefois été attribué à un papier sur le *business model*. Frédéric Le Roy ajoute que l'on est « sur du 90/10 » et « plutôt dans M que S ».

Isabelle Huault intervient pour marquer son désaccord du fait d'une définition restrictive de Frédéric Le Roy, qui précise alors sa pensée : ne pas inclure tous les individus de l'entreprise et « *tout ce qui se fait sur terre* » dans la stratégie. Il y a d'après lui une « *dilution complète de l'objet* ». L'extension du champ amène à ne plus savoir ce que c'est. On en arriverait à faire un cours sur la stratégie « *sans dire que cela est fondé pour les dirigeants !* »

Aurélien Acquier prend la parole pour faire une synthèse des trois principales questions qui séparent la position d'Isabelle Huault de celle de Frédéric Le Roy. Premièrement, quels sont les destinataires du savoir produit ? La société en général (position d'Isabelle Huault) ou les dirigeants (position de Frédéric Le Roy) ? Deuxièmement, que regarde-t-on : le contenu ou les processus ? Troisièmement, quel

type de connaissance produit-on : une connaissance normative ou descriptive/compréhensive ?

Frédéric Le Roy intervient pour souligner le fait que l'AIMS est dans une optique de prendre tout le monde « *du moment que cela se rapporte au management* ». Or les personnes qui se sentent plus spécialisées dans un des domaines du management montent leur association de leur côté (il cite comme exemple ATLAS). C'est pourquoi l'AIMS aurait d'après lui intérêt à redéfinir son contenu : qui sommes-nous ? Qu'est-ce que l'on veut faire ? Quel est le programme de recherche de l'AIMS ? Il reproche une absence complète de réflexion sur ce qu'est la stratégie.

Isabelle Huault : *Je n'ai pas dit que l'on voulait accueillir tout le monde, j'ai dit qu'il y avait plusieurs types d'ancrages théoriques.* Pour elle, la position que Frédéric Le Roy défend correspond à un type d'ancrage mais la stratégie, c'est aussi l'approche processuelle, les approches institutionnelles, discursives, interprétatives... C'est aussi de la cohabitation.

Une question dans l'assemblée : *Dans quelle mesure s'inspirer de ce qui se passe dans l'Academy ?*

En effet, au sein l'*Academy of Management*, plusieurs divisions co-existent (BPS – *Business Policy and Strategy Division*; OMT – *Organization and Management Theory Division*). Une deuxième source d'inspiration pourrait être EGOS dont le fonctionnement par *track* permet aux personnes de se retrouver autour de questions, d'interrogations et d'objets de recherche et non plus autour de disciplines. Le fait d'avoir à EGOS certains axes et des *Standing Working Groups*⁴ (SWGs) entretient la diversité. Frédéric Le Roy ajoute qu'il y a les SIGs (Strategic Interest Groups) à l'EURAM. D'après lui il serait envisageable de fonctionner comme cela par subdivision et l'existence d'atelier permet de définir un contenu. Pour Régis Coeurderoy, président de l'AIMS, il faudrait essayer de fédérer au sein de l'AIMS. Il est d'accord sur l'idée de mieux thématiser, de mieux labelliser les sessions.

Véronique Perret intervient pour souligner que les groupes thématiques émergent au sein de l'AIMS et deviennent actifs. Elle trouve que le fait que l'AIMS soit encore une petite communauté peut être une incitation à y prendre part et elle a plaisir à voir la diversité des travaux. Elle n'a pas l'impression d'être dans un univers homogénéisant et met en avant le partage de la pluralité, la diversité au sein de l'AIMS. De ceci, se dégage un sentiment de convivialité, une régénération de la confrontation et des approches. Il y aurait quelque chose à faire autour des groupes thématiques qui n'aurait pas vocation à aller vers une définition étroite de la stratégie mais à montrer sa diversité.

Frédéric Fréry ajoute que le point qui fait débat a des conséquences pratiques en termes d'évaluation des papiers et de leur cohérence avec les objectifs et le champ de l'AIMS. Pour Isabelle Huault, des approches marketing ou GRH pures ne rentrent pas vraiment dans le champ de l'association. Chaque papier doit être évalué en fonction de ses articulations avec le management stratégique. Frédéric Fréry fait référence au discours de la séance d'introduction lors duquel ont été précisés les domaines des papiers qui ont été rejetés : ressources humaines, SI (Systèmes d'Informations), marketing notamment.

Une personne dans la salle demande si ce qui caractérise le management stratégique ce n'est pas justement sa pluridisciplinarité ? Pour Frédéric Le Roy, il faut quand même essayer de définir le management stratégique par rapport à ce que l'on veut faire et non par rapport à ce que l'on ne prend pas. Il revient de nouveau sur le fait que l'on ne définit pas assez ce que l'on entend par management stratégique.

4. Les *Standing Working Groups* sont des groupes qui se retrouvent régulièrement à chaque colloque d'EGOS.

Isabelle Huault rebondit pour préciser que la définition du management stratégique n'est pas éludée : *on y revient de façon récurrente, soit avec une vision extensive, soit avec une conception plus étroite*. Frédéric Fréry revient sur le propos précédent d'Isabelle Huault : le fait qu'elle n'accepte pas les papiers de pure GRH. À quel moment peut-on dire qu'on ne fait pas partie du management stratégique ? Que veut dire le mot « pur » ? Cette controverse étant sur les frontières il repose sa question à Isabelle Huault : *Considères-tu qu'il y a des frontières au management stratégique ?*

Isabelle Huault : *Elles sont ouvertes...*

(Elle pose la question à la salle) *Qu'est-ce que vous en pensez ?*

Une personne de l'assemblée valide le fait que les frontières existent et donne pour exemple le marketing dont l'objet central est le consommateur. Un papier qui serait purement centré sur le comportement du consommateur n'a pas sa place à l'AIMS, contrairement à des approches liées au marketing B to B ou au développement de nouveaux produits (qui rentrent dans le cadre du management avec des répercussions importantes donc stratégiques).

Une autre personne de l'assemblée prend la parole : *On est tous profs. Est-ce que le fait d'enseigner l'ensemble des fonctions n'est pas le rôle que l'on joue tous ?*

Frédéric Le Roy réagit en demandant s'il faudrait faire cela dans un cours de stratégie et en se demandant si cela ne serait alors pas plutôt un cours de maîtrise de sciences de gestion. Il considère que ses étudiants ont 60h de cours dans le premier semestre sur la structure, la culture et l'identité, ce qui fait qu'il ne voit pas l'utilité de leur en reparler lors du cours de stratégie. Dans son cours, il adopte plutôt une approche classique, plus portée sur le contenu de la stratégie.

Un intervenant revient sur les sources de la « crise existentielle » actuelle. Cette dernière serait liée à la question du « comment » (comment les personnes travaillant sur le contenu sont-elles visibles ?) ainsi qu'au fait qu'il y a moins de personnes à l'AIMS du fait de forces centrifuges. Ces deux questions ne sont pas forcément liées aux frontières du management stratégique mais plutôt au poids de la scène internationale. Comment faire pour que les personnes travaillant sur le contenu en France publient dans de bonnes revues et comment faire pour que l'AIMS reste une conférence attractive ? Régis Coeurderoy dit être en grande partie d'accord avec Frédéric Le Roy sur le besoin d'être plus précis sur la définition du management stratégique. On a tendance à avoir peur de la petite taille, ce qui entraîne un syndrome « attrape-tout ». Il précise que ce n'est pas l'idée d'Isabelle Huault qui défend une approche multi-paradigmatique.

Régis Coeurderoy souligne ensuite qu'il faut être plus clair dans leur champ et il dit que l'attractivité nécessite du temps pour se développer. Il faudrait ainsi favoriser les rencontres entre les communautés francophones et non-francophones en France.

Isabelle Huault pose la question de la définition du champ de l'AIMS inscrite sur le site Internet. Une personne de l'assemblée lui répond que, d'après la définition, cela regroupe tout ce qui concerne la stratégie, la théorie des organisations et le comportement organisationnel quel que soit le domaine d'application. Elle souligne qu'il n'y a pas de restriction méthodologique, idéologique ou d'objet et que l'on peut s'intéresser à la stratégie d'entreprises, d'organisations (associations, syndicats, etc.).

Frédéric Le Roy précise que si Isabelle Huault souhaite qu'un syndicat vienne expliquer sa stratégie à l'AIMS, c'est bien le dirigeant de ce syndicat qu'elle invitera.

Une personne dans l'assemblée prend la parole pour exprimer son sentiment vis-à-vis de la perte de domination du paradigme positiviste et souligner l'importance du dialogue entre paradigmes : *Faites le mur, pas la guerre des paradigmes.*

Frédéric Fréry prend la parole suite à son propos pour une dernière question de débat : *Connaissez-vous des chercheurs qui ne viennent pas car ça ne fait pas partie de leur champ ? Ou ceux qui viennent à l'AIMS sont-ils ceux qui doivent venir ?* Il précise : *hors barrière linguistique.*

Pas de réponse – le débat reste ouvert !

Frédéric Fréry remercie les intervenants, les Professeurs Isabelle Huault et Frédéric Le Roy, ainsi que les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette session de controverses ■



Le canal de la Deûle

Unité d'analyse, niveaux d'analyse et spécification des frontières dans l'analyse des réseaux

Benjamin Lehiany¹
École polytechnique

Introduction

Trois questions méthodologiques sont au centre de cet article : le choix de l'unité d'analyse, celui du ou des niveaux d'analyse et celui de la règle de spécification des frontières de l'objet d'étude. Toute recherche doit répondre en effet à ces trois questions essentielles : sur quoi porte l'analyse ? À quel(s) niveau(x) d'analyse se situent les variables et les concepts mobilisés ? Et jusqu'où l'analyse doit-elle porter ? Si ces trois questions sont fondamentales pour tout type de recherche, les particularités de l'analyse des réseaux en font un cas exemplaire pour les illustrer et les renouveler. C'est donc ce fil conducteur qui a été choisi.

En effet, l'analyse des réseaux place le chercheur qui s'y aventure devant une multitude d'éléments interconnectés, mutuellement dépendants sur certaines dimensions, autonomes sur d'autres, de nature parfois hétérogène, et dont les relations n'apparaissent pas toujours de façon évidente. En 1982, Charles Fombrun parlait déjà de la « jungle des réseaux », produit de l'amoncellement d'outils et de techniques provenant de diverses disciplines et de l'absence d'un vocabulaire commun (Fombrun, 1982). Trente ans plus tard, et malgré les avancées considérables dans la compréhension du concept, il semblerait que la jungle se soit épaissie. En ce qui concerne les sciences de gestion, l'analyse des réseaux offre un cadre intégrateur de multiples courants, trouvant le plus souvent leur origine dans la sociologie ou le comportement organisationnel, qui rompent avec l'étude d'acteurs isolés : la théorie du capital social (Burt, 1992), l'approche par la dépendance des ressources (Pfeffer & Salancik, 1978), celle de l'*embeddedness* telle que revisitée par Mark Granovetter (1985), la théorie des coûts de transaction, où le réseau apparaît comme une forme de gouvernance des échanges (Jones *et alii*, 1997), la théorie des alliances inter-firmes (Gulati, 1988) etc. Dans le souci d'intégrer ces perspectives théoriques au sein d'un « paradigme des réseaux », Borgatti et Foster proposent la définition suivante :

A network is a set of actors connected by a set of ties. The actors (often called "nodes") can be persons, teams, organizations, concepts, etc. Ties connect pairs of actors and can be directed (i.e., potentially one-directional, as in giving advice to someone) or undirected (as in being physically proximate) and can be dichotomous (present or absent, as in whether two people are friends or not) or valued (measured on a scale, as in strength of friendship). (Borgatti & Foster, 2003, p. 992)

Au regard de cette définition, l'approche par les réseaux offre au chercheur un outil d'abstraction d'autant plus puissant qu'il réduit tout type d'interaction sociale à la combinaison de deux ensembles d'éléments : des nœuds et des arcs. La nature de ces

1. Je tiens à remercier Hervé Dumez pour ses précieux commentaires de fond et de forme qui m'ont aidé à rendre mon propos plus clair.

éléments ne dépend alors que de l'imagination du chercheur et du focus de la recherche, c'est-à-dire de son unité d'analyse. Le choix est crucial puisqu'il permet de fixer ce sur quoi porte l'analyse et ce sur quoi elle ne porte pas :

The choice of definitional focus is of importance, in that it fixes certain features of a network while leaving the remaining features free to vary. (Laumann *et alii*, 1992, p. 67)

Ainsi, l'interdépendance entre les nœuds d'un réseau exclut la possibilité d'analyser des acteurs isolés. Il est toutefois possible de situer l'analyse au niveau individuel, à celui de la collectivité dans son ensemble ou encore au niveau de l'environnement dans lequel évolue le réseau. Se pose alors la seconde question, celle des niveaux d'analyse :

The eventual intent of a network analysis is to explain, at least in part, the behavior of network elements [...] and of the system as a whole by appeal to specific features of the interconnections among the elements. (Laumann *et alii*, 1992, p. 62)

En effet, parmi les caractéristiques qui peuvent varier, toutes n'appartiennent pas au même niveau d'analyse. L'approche par les réseaux est donc idéale pour articuler les niveaux par la mise en relation de variables individuelles et collectives. Mais si des caractéristiques collectives (taille du réseau, structure, nombre de nœuds etc.) peuvent influencer les comportements individuels, alors la notion de frontière devient centrale. La taille, la structure ou la densité du réseau dépendront de la règle d'inclusion des nœuds qui aura été retenue pour dessiner les contours du réseau :

Because individual behavior is viewed as at least partially contingent on the nature of an actor's social relationships to certain key others, or the outcomes of events are seen to be partially dependent on the presence of a specific network configuration, care must be given to specifying rules of inclusion. (Laumann *et alii*, 1992, p. 62)

L'enjeu est principalement de savoir quels nœuds inclure dans le réseau, mais nous verrons qu'il peut également s'agir de déterminer des sous-ensembles du réseau, de sa structure, notamment en ce qui concerne l'identification du cœur et de la périphérie. La question n'est pas souvent traitée, principalement parce que les frontières semblent être fixées *a priori*, par une réalité ou une évidence, mais aussi parce que des complications que l'on ne soupçonnait pas surviennent dès lors que la question est posée.

Cet article portera donc sur l'articulation de ces trois questions, que nous discuterons au travers du cas de l'analyse des réseaux, particulièrement approprié pour une telle discussion. Dans un premier temps, nous proposons un retour sur les trois questions dans le cadre plus général des sciences de gestion.

Unité d'analyse, niveaux d'analyse et frontières de l'objet d'étude en sciences de gestion

L'unité d'analyse

Loin d'être simple, ce point n'est pas toujours traité et lorsque la question est posée, on ne voit pas clairement si l'unité d'analyse concerne le cas étudié ou des éléments du cas (Yin, 2011), un concept ou une théorie centrale, ou encore un niveau intermédiaire entre les deux (Dumez, 2011). Par souci de simplicité, nous considérerons que l'unité d'analyse est le focus de la recherche, l'objet ou le processus qui intéresse le chercheur. Par exemple, dans le cadre de la théorie des coûts de transaction, l'unité d'analyse est la transaction (Jarillo, 1988, Ring & Van de Ven,

1992). Quelle que soit la nature des acteurs qui échangent ou du niveau d'analyse auquel l'investigation est menée, on cherchera à déterminer les attributs, la fréquence, la spécificité, etc., des transactions. La notion d'unité d'analyse se distingue alors de celle de la question de recherche, plus générale, qui peut incorporer d'autres éléments tels que le contexte, la relation entre les facteurs explicatifs et expliqués que la recherche tentera d'illustrer, et parfois des éléments empiriques. Par exemple, dans leur article sur la structuration des relations de coopération entre les organisations, Ring et Van de Ven (1992) se positionnent explicitement dans le cadre de la théorie des coûts de transaction pour analyser les choix de gouvernance des échanges. Leur question de recherche pourrait alors prendre la forme suivante : comment le risque et la confiance (facteurs explicatifs) associés aux transactions (unité d'analyse) influencent-ils les choix de gouvernance des échanges (facteur expliqué) ? Il n'y a donc pas de règle spécifique concernant la nature de l'unité d'analyse, qui peut aussi bien prendre la forme d'un objet que celle d'un flux, d'un processus dynamique ou d'un phénomène statique.

Outre le manque évident de clarté et de cohérence d'une recherche qui ne préciserait pas ce sur quoi elle porte, l'absence d'une définition explicite de l'unité d'analyse expose le chercheur au risque « des acteurs abstraits » (Boudon, 2006)². Ce risque se traduit par l'incapacité de la recherche à mettre en situation les comportements des individus, leurs actions et interactions dans un contexte particulier. Autrement dit, en l'absence d'un point de repère, les acteurs étudiés ne peuvent pas être agencés de façon cohérente et organisée. Le choix de l'unité d'analyse doit alors s'articuler avec celui des niveaux dans lesquels s'enracinent les éléments que l'on souhaite étudier.

Les niveaux d'analyse

De manière générale, on distingue en sciences de gestion (mais pas seulement) les niveaux d'analyse micro et macro, respectivement lorsque l'analyse met en relation des éléments relatifs aux individus ou à la collectivité. Cette opposition trouve son origine dans deux approches méthodologiques différentes : l'individualisme d'une part, qui tente d'expliquer les faits sociaux à partir des comportements individuels, et le holisme d'autre part, qui analyse les faits sociaux à partir d'autres faits sociaux. Au-delà de cette opposition que les approches multi-niveaux tentent de dépasser, il convient de s'interroger sur les enjeux liés à la définition des niveaux, aux risques auxquels s'exposerait toute recherche n'y prêtant pas attention et à la cohérence du choix des niveaux avec celui de l'unité.

Les enjeux liés à la définition des niveaux concernent aussi bien la dimension théorique que méthodologique d'une recherche :

La problématique des niveaux d'analyse se pose, en effet, lorsqu'il s'agit de spécifier le niveau des concepts étudiés (dimension conceptuelle de la recherche) mais également lors de l'interrogation sur l'articulation des concepts entre eux (dimension théorique) ou encore lorsqu'il s'agit d'envisager la dépendance entre la définition du concept et de sa mesure (dimension méthodologique). (Lecocq, 2002, p. 5)

Ne pas définir les niveaux de chacune de ces dimensions expose la recherche à plusieurs risques. Dans la dimension conceptuelle d'abord, le risque principal consiste à admettre *de facto* l'isomorphisme, c'est-à-dire à considérer que la structure sous-jacente du concept permet son applicabilité à tous les niveaux (Lecocq, 2002). Par exemple, Hagedoorn (2006) propose une étude du concept d'*embeddedness* à trois niveaux d'analyse (encastrement environnemental, inter-organisationnel et dyadique) et montre l'effet de leur articulation sur la formation de partenariats. Il

2. Voir dans ce numéro "À quoi sert l'épistémologie en management stratégique ?", intervention d'Hervé Dumez, p. 40.

précise pour cela le comportement du concept d'*embeddedness* aux trois niveaux d'analyse et évite ainsi le risque consistant à admettre l'isomorphisme. Ensuite, déterminer le niveau de la théorie *i.e.* du modèle retenu pour articuler les concepts, permet de préciser le niveau de généralisation et de testabilité des résultats de la recherche. C'est donc de la portée scientifique des résultats dont il est question. Enfin, le choix du niveau de mesure, relatif à la collecte, au traitement et à l'interprétation des données, doit être cohérent avec celui des concepts et de la théorie, au risque de produire des résultats contradictoires ou incohérents (Lecocq, 2002).

Notons qu'il ne s'agit pas là de déterminer des niveaux cloisonnés et réifiés au sens où les contours des niveaux préexistent à l'analyse, mais plutôt d'établir une sorte de hiérarchie entre les éléments que l'on souhaite mettre en relation. C'est dans cette optique qu'il devient pertinent de chercher à définir des niveaux génériques tels que micro et macro, allant de l'individu à son environnement et dont la nature peut varier en fonction de l'unité d'analyse. Ainsi, la spécification de l'étendue du contexte dans lequel évoluent les acteurs, c'est-à-dire la construction des frontières, nécessite une attention particulière.

Les frontières de l'objet d'étude

La question de la délimitation des frontières de l'objet d'étude concerne l'ensemble des sciences sociales (Lamont & Molnàr, 2002). En sciences de gestion, la question se pose naturellement au niveau de l'organisation mais aussi plus généralement à celui de l'environnement des acteurs. On distingue alors traditionnellement les frontières internes à l'entreprise (qui délimitent les activités, les projets etc.) de celles – externes – qui la séparent de son environnement (Santos & Eisenhardt, 2005). D'autre part, la notion peut être appréhendée du point de vue de l'analyse stratégique, par la détermination des frontières verticales – notamment par la question du *make or buy* ? – ou horizontales, au travers des stratégies d'alliances ou de fusion & acquisition (Dumez & Jeunemaitre, 2010). Il est alors question de leur localisation, flexibilité, perméabilité ou encore, de leur création. Abbott (1995) soutient par exemple que les frontières préexistent aux entités sociales, « *Boundaries come first, then entities* » (p. 860), que les entités sont le produit de l'agencement de leurs contours. Dans le but d'intégrer les multiples dimensions de la notion de frontière, Dumez et Jeunemaitre proposent la définition suivante :

More precisely, a boundary can be defined as a mechanism that potentially or actually rarefies or regulates flows between two heterogeneous spaces, and makes these flows visible. Inside the boundaries, authority can be exercised and flows of exchange are less visible. Across boundaries, flows are regulated and are more visible. (Dumez & Jeunemaitre, 2010, p. 154)

Les auteurs suggèrent alors : 1. qu'il n'y a pas de frontières (organisationnelles) naturelles mais qu'elles résultent de la prise de décision des individus ; 2. qu'une fois établies, elles ont tendance à se stabiliser et à s'enraciner et 3. que même lorsqu'elles s'enracinent, elles ne sont pas immuables et restent soumises à des stratégies de modification ou de maintien. Par exemple, en s'appuyant sur une étude anthropologique des équipes mixtes ou « composites », c'est-à-dire composées de salariés internes et de collaborateurs externes partageant un espace de travail dans l'entreprise, Marie-Rachel Jacob remet la notion d'espace de travail au centre de l'analyse et montre notamment comment les particularités de ce type d'équipes sont susceptibles de reconfigurer les contours de l'organisation (Jacob, 2012). La question est alors de savoir selon quels critères les individus (acteurs ou chercheurs) définissent

l'homogénéité ou l'hétérogénéité des espaces considérés. Elle se différencie donc du problème méthodologique plus général qu'est celui des frontières de l'échantillon de données, résolu la plupart du temps par un arbitrage entre la représentativité de l'échantillon et le coût associé à la collecte et au traitement d'un nombre important de données. Nous verrons alors dans quelle mesure la définition et la localisation des frontières s'accordent avec le choix de l'unité d'analyse.

Dans la suite, nous nous appuyons sur le cas particulier de l'analyse des réseaux pour discuter ces questions, leurs enjeux et la nécessité de les articuler de façon cohérente.

Définir l'unité d'analyse : la stratégie de recherche

Compte tenu de la capacité d'abstraction qu'offre le recours à l'analyse des réseaux, le risque des acteurs abstraits y est exacerbé et se traduit souvent par la production de résultats incohérents ou contradictoires (Sydow & Windeler, 1998). Borgatti et Foster (2003) illustrent ce phénomène par le « chaos » qui règne dans la théorie des organisations entre ceux qui considèrent le réseau comme une méta-organisation ou une forme organisationnelle en tant que telle (Miles & Snow, 1992), ceux qui y voient une forme de gouvernance des échanges (Jones *et alii*, 1997) située entre le marché et la hiérarchie (Jarillo, 1988 ; Williamson, 1991) ou ayant ses caractéristiques propres (Powell, 1990), etc. On ne parle pas de la même chose, de la même unité. Les uns focalisent l'investigation sur des attributs relatifs aux transactions, les autres sur des formes d'organisations ou encore sur des mécanismes de coordination :

The network as a form of governance approach, in contrast, does treat networks as the unit of analysis. Network is viewed as a mechanism of coordination, or what has often been referred to as network governance. (Provan & Kenis, 2007, p. 232)

La difficulté réside dans l'incapacité de définir le statut ontologique du réseau. C'est ce que Curien (2000) laisse entendre par l'affirmation « *si tout est réseau, alors rien n'est réseau !* » (p. 15). C'est le choix de l'unité d'analyse qui permettra de spécifier de quel réseau il est question. L'approche par les réseaux présente alors l'avantage de limiter les possibilités à trois ensembles d'éléments primitifs : les nœuds, les arcs et les activités du réseau (Laumann *et alii*, 1992). Que l'on adopte un point de vue statique ou dynamique, le focus sera donc soit sur les nœuds, soit sur les relations entre les nœuds, soit sur une activité ou un processus du réseau pris comme un tout. Dans tous les cas, il est indispensable de préciser la nature des nœuds (individus, groupes, organisations etc.) et de leurs relations. Dans le prolongement de Kadushin (1978), Fombrun (1982) propose les quatre catégories de relations suivantes : expressives (l'amitié ou la confiance, par exemple), instrumentales (relation de pouvoir), cognitives (échange d'information), et objectives (échanges de ressources tangibles).

Si l'on souhaite focaliser l'investigation sur les nœuds du réseau, l'analyse portera sur leurs attributs (la taille, la similarité entre acteurs, le rôle, la position etc.) tout en tenant compte des effets d'interdépendance qui les caractérisent. Pour reprendre l'exemple de Borgatti et Foster (2003), la question de la gouvernance de réseau peut se traiter ici du point de vue de l'acteur qui occupe la position de coordinateur ou « d'agence stratégique » (voir Lorenzoni & Baden-Fuller, 1995). On trouvera dans la littérature les termes « *broker* » (Miles & Snow, 1986 ; 1992), « *hub* » (Jarillo, 1988),



Jackson Pollock,
Lucifer (1947)

« firme focale » ou « pivot » (Benassi, 1995), « pilote » (Provan & Kenis, 2007) ou encore « ego » pour désigner l'acteur placé au centre de l'analyse :

When we focus our attention on a single focal actor, we call that actor “ego” and call the set of nodes that ego has ties with “alters”. The ensemble of ego, his alters, and all ties among these (including those to ego) is called an ego-network. (Borgatti & Foster, 2003, p. 992)

Lorsque l'unité d'analyse est de nature relationnelle (la transaction par exemple), ce sont les caractéristiques des flux (intensité, fréquence, direction etc.) qui sont placées au centre de l'analyse, et non plus les attributs des acteurs. On peut à nouveau citer l'exemple de Ring et Van de Ven (1992) qui choisissent la transaction comme unité d'analyse pour montrer l'influence du risque et de la confiance entre les organisations sur le choix de gouvernance des échanges. Plus généralement, la littérature sur les réseaux favorise le recours aux unités d'analyse de type relationnel en se focalisant notamment sur les relations dyadiques (qui interconnectent deux nœuds), bien que cette approche affecte le potentiel de l'analyse :

Although dyads are the basic building blocks of networks, dyad-focused research is in most cases limited in that the network is primarily seen as a collection of two-party relationships rather than as a unique, multiorganizational social structure or even a social system in its own right. (Provan *et alii*, 2007, p. 483)

Le troisième cas, plus rare mais non moins important, consiste à focaliser l'investigation sur une activité ou un processus qui définit le réseau : l'innovation, la gouvernance, la production de coquilles St-Jacques, etc. Le réseau est alors pris dans sa globalité pour décrire, analyser ou expliquer une activité ou un processus. Selon cette démarche, Provan et Kenis (2007) s'intéressent aux modes de gouvernance, au sens des mécanismes de contrôle des activités du réseau, et analysent leurs impacts sur la performance du réseau. Cette approche de la gouvernance diffère de celles citées plus haut, qui se réfèrent aux attributs d'un acteur en particulier (la firme focale) ou à la nature des transactions. L'unité d'analyse est ici l'activité de gouvernance et le réseau est pris dans sa globalité :

Although networks have been studied from a variety of perspectives, surprisingly little attention has been paid to the governance of whole organizational networks. This broader focus is what Powell et al. (2005, 1133) recently referred to as “illuminating the structure of collective action”. (Provan & Kenis, 2007, p. 230)

Partant des focus du nœud et de la relation, Fombrun (1982) détermine trois stratégies de recherche possibles : l'approche nodale lorsque l'unité d'analyse est le nœud, et les approches dyadique et triadique lorsqu'elle est relationnelle. L'auteur ajoute qu'il serait théoriquement possible de considérer des stratégies relationnelles dont le degré serait supérieur à la triade, mais que les coûts calculatoires associés à de telles stratégies empêchent leur usage. Nous complétons donc cette vision du

Tableau 1 : Typologie des stratégies de recherche sur les réseaux et nature de l'unité d'analyse

Nodale	Décomposition du réseau en nœuds. Le focus est sur le réseau tel que vu par un nœud.
Dyadique	Décomposition du réseau en paires de nœuds. Le focus est sur les relations entre les paires.
Triadique	Inventaire de toutes les triades possibles dans le réseau. Le focus est sur la composition de ces triades en termes des relations qui lient les trois nœuds.
Activités / processus	Le réseau est pris dans son ensemble. Le focus est sur une ou plusieurs activités du réseau.

troisième focus, l'activité ou le processus, qui sous-tend une approche collective du réseau dans son ensemble. Le tableau ci-contre présente ces stratégies :

Source : Traduit et complété de Fombrun (1982), p. 281.

Que la stratégie soit nodale, dyadique, triadique ou encore orientée sur les activités du réseau ne signifie pas pour autant que l'analyse ne mettra pas en scène les acteurs en interaction. Au contraire, l'approche par les réseaux consiste justement à centrer l'analyse sur un des trois ensembles d'éléments primitifs tout en considérant les phénomènes d'interdépendance qui les caractérisent. Il s'agit donc de focaliser l'investigation sur un objet ou un phénomène particulier pour expliquer des relations entre les variables enracinées à différents niveaux. Il convient donc de s'arrêter sur la question des niveaux d'analyse.

Déterminer les niveaux d'analyse : l'origine des facteurs explicatifs et expliqués

Dans l'analyse des réseaux, le niveau micro correspond alors à celui du nœud ou de la dyade (l'acteur, l'équipe, l'organisation, etc., et leurs relations), alors que le niveau macro correspond à celui du réseau dans sa globalité (Galaskiewicz & Wasserman, 1994 ; Provan *et alii*, 2007). On trouve également la distinction entre *egocentric network* et *whole network* (Kilduff & Tsai, 2003) pour désigner les niveaux micro et macro. Bien que l'analyse des réseaux favorise le recours à une approche multi-niveaux (Lecocq, 2002 ; Contractor *et alii*, 2006), de nombreux travaux adoptent une approche micro pour tenter d'expliquer les relations entre acteurs ou organisations en fonction de leurs attributs et spécificités, sans que des éléments relatifs au réseau dans son ensemble n'interviennent directement (Provan *et alii*, 2007). Cela est rendu possible par le statut intermédiaire des nœuds qui ne sont ni totalement autonomes, ni totalement dépendants, comme l'illustrent les partisans de la firme semi-autonome.

Symétriquement, quelques travaux portent sur l'impact de certaines caractéristiques des réseaux (telles que leur structure) sur d'autres variables du réseau (telles que la performance globale) sans que des variables individuelles n'interviennent directement. Ils se situent donc au niveau macro ou « *whole network level of analysis* » (voir Provan *et alii*, 2007 pour une revue complète sur ce niveau d'analyse) : « *Finally, researchers at the network level may choose to study the impact of multilevel actions and structures on network level outcomes.* » (Provan *et alii*, 2007, p. 483). Les auteurs recensent plusieurs agrégats pouvant alimenter de telles études, tels que la densité du réseau, la fragmentation, la gouvernance, la centralisation, etc.

L'intégration dans la même étude, d'éléments appartenant à ces deux niveaux d'analyse sous-tend une approche dite « méso » (Cappelli & Sherer, 1991). Plus précisément :

Le niveau méso est le lieu de confrontation entre les forces macro et micro-structurelles et correspond au cadre d'action du dirigeant. [...] les principaux éléments traités dans une approche méso sont :

- les effets du contexte sur le comportement des individus et des groupes
- la construction du contexte par les processus psychologiques des individus et les dynamiques sociales
- les parallèles et les discontinuités dans les processus comportementaux des individus, des groupes et des organisations. (Lecocq, 2002, p. 8)

Plus généralement, lorsque l'articulation des concepts ou des variables traverse plusieurs niveaux d'analyse, l'approche est dite « multi-niveaux »³. Comme le souligne Xavier Lecocq (2002), le propre d'une telle approche est de positionner l'individu (niveau inférieur) dans son contexte (niveau supérieur), qui peut lui-même s'imbriquer dans un « super-système » (l'industrie, le pays, l'environnement etc.).

3. Voir Lecocq (2002) et Contractor *et alii*, (2006) pour deux articles dédiés à l'articulation des niveaux d'analyse et illustrés par le cas des réseaux inter-organisationnels.

L'approche par les réseaux est donc particulièrement adaptée à l'articulation des niveaux. Ainsi, plusieurs contributions cherchent à expliquer les effets d'un individu sur des caractéristiques propres au réseau dans son ensemble, notamment au travers de la firme « pivot » ou du « *hub* » (Jarillo, 1988). Symétriquement, certains auteurs se sont penchés sur l'impact de certaines caractéristiques du réseau sur les comportements individuels, tels que l'apprentissage organisationnel ou l'innovation (Ahuja, 2000 ; Bell, 2005). Ces études mettent en relation des concepts ou des variables appartenant au niveau micro (la taille d'un individu, son rôle etc.) avec des variables globales du réseau et adoptent de ce point de vue une approche méso.

Enfin, lorsque des éléments extérieurs au réseau sont mobilisés (son environnement, son secteur etc.) on parle du niveau « méta » (Parkhe *et alii*, 2006), c'est-à-dire du « super-système » qui englobe le réseau. On peut citer ici l'étude de Koka *et alii*, (2006), qui montrent l'effet de l'évolution de l'environnement (changement technologique ou réglementaire) sur la structure du réseau, en se positionnant explicitement dans une stratégie de recherche dyadique (l'unité d'analyse est la création ou la dissolution de dyades, qui caractérise l'évolution de la structure du réseau). Le niveau d'analyse méta permet donc d'encadrer le réseau dans un environnement plus vaste et montrer ainsi les effets de variables environnementales sur les acteurs du réseau ou sur le réseau lui-même (Madhavan *et alii*, 1998 ; Koka *et alii*, 2006 ; Hagedoorn, 2006 ; Koka & Prescott, 2008).

Le tableau suivant propose une typologie des niveaux d'analyse selon la relation entre les facteurs explicatifs et expliqués.

Tableau 2 : Typologie des niveaux d'analyse des réseaux et relation entre facteurs explicatifs et expliqués

Facteurs explicatifs (<i>inputs</i>)	Facteurs expliqués (<i>outcomes</i>)	
	<i>Individuels</i>	<i>Collectifs</i>
Individuels ou relationnels	Impact d'individus sur d'autres individus, par interactions dyadiques (niveau micro)	Impact des individus sur le réseau (niveau méso)
Du réseau	Impact des caractéristiques du réseau sur les individus (niveau méso)	Impact des caractéristiques du réseau sur le réseau (niveau macro)
Environnementaux	Impact de l'environnement sur les individus du réseau (multi-niveaux)	Impact de l'environnement sur le réseau (niveau méta)

Source : Traduit et complété de Provan *et alii* (2007), p. 483.

La littérature sur les réseaux propose d'autres niveaux d'analyse, qui correspondent en fait à des types de réseaux. Par exemple, Brass *et alii* (2003) organisent leur revue autour des niveaux interpersonnels, *inter-unit* et inter-organisationnels :

We begin with the interpersonal level of analysis (individual people as actors), then consider interunit networks (groups as actors), and follow with the interorganizational level of analysis (organizations as actors). (Brass *et alii*, 2003, p. 796)

Dans un réseau de type interpersonnel, le niveau micro est l'individu et le réseau d'individus constitue le niveau macro. De même pour les réseaux *inter-unit* ou inter-organisationnels etc. De nombreuses confusions sur les niveaux peuvent donc résulter de l'absence d'une définition claire de l'unité d'analyse, de la nature des nœuds et des relations. La question de la cohérence entre le choix de l'unité et celui des niveaux d'analyse est alors primordiale, bien qu'il n'y ait pas de règle systématique imposant des niveaux en fonction de l'unité. On peut citer à nouveau l'étude de Koka *et alii*,

(2006) dans laquelle une stratégie dyadique est menée (création ou destruction de relations) pour étudier l'effet de changements environnementaux (niveau méta) sur l'évolution de la structure d'un réseau (niveau macro). C'est donc plus la recherche de cohérence et de clarté qui doit orienter les choix :

Articulating network change in terms of tie creation and dissolution brings clarity and tractability to both theory and methods in that such a specification of the units of analysis allows us to rigorously model how explanatory factors at various levels influence network evolution. (Koka *et alii*, 2006, note de bas de page 721)

Provan *et alii* (2007) soulignent alors que l'approche micro a dominé l'analyse des réseaux en management, notamment au moyen de stratégies dyadiques. Les approches méso ou multi-niveaux sont quant à elles favorisées par les « *networkers* » qui s'inscrivent dans la lignée structuraliste issue de la sociologie (Blau, 1982, Wellman, 1988) et pour qui l'analyse des réseaux permet avant tout la contextualisation des individus et de leurs comportements. Toutefois, un intérêt croissant est porté sur les approches macro (Provan *et alii*, 2007) et la prise en compte du niveau méta (Parkhe *et alii*, 2006). La difficulté principale que rencontrent ces deux approches réside dans le problème de la spécification des frontières du réseau. En effet, dès lors que l'on considère le réseau dans son ensemble et/ou l'environnement dans lequel il est imbriqué, il devient nécessaire de définir la règle par laquelle le chercheur borne le réseau qu'il souhaite étudier. Nous proposons des éléments de réponse à ce problème dans la partie qui suit.

La spécification des frontières d'un réseau

Comme il a été annoncé en introduction, ce problème revient à celui de la définition des contours du réseau (ou des sous-groupes du réseau) par une règle d'inclusion des nœuds, qui pourra porter sur les attributs des nœuds, sur les caractéristiques des relations ou sur les activités du réseau selon le choix de l'unité d'analyse :

In the process of choosing a set of actors composing a network, analysts focus on one or more of three sets of components: actors, relations or activities. (Laumann *et alii*, 1992, p. 67)

En se basant sur une revue de la littérature des réseaux sociaux au niveau d'analyse macro ou « *whole network* », Laumann *et alii* (1992) déduisent deux « perspectives méta-théoriques » : les approches nominaliste et réaliste. La première favorise le point de vue de l'analyste ou du chercheur dans la détermination analytique des frontières, alors que la seconde se base sur la subjectivité des individus étudiés :

The realist strategy of setting network boundaries by definition assumes the proposition that a social entity exists as a collectively shared awareness of all, or at least most, of the actors who are members. (p. 65) [...] [In the nominalist approach], delineation of network boundaries is analytically relative to the purpose of the investigator, and thus network closure has no ontologically independent status. (Laumann *et alii*, 1992, p. 66).

Dans l'approche nominaliste, la conscience des individus quant à leur appartenance au réseau devient donc une question empirique et non plus une hypothèse, contrairement à la démarche réaliste, qui se fonde sur les déclarations des acteurs. Lorsque l'unité d'analyse est de nature nodale, la démarche la plus intuitive consiste alors à déterminer un ensemble d'attributs aux acteurs, en se basant soit sur leurs déclarations (approche réaliste) soit sur une liste préétablie par le chercheur (nominaliste). Par exemple, si l'on cherche à étudier le réseau des *fans* des produits Apple, la démarche nominaliste de spécification des frontières consisterait à fixer des

conditions pour l'identification d'un *fan*. C'est le chercheur qui détermine qui est *fan* et qui ne l'est pas. L'approche réaliste consisterait quant à elle à considérer comme *fan* tout individu qui se déclarerait comme tel (sur un site Internet de *fans*, par exemple). Cette dernière est donc mieux adaptée à l'étude de vastes réseaux, comprenant des centaines, voire des milliers de nœuds (Laumann *et alii*, 1992), pourvu qu'il existe un moyen de centraliser les déclarations. Lorsque c'est le chercheur qui détermine qui appartient au réseau en fixant une règle d'inclusion relative aux attributs des nœuds, il est alors intéressant de voir si le sentiment d'appartenance des individus coïncide ou non avec la règle fixée.

Si, en revanche, l'unité d'analyse est de nature relationnelle, la règle d'inclusion des nœuds dans le réseau ou dans un sous-groupe du réseau portera sur les caractéristiques propres aux relations, telles que la présence, la nature, la fréquence ou l'intensité des interactions. L'identification des frontières des sous-groupes d'un réseau, tels que les « cliques » (Luce & Perry, 1949), ou les « cercles sociaux » (Kadushin, 1966 ; Alba & Moore, 1983) se fonde notamment sur une démarche réaliste (Laumann *et alii*, 1992). Cette dernière consiste alors à se baser sur les déclarations des acteurs quant à leurs interactions avec d'autres, via des séries d'entretiens ou de questionnaires par exemple (voir Provan & Sebastian, 1998). Au contraire, la démarche nominaliste prévoit la fixation par le chercheur d'un critère relatif aux relations, un seuil minimum d'interactions par exemple. Une bonne illustration de cette démarche est fournie par la théorie des *small worlds* (Milgram, 1967 ; Watts, 1999) selon laquelle six degrés de séparation suffisent pour connecter deux individus pris au hasard dans la population mondiale. Formellement, les *small worlds* sont définis dans l'analyse des réseaux par deux conditions relatives aux relations : le nombre moyen de relations intermédiaires entre deux nœuds (L : *average path length*) doit être relativement faible alors que le coefficient d'agglomération (CC : *clustering coefficient*) doit être élevé. L mesure le degré moyen de séparation entre toute paire de nœud selon le chemin le plus court qui les sépare, alors que CC est une mesure du nombre de contacts interconnectés d'un même nœud (Uzzi *et alii*, 2007). C'est donc ici l'analyste qui trace les frontières du réseau selon les valeurs seuils de L et CC .

Enfin, lorsque l'analyse porte sur des activités ou des processus plutôt que sur les attributs des individus ou de leurs interactions, les frontières du réseau sont déterminées par une règle relative à la participation aux activités ou processus. Dès lors, les questions relatives aux caractéristiques des nœuds et des relations perdent leur statut d'hypothèse et deviennent des objets d'étude (Laumann *et alii*, 1992). Dans l'approche réaliste, ce sont les individus qui déclarent leur participation, alors que la démarche nominaliste consiste à déterminer analytiquement cette participation, par la fixation d'un seuil d'implication, par exemple. Le tableau

Tableau 3 : Typologie des stratégies de spécification des frontières et nature de l'unité d'analyse

Perspective métathéorique	Nature de l'unité d'analyse		
	<i>Nodale</i>	<i>Relationnelle</i>	<i>Activités / processus</i>
Réaliste	Attributs auto-déclarés par les acteurs	Interactions avec d'autres individus auto-déclarées par les acteurs	Participation à une activité ou un processus auto-déclarée par les acteurs
Nominaliste	Détermination par le chercheur de la liste d'attributs nécessaires pour l'inclusion	Détermination par le chercheur du niveau minimum d'interactions nécessaire pour l'inclusion	Détermination par le chercheur des participants à une activité ou un processus

suivant présente une typologie des stratégies de spécifications des frontières des réseaux selon le choix de l'unité d'analyse et de la perspective métathéorique.

Source : Adapté de Laumann *et alii* (1992), p. 70, et Gillespie & Murty (1991), p. 203.

Doreian & Woodard (1994) proposent une règle généralisable d'inclusion par expansion ou « effet boule de neige » en quatre phases, qui combine les approches réaliste et nominaliste. Les deux premières phases consistent à déterminer le cœur du réseau, d'abord par une règle d'inclusion forte portant sur les relations et permettant d'obtenir la liste des individus centraux, puis au travers d'entretiens auprès de ces derniers dans le but de compléter la liste. Les phases trois et quatre consistent quant à elles à déterminer la périphérie du réseau, d'abord au moyen d'un seuil minimum k d'interactions avec le cœur, puis par une seconde série d'entretiens auprès des individus de la périphérie pour y inclure leur liste de partenaires, pourvu que ces derniers satisfassent la condition sur k .

Symétriquement, que la démarche soit réaliste ou nominaliste, il est possible d'imaginer une règle d'inclusion mixte, qui porterait à la fois sur des attributs relatifs aux nœuds, aux relations et aux activités (Laumann *et alii*, 1992). L'exemple des *clusters*, districts industriels, pôles de compétitivité ou plus généralement des réseaux territorialisés d'entreprises montre que les critères d'inclusion d'une entreprise dans le réseau portent sur les trois unités :

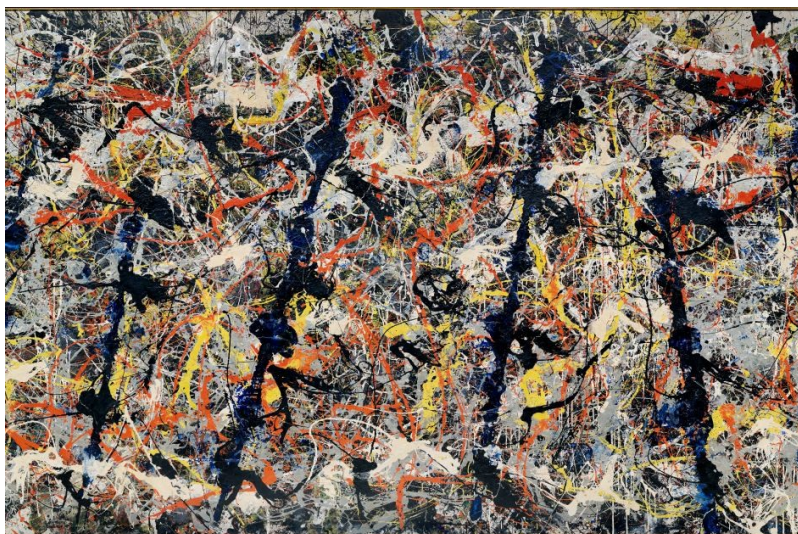
Ces réseaux peuvent alors se définir comme des ensembles coordonnés d'acteurs hétérogènes, géographiquement proches, qui coopèrent et participent collectivement à un processus de production. (Ehlinger *et alii*, 2007, p. 156)

Pour autant, la définition d'une règle d'inclusion portant sur deux ou trois focus réduit la portée de l'analyse :

Some investigators have stipulated inclusion rules in terms of two or more of our three definitional foci. While this may lead to theoretically elegant definitions of membership, it also has major weakness, in that it reduces the number of problematic features to be explained given knowledge of network structure. (Lauman *et alii*, 1992, p. 69)

Conclusion

L'analyse des réseaux offre un potentiel d'abstraction à la fois puissant et périlleux. Son champ d'application est d'autant plus étendu que tout ce qui nous entoure semble pouvoir se décomposer en « nœuds » et en « arcs ». Ce constat vaut également pour les relations entre individus au sein des entreprises, pour les organisations entre elles et pour les sciences de gestion en général, dès lors qu'elles rompent avec l'étude d'acteurs isolés. C'est donc *via* la sociologie et le comportement organisationnel que l'analyse des réseaux dans sa version la plus structuraliste s'est d'abord introduite dans le champ de la gestion, pour ensuite s'intégrer aux multiples courants tels que la théorie des coûts de transaction, des alliances inter-firmes, de la dépendance vis-à-vis des ressources etc. Ainsi, pour préserver le potentiel de l'analyse des réseaux, tout en limitant les risques qui y sont associés, nous avons proposé des éléments de réponse aux trois questions primordiales que sont celles du choix de l'unité d'analyse, du ou des niveaux d'analyse et de la spécification des frontières du réseau. Au-delà des spécificités propres à chacune de ces trois questions, nous avons tenté de montrer comment elles s'articulent pour permettre de mieux penser à l'aide des réseaux. S'il n'y a pas de règle qui imposerait systématiquement de situer l'analyse à tel ou tel niveau en fonction du choix de l'unité, c'est la cohérence entre les structures sous-jacentes des éléments étudiés qui doit guider le chercheur. De même, le choix de l'unité d'analyse ne détermine pas l'étendue de l'objet d'étude, mais plutôt ce sur quoi doit porter la règle de spécification de ses frontières.



Jackson Pollock,
Blue poles (1952)

Ainsi, en nous inspirant principalement de l'étude de Fombrun (1982), nous avons vu que la stratégie de recherche est orientée par le choix de l'unité d'analyse, selon que cette dernière soit de nature nodale, relationnelle ou relative à une activité du réseau pris dans sa globalité. L'analyse portera alors sur les attributs des acteurs (stratégie nodale), sur les caractéristiques des interactions entre paires (stratégie dyadique) ou triplets (triadique) d'acteurs, ou encore sur les activités ou processus qui caractérisent le réseau, tout en permettant de situer l'analyse à plusieurs niveaux. Ensuite, en combinant plusieurs études et revues de littérature sur la question des niveaux d'analyse, nous avons mis en

évidence trois niveaux génériques à partir desquels il est possible, en spécifiant la nature de l'unité d'analyse par exemple, de retrouver les différents types de réseaux proposés par la littérature : les niveaux micro (ou du nœud), macro (ou du réseau) et méta (ou de l'environnement du réseau). L'approche méso se situe alors à l'intersection des niveaux micro et macro et plus généralement, la mise en relation d'éléments appartenant à plusieurs niveaux sous-tend une approche multi-niveaux. Le choix du ou des niveaux d'analyse est donc contingent à la relation entre les facteurs expliqués et explicatifs. Enfin, sur la base de revues de littérature principalement orientées sur l'analyse des réseaux sociaux au niveau macro, nous avons mis en évidence six stratégies de définition des frontières internes et externes d'un réseau, selon la nature de l'unité d'analyse et le choix de l'approche métathéorique réaliste ou nominaliste. La première se fonde sur le jugement des acteurs alors que la seconde favorise celui du chercheur. Aucune stratégie ne s'avère être systématiquement supérieure aux autres et le choix dépend de l'objectif de la recherche ainsi que des caractéristiques de chaque réseau.

En nous appuyant sur l'exemple très particulier de l'analyse des réseaux et de la littérature qui s'y rapporte, nous avons souhaité porter un éclairage sur des questions qui concernent tout type d'analyse et montrer ainsi l'importance d'une articulation cohérente entre le choix de l'unité d'analyse, des niveaux d'analyse et d'une règle de spécification des frontières de l'objet d'étude.

Références

- Abbott Andrew (1995) "Things of Boundaries", *Social Research*, vol. 62, n° 4, pp. 857-882.
- Ahuja Gautam (2000) "Collaborative networks, structural holes, and innovation: A longitudinal study", *Administrative Science Quarterly*, vol. 45, n° 3, pp. 425-455.
- Alba D. Richard & Moore Gwen (1983) "Elite social circles", in Burt R. & Minor M. J., (Eds.) *Applied network analysis. A methodological introduction*, London, SAGE Publications pp. 245-262.
- Bell G. Geoffrey (2005) "Clusters, networks, and firm innovativeness", *Strategic Management Journal*, vol. 26, n° 3, pp. 287-295.
- Benassi Mario (1995) "Governance factors in a network process approach", *Scandinavian Journal of Management*, vol. 11, n° 3, pp. 269-281.

- Blau M. Peter (1982) "Structural sociology and network analysis, an overview", in Marsden V. Peter & Lin Nan (Eds.), *Social Structure and Network Analysis*, Beverly Hills, SAGE Publications.
- Borgatti P. Stephen & Foster C. Pacey (2003) "The Network Paradigm in Organizational Research: A Review and Typology", *Journal of Management*, vol. 29, n° 6, pp. 991-1013.
- Boudon Raymond (2006) "Bonne et mauvaise abstraction", *L'année sociologique*, vol. 56, n° 2, pp. 263-284.
- Brass J. Daniel, Galaskiewicz Joseph, Greve R. Henrich & Tsai Wenpin (2003) "Taking Stock of Networks and Organizations: A Multilevel Perspective", *The Academy of Management Journal*, vol. 47, n° 6, pp. 795-817.
- Burt Ronald S. & Minor Michael J. (1992) *Structural holes: The social structure of competition*, Cambridge, Harvard University Press.
- Callon Michel (1986) "Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles St-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieux", *L'année sociologique*, vol. 36, pp. 169-208.
- Cappelli Peter & Sherer D. Peter (1991) "The missing role of context in OB: The need for a meso-level approach", in Cummings Larry L. & Staw Barry M. (Eds), *Research in Organizational Behavior*, vol. 13, pp. 55-110.
- Contractor S. Noshir, Wasserman Stanley & Faust Katherine (2006) "Testing Multitheoretical, Multilevel Hypotheses about Organizational Networks: An Analytic Framework and Empirical Example", *The Academy of Management Review*, vol. 31, n° 3, pp. 681-703.
- Curien Nicolas (2000) *Economie des Réseaux*, Paris, La découverte, collection Repères.
- Doreian Patrick & Woodard L. Katherine (1994) "Defining and Locating Cores and Boundaries of Social Networks", *Social Networks*, vol. 16, n° 4, pp. 267-293.
- Dumez Hervé & Jeunemaitre Alain (2010) "The Management of Organizational Boundaries: A Case Study", *M@n@gement*, vol. 13, n° 3, pp. 151-171.
- Dumez Hervé (2011) "Qu'est-ce que la recherche qualitative ?", *Libellio d'Aegis*, vol. 7, n° 4, pp. 47-58.
- Ehlinger Sylvie, Perret Véronique & Chabaud Didier (2007) "Quelle gouvernance pour les réseaux territorialisés d'organisations ?", *Revue Française de Gestion*, vol. 170, n° 1, pp. 155-171.
- Fombrun J. Charles (1982) "Strategies for Network Research in Organizations", *The Academy of Management Review*, vol. 7, n° 2, pp. 280-291.
- Galaskiewicz Joseph & Wasserman Stanley (1994) "Introduction: Advances in the social and behavioral sciences from social network analysis", in Wasserman Stanley & Galaskiewicz Joseph (Eds.), *Advances in social network analysis*, Thousand Oaks (CA), SAGE Publications.
- Gillespie F. David & Murty A. Susan (1991) "Setting Boundaries for Research on Organizational Capacity to Evacuate", *International Journal of Mass Emergencies and Disasters*, vol. 9, n° 2, pp. 201-218.
- Granovetter Mark (1985) "Economic action and social structure: The problem of embeddedness", *American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 3, pp. 481-510.
- Gulati Ranjay (1988) "Alliances and Networks", *Strategic Management Journal*, vol. 19, n° 4, Special Issue (April), pp. 293-317.
- Hagedoorn John (2006) "Understanding the Cross-Level Embeddedness of Interfirm Partnership Formation", *The Academy of Management Review*, vol. 31, n° 3, pp. 670-680.
- Jacob Marie-Rachel (2012) *Entre travail et organisation : les individus en action dans l'entreprise. Une enquête sur la collaboration entre salariés et travailleurs extérieurs dans une*

- grande entreprise*, Thèse de doctorat en Sciences de gestion, Nanterre, Université Paris Ouest-Nanterre La Défense.
- Jarillo J. Carlos (1988) "On strategic networks", *Strategic Management Journal*, vol. 9, n° 1, pp. 31-39.
- Jones Candace, Hesterly S. William & Borgatti P. Stephen (1997) "A General Theory of Network Governance: Exchange Conditions and Social Mechanisms", *The Academy of Management Review*, vol. 22, n° 4, pp. 911-945.
- Kadushin Charles (1966) "The friends and supporters of psychotherapy: on social circles in urban life", *American Sociological Review*, vol. 31, n° 6, pp. 786-802.
- Kadushin Charles (1978) "On the Problem of Formalizing Emergent Networks among Innovators in Education", Paper prepared for the school capacity for problem solving group in the National Institute for Education.
- Kilduff Martin & Tsai Wenpin (2003) *Social networks and organizations*, Thousand Oaks (CA), SAGE Publications.
- Koka R. Balaji, Madhavan Ravindranath & Prescott E. John (2006) "The Evolution of Interfirm Networks: Environmental Effects on Patterns of Network Change", *The Academy of Management Review*, vol. 36, n° 3, pp. 721-737.
- Koka R. Balaji & Prescott E. John (2008) "Designing Alliance Networks: The influence of Network Position, Environmental Change, and Strategy on Firm Performance", *Strategic Management Journal*, vol. 29, n° 6 (June), pp. 639-661.
- Lamont Michèle & Molnàr Viràg (2002) "The study of boundaries in the social Sciences", *Annual Review of sociology*, vol. 28, n° 1, pp. 167-195.
- Laumann Edward O., Marsden Peter V., & Prensky David (1992) "The Boundary Specification Problem in Network Analysis", in Freeman Linton C., White Douglas R., & Romney A. Kimball (1992) *Research Methods in Social Networks*, New Brunswick (NJ), Transaction Publishers, pp. 61-87.
- Lecocq Xavier (2002) "Contribution à une réflexion sur l'articulation des niveaux d'analyse en Sciences de Gestion", in Mourgues Nathalie et alii (2002) *Questions de méthodes en sciences de gestion*, Cormelles, Editions EMS, pp. 173-192.
- Lorenzoni Guido & Baden-Fuller Charles (1995) "Creating a strategic center to manage a web of partners", *California Management Review*, vol. 37, n° 3 (Spring), pp. 146-163.
- Luce R. Duncan & Perry D. Albert (1949) "A method of matrix analysis of group structure", *Psychometrika*, vol. 14, n° 2, pp. 95-116.
- Madhavan Ravindranath, Koka R. Balaji & Prescott E. John (1998) "Networks in Transition: How Industry Events (Re)Shape Interfirm Relationships", *Strategic Management Journal*, vol. 19, n° 5, pp. 439-459.
- Miles E. Raymond & Snow C. Charles (1986) "Organizations: new concepts for new forms", *California Management Review*, vol. 28, n° 3, pp. 62-73.
- Miles E. Raymond & Snow, C. Charles (1992) "Causes of failure in network organizations", *California Management Review*, vol. 34, n° 4, pp. 52-72.
- Milgram Stanley (1967) "The small world Problem" *Psychology Today*, vol. 1, n° 1, pp. 61-67.
- Parkhe Arvind, Wasserman Stanley & Ralston A. David (2006) "New Frontiers in Network Theory Development", *Academy of Management Review*, vol. 31, n° 3, pp. 560-568.
- Pfeffer Jeffrey & Salancik R. Gerald (1978) *The external control of organizations: A resource dependence perspective*, New York, Harper & Row.
- Powell W. Walter (1990) "Neither market nor hierarchy: Network forms of organization", *Research on Organizational Behavior*, vol. 12, pp. 295-336.
- Provan G. Keith & Sebastian G. Juliann (1998) "Networks within Networks: Service Link Overlap, Organizational Cliques, and Network Effectiveness", *The Academy of Management Journal*, vol. 41, n° 4, pp. 453-463.

- Provan G. Keith & Kenis Patrick (2007) "Modes of Network Governance: Structure, Management and Effectiveness", *Journal of Public Administration Research and Theory*, vol. 18, n° 2, pp. 229-252.
- Provan G. Keith, Fish Amy & Sydow Joerg (2007) "Interorganizational Networks at the Network Level: A Review of the Empirical Literature on Whole Networks", *Journal of Management*, vol. 33, n° 3, pp. 479-516.
- Ring S. Peter & Van de Ven H. Andrew (1992) "Structuring cooperative relationships between organizations", *Strategic Management Journal*, vol. 13, n° 7, pp. 483-498.
- Santos Filipe M & Eisenhardt Kathleen M. (2005) "Organizational boundaries and theories of organization", *Organization Science*, vol. 16, n° 5, pp. 491-508.
- Sydow Joerg & Windeler Arnold (1998) "Organizing and evaluating interfirm networks: A structurationist perspective on network processes", *Organization Science*, vol. 9, n° 3, pp. 265-284.
- Uzzi Brian, Amaral Luis & Reed-Tsochas Felix (2007) "Small-world networks and management science research: a review", *European Management Review*, vol. 4, n° 2, pp. 77-91.
- Watts J. Duncan (1999) "Networks, dynamics, and the small-world phenomenon", *American Journal of Sociology*, vol. 105, n° 2, pp. 493-527.
- Wellman Barry (1988) "Structural analysis: From method and metaphor to theory and substance",* in Wellman B. & Berkowitz S. D. (Eds.), *Social structures: A network approach*, pp. 19-61, New York, Cambridge University Press.
- Williamson E. Oliver (1991) "Comparative economic organization: The analysis of discrete structural alternatives", *Administrative Science Quarterly*, vol. 36, n° 2, pp. 269-296.
- Yin K. Robert (2011) *Applications of Case Study Research, Applied Social Research Methods*, Thousand Oaks (CA), SAGE Publications ■

Lille, 1914

Hervé Dumez
École polytechnique / CNRS

C'était à Denain, à une quarantaine de kilomètres de Lille, le 30 juillet 1914.

La fanfare s'avancait dans la rue principale, mais l'allant bonhomme de la musique contrastait avec la gravité des visages. Suivaient les drapeaux des syndicats métallurgistes et miniers, des coopératives ouvrières, de la section locale du parti socialiste. Ils étaient trois cents au départ, mais d'autres les rejoignirent et ils furent bientôt près d'un millier. Sur les trottoirs, des badauds regardaient passer le défilé. Certains se hâtaient de rentrer chez eux. D'autres laissaient paraître une hostilité sourde. Sur la place de l'hôtel de ville, un adjoint au maire harangua les manifestants. Le maire lui-même, François Lefebvre, venait d'être élu député socialiste de la circonscription et se trouvait à Paris. On criait « *À bas la guerre, vive la paix* ». Dans la foule, le commissaire de police observait les événements. Le secrétaire de la section syndicale des métallurgistes lut ensuite un long texte, « *rédigé dans un français douteux* », précise le commissaire dans son rapport au sous-préfet de Valenciennes, « *reproduisant contre le capital et les capitalistes, la patrie, les lieux communs des antimilitaristes* » et affirmant que le prolétariat devait s'opposer à la guerre par tous les moyens.

Fallait-il procéder aux arrestations prévues ? Dans chaque département, une liste de meneurs susceptibles de s'opposer à la mobilisation et de soulever le peuple contre la guerre avait été établie. On l'appelait le carnet B. Le département du Nord, largement socialiste, comptait 243 noms, dont nombre d'élus. Le préfet, Félix Trépont, était partisan d'une action plus modérée. Il faisait remarquer que les socialistes du Nord étaient de tendance guesdiste. Or, ce courant s'était opposé au projet de grève générale lancé par Jaurès en cas de déclaration de guerre. Trépont avait donc divisé le carnet B en deux sous-listes : une minorité de gens à arrêter préventivement dès la déclaration de guerre (59 noms), et les autres, devant être surveillés mais laissés en liberté. Il attendait l'aval du ministère.

Lorsque parvint le décret de mobilisation, le 1^{er} août, il n'avait toujours pas reçu de réponse. Un nouveau télégramme arriva à la préfecture à 21h le même jour : Paris laissait les mains libres aux autorités locales pour faire au mieux, sous leur responsabilité. Les arrestations commencèrent le lendemain à l'aube. Il y eut peu de protestations.



Le 1^{er} août, en fin d'après-midi, les affiches annonçant la mobilisation générale avaient été apposées dans les rues. Les cloches de toutes les églises s'étaient mises à sonner le tocsin. À la gendarmerie de Roubaix, un brigadier bouclait son ceinturon et son baudrier. Sa femme, angoissée, s'écriait : « *Alfred, prends ton pistolet !* » et lui, maugréant et avisant son jeune fils de treize ans l'observant silencieux dans un coin de la pièce : « *Viens avec moi, Ernest.* » Le gendarme en grand uniforme et le garçon

firent le tour de la ville. Partout, devant les affiches, s'étaient formés des groupes. Le silence régnait. On chuchotait à peine parfois, à l'approche du gendarme et de l'enfant. Aucun signe de rébellion, aucun signe de joie patriotique : juste un silence oppressant. Les hommes lisaient, tour à tour, restaient un moment et puis s'en allaient.



Rue Faidherbe,
après les bombardements

Dans l'après-midi du 2 août, des colonnes de mobilisables entrent dans Lille en chantant la Marseillaise. Aucun incident n'est à déplorer, si ce n'est que quelques commerçants ont augmenté aussitôt leurs prix. Un gros minotier s'est félicité en public des heureuses perspectives que promet la guerre : « *Mon père a fait de bonnes affaires en 1870. J'espère bien en faire maintenant d'excellentes.* » Quelques magasins sont pillés. Le 5, la population s'affole. L'entreprise Maggi avait prévu de lancer un nouveau bouillon et la campagne de réclame procédait en plusieurs temps : le premier consistait à couvrir la ville de petites affiches mystérieuses, afin de susciter la curiosité des

consommateurs. Le bruit court que ces affiches ont été posées par des espions et sont des signes pour les troupes allemandes. Elles sont arrachées. Les boutiques aux noms à consonance allemande sont pillées, telle la joaillerie Mielle à l'angle de la Grand'Place et de la rue Nationale.



L'état-major prévoit une guerre courte et offensive. L'armée française prendra l'initiative à l'est et entrera en Alsace-Lorraine. Le front nord restera à l'écart des hostilités. La vieille citadelle de Lille, construite par Vauban et modernisée au XIX^e siècle, a été déclassée. Par décret en date du 1^{er} août 1914, la cité a été déclarée « ville ouverte » : en cas d'attaque allemande, on ne la défendra pas. On s'attend si peu à l'extension du front de ce côté qu'on a nommé comme chef de la région militaire un général à la retraite, Percin, ex-candidat malheureux du parti radical à la députation dans la circonscription de Neuilly, écrivant dans *Le Bonnet rouge*, affichant ses amitiés socialistes. Il est clair qu'on ne savait qu'en faire et qu'on l'a nommé dans le secteur considéré comme le moins sensible.

À la différence de ce que suppose l'état-major, la population, dans son ensemble, est persuadée que l'armée allemande va entrer en Belgique et se rabattre vers le Nord.

C'est bien ce qui se passe. Le 15 août, les troupes allemandes menacent Bruxelles. Le 24 août, l'état-major évacue Lille, aux yeux de la population angoissée. « *Le départ de la garnison s'effectua de la façon la plus déplorable* », écrit le préfet. « *Ce ne fut pas une retraite, mais une fuite qui atteignit profondément le moral de la population. Le général Herment s'était abandonné à un courant de panique, et il partit semant, comme dans une déroute, du matériel. Ce désordre fut d'autant plus inexplicable qu'on n'était pas talonné par l'ennemi.* » Le mouvement s'est fait avec une telle précipitation, dans un tel climat d'improvisation, que le préfet, s'étant rendu en hâte à l'hôtel de commandement du 1^{er} corps, après le départ des militaires, y découvre une situation consternante : « *... les pièces les plus secrètes traînaient sur les bureaux. Le Carnet B, les codes de signaux, les chiffres s'épalaient sur des tables chargées de paperasses.* » L'état-major, le ministre de la guerre, ne croient pas à la réalité de l'attaque au nord : une

simple diversion estiment-ils. Le 1^{er} octobre, les premiers réfugiés belges arrivent à Roubaix.



La première phase de la guerre est étrange. L'armée allemande marche sur Paris. Les combats vont se dérouler sur la Marne. Les troupes françaises et les troupes allemandes entrent et sortent de Lille. Chacun essaie de contrôler les axes ferroviaires et routiers, sans trop s'occuper de la ville elle-même. De temps en temps, on voit passer une patrouille de cavaliers ou une automitrailleuse. On se croise. Le 11 septembre, une quinzaine de Uhlans traversent Lille, s'arrêtent en plein centre, à la mairie, et se font indiquer la route de Tournai. Le lendemain, deux ou trois cents artilleurs français parcourent à leur tour la ville, se dirigeant vers Dunkerque. Puis, début octobre, les choses changent brusquement. L'armée allemande a été bloquée sur la Marne et elle n'a pas réussi à envelopper la totalité des troupes françaises. Elle retente la manœuvre un peu plus à l'Ouest. Les Français essaient à leur tour de la déborder. Chacun s'efforce de contourner l'autre, comme si l'on courait vers la mer. Brusquement, Lille devient un enjeu.

Le 3 octobre, les troupes françaises l'ont quitté, n'y laissant qu'un détachement commandé par un lieutenant-colonel mis en retraite en 1912 et rappelé au déclenchement de la guerre, Marie-Félix de Pardieu. Le même soir, un plénipotentiaire allemand se rend à l'hôtel de ville. On lui confirme que la ville est ouverte. Un train blindé allemand se dirige vers la gare à toute vapeur pour la prendre le plus rapidement possible. Des cheminots français l'aigüillent sur une voie de garage à Fives. Là, les troupes françaises qui quittaient la ville le prennent pour cible. Le 9, le détachement de de Pardieu quitte à son tour la ville et il est pris sous le feu ennemi. Le même jour, un avion allemand survole la ville et, visant sans doute le bâtiment des Postes et Télégraphes, il rate sa cible et laisse tomber sa bombe sur l'hôtel de Bretagne. Le lendemain, de Pardieu reçoit l'ordre de retourner à Lille. À 16h30, un peloton du 46^{ème} chasseurs à cheval de réserve remonte le boulevard de la Liberté en direction de la préfecture. Un quart d'heure plus tard, une quarantaine de uhlans font de même, au pas, accompagnés d'un groupe d'otages, dont le maire de Lille, Charles Delesalle, et un groupe de conseillers municipaux. Rapidement, les otages sont abandonnés et le groupe de cavaliers tente de s'échapper. Il y a des fusillades dans toute la ville. À 17h45, on peut estimer que les soldats allemands ont tous délaissé la ville. Lille est devenu un enjeu important en tant que nœud de communications ferroviaires. Un radiotélégramme, signé du Kaiser lui-même arrive le 11 octobre au grand quartier général : « *Je donne l'ordre de prendre Lille à tout prix* ». Des régiments de cavalerie sont envoyés pour contrôler les axes de retraite possibles pour les Français et encercler la place. Le général Wahnschaffe, établi au Croisé-Laroche, fait savoir à de Pardieu, qui a installé son poste de commandement dans la maison Duyck, au coin de la place de Strasbourg et de la rue Nationale, que le bombardement commencera à 8h si la cité ne se rend pas. De Pardieu a pris le téléphone mais n'a pas répondu et a fait dire au téléphoniste qu'il ne l'avait pas trouvé. L'ultimatum est prolongé d'une

*Prise de la porte de Douai
(12 octobre 1914)*



heure. De 9h à 10h30, la ville subit un tir nourri. Wahnschaffe a annoncé la chute d'Anvers et expliqué que toute l'artillerie mobilisée par ce siège convergeait désormais vers Lille. Vers neuf heures du soir, ce sont désormais les obusiers du général Goetz von Olenhusen, de la 40^{ème} division, qui tirent depuis la route de Lens, au sud. L'objectif a été fixé du côté de la Grand'Place. Le bombardement dure environ 20 mn puis reprend vers 23h à coup d'obus incendiaires et dure jusqu'à 1h du matin. Les rues de Béthune et de Molinel, une partie du boulevard de la Liberté, sont détruites. Les Allemands se sont emparés des réservoirs d'eau de l'Arbrisseau, et les pompiers sont impuissants. Lille est encore entourée de remparts ouverts de plusieurs portes. Le 12 au matin, l'artillerie prussienne ouvre une brèche, entre la trouée de la voie ferrée qui mène vers Paris et la porte de Douai. Une autre attaque a lieu au sud. Dans la grande tradition, un officier allemand accompagné d'un trompette et d'un porte-fanion se présente, à cheval, à l'une des portes. Il est amené, les yeux bandés à de Pardieu à qui il demande de se rendre. Dans le même temps, un pilote français, parvient à poser son appareil sur l'esplanade. Il apporte un message du général Maud'huy demandant à de Pardieu de tenir bon. Victime d'une crise d'appendicite, le pilote est emmené à l'hôpital de campagne installé dans Notre Dame de la Treille et opéré. Il ne pourra pas transmettre à Maud'huy la demande de renforts. Quelques pigeons voyageurs sont envoyés, mais ils ne parviendront pas à destination. À 16h30, les Allemands finissent par faire sauter la porte de Douai et font entrer un canon de 77 à l'intérieur de la ville qui se met à tirer à mitraille sur le boulevard. Des détachements du 181^{ème} régiment d'infanterie saxon pénètrent dans la ville en chantant *Nun denket alle Gott et Die Wacht am Rhein*. Des immeubles d'où auraient tiré des francs-tireurs sont incendiés. De Pardieu fait hisser le drapeau blanc au haut de l'église du Sacré-Coeur.

Le 13, devant l'esplanade, les prisonniers ont été rassemblés. À 9h arrive le Kronprinz Rupprecht de Bavière et son état-major. Il rend son épée au commandant vicomte Félix de Pardieu : *« Colonel, je suis heureux de vous rendre votre épée, en témoignage de l'héroïsme de vos troupes pour la défense de Lille. Je vous remercie pour l'humanité que vous avez témoignée envers nos prisonniers. »*

L'épisode chevaleresque de la guerre, dernier reste de siècles anciens, vient de se refermer. Sur le front, la tuerie moderne peut commencer. Quatre ans durant, le Nord est occupé. Avec de la collaboration, de la résistance, des déportations de jeunes à la Pâques 1916 par trains entiers, regroupés dans des camps de concentration implantés à la hâte dans les Ardennes, de l'aide humanitaire mise en place par les États-Unis et organisée par Herbert Hoover, transitant par les Pays-Bas. Louise de Bettignies, une jeune fille de bonne famille qui faisait évader par la Hollande des soldats français ou anglais enfermés dans les territoires occupés, ou des jeunes mobilisables, est arrêtée et meurt d'épuisement et de souffrance dans une forteresse en Allemagne. Lorsque les troupes allemandes évacuent, à l'automne 1918, elles prennent les jeunes en

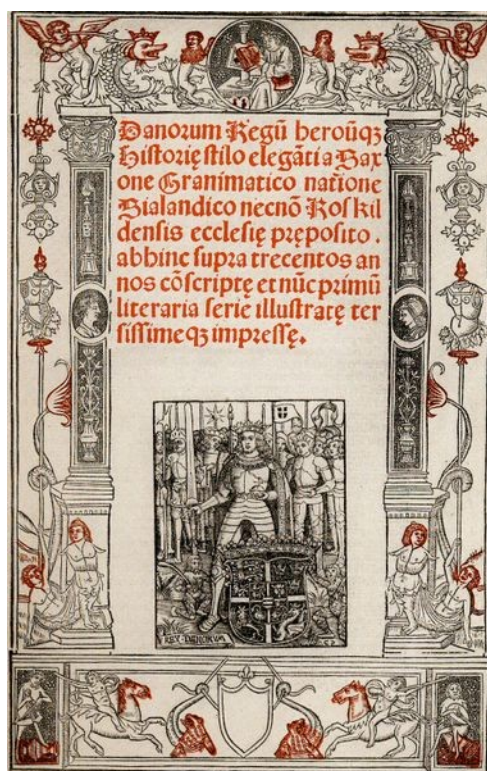
otage, dont Ernest, alors âgé de dix-sept ans. Elles les abandonnent en Belgique quand elles ne se sentent plus menacées et pour fuir plus vite vers l'Allemagne. Libérée, la région est ravagée. Les destructions donnent lieu aux demandes de réparations de la part de la France qui empoisonneront l'après-guerre et conduiront au conflit suivant ■



Kronprinz
Rupprecht de Bavière

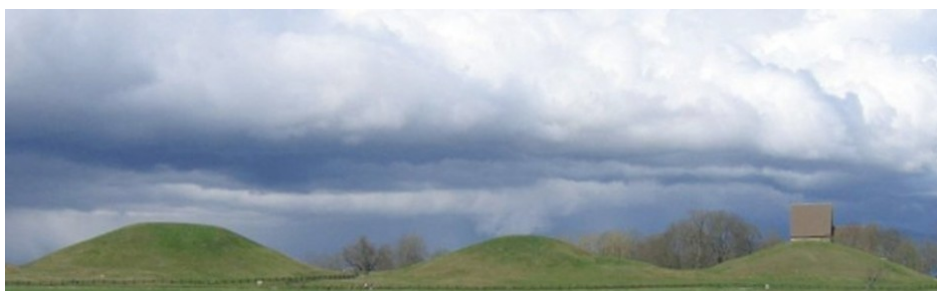
Deux chroniques scandinaves

Hervé Dumez
École polytechnique / CNRS



Gama Uppsala

Trois gigantesques tumulus dominant la plaine, ça et là boisée, de leurs arrondis d'herbes folles, et une mer désormais absente. Des milliers d'esclaves ont dû les construire, dont tout souvenir a été effacé. Nul n'avait osé les violer. Saxo Grammaticus raconte l'histoire d'un groupe de brigands qui, avides de trésors, se mirent à creuser un tunnel. Au premier coup de pioche, une source jaillit du sommet du tertre, donnant naissance à un torrent qui faillit les emporter et les noyer. Plus personne ne tenta donc d'en percer le secret. De toute façon, aucune chambre intérieure ne s'y cache, qu'un corridor oublié desservirait.



Respectant leur silence solitaire, une ville entière se développa à leur pied. Au centre, tel que le décrivit Adam de Brême dans ses *Gesta Hammaburgensis ecclesiae pontificum*, était un temple au toit d'or, abritant la statue des trois dieux : Thor, faiseur de foudre à l'aide de son marteau et commandant les saisons ; Odin, armé en guerre ; Freyr à l'énorme sexe dressé, présidant à la fécondité. À proximité dominait un arbre mystérieux qui restait vert en toute saison, et un puits où se faisaient les sacrifices humains. Plus loin, les princes habitaient de vastes habitations de bois. La pièce centrale servait pour les banquets où l'on se racontait l'histoire des rois et des héros passés – *Uppsala* désignerait cette grande salle des festins. En 1087, dans la plaine, Inge 1^{er} écrasa l'armée de Sven le sacrificateur, imposant le christianisme. Au temple incendié succéda une église, le centre spirituel de la région avec Lund. Lors d'une messe, en son chœur, Eric le saint fut assassiné par un roi danois, puis inhumé là où il était tombé.

Mais au XII^{ème} siècle, soudain la mer se retira. À la panique succéda le désir de vivre encore, et les rois se tournèrent vers l'Église : les autoriserait-on à délaisser cet endroit pour transporter la ville vers le port le plus proche en y construisant une nouvelle cathédrale, la plus grande jamais édifiée au Nord ? Les prélats réfléchirent, acceptèrent finalement, mais à une condition : que la nouvelle ville prît son nom à l'ancienne et s'appelât Uppsala. Les reliques de Saint Eric furent déplacées dans la cathédrale nouvelle. À son tour, la vieille église fut bientôt ravagée par un incendie et ne subsistèrent que chœur et transept.

À la fin du XIX^{ème} siècle, on ne put tenir plus longtemps sans savoir. Un énorme chantier d'excavation ouvrit les collines. On ne trouva que des urnes contenant des cendres, une épée ornée d'or et de pierreries, le squelette d'une femme et d'un enfant. Quel roi brûlé sur un bucher, sa fumée gagnant le walhalla, demanda à ce que sa femme et son enfant lui fussent sacrifiés, sans être destinés à le suivre ? Ou érigea à ses deux amours, son épouse et son fils, un tel mausolée ? Les Suédois aiment à penser que ce furent les rois Sver, souverains mythiques qui donnèrent son nom au pays. Rien ne l'atteste. L'Église, Saxo Grammaticus s'en fait l'écho, qui raconte qu'Odin aimait vivre dans l'antique Uppsala, eut l'idée étonnante de faire des trois tumulus les tombes des trois dieux. C'était reconnaître leur existence et leur pouvoir passés s'exprimant dans cette terre soulevée comme par une main puissante surgie des profondeurs, et tout en même temps proclamer leur disparition définitive, manifestée par ces si visibles tombeaux.

Du port, autrefois en liaison avec les pays les plus lointains, la mer s'éloigna. De la ville fourmillante et active ne resta qu'une église à demi-ruinée. De rois ou de dieux autrefois révéérés, ne demeurèrent que trois collines érigées qui, profanées, ont pourtant gardé leur secret. On ôta jusqu'à son nom à ce lieu. Sans doute en fut ainsi assurée la beauté mystérieuse, sauvage et douce



Amleth

Au livre III de la *Gesta Danorum* ou *Geste des Danois*, Saxo Grammaticus, ayant dit-il abandonné sa plume à sa tâche, raconte cette histoire étrange.

Horwendil, fils de Gerwendil, a tué le roi de Norvège. Pour prix de cet exploit lui est accordée la main de la fille du souverain de Danemark, la douce Gerutha, dont il a bientôt un fils, Amleth. Jaloux de ses succès, son frère Fengo l'assassine en prétendant que Gerutha s'étant attiré la haine de son époux, c'est pour la protéger qu'il a commis son forfait. Il lui succède sur le trône et dans sa couche.

Le jeune Amleth comprend vite qu'il est menacé et, feignant la folie se traîne dans la fange. Les mains dans la cendre du feu, il façonne des crochets de bois qu'il prétend être des pointes acérées et droites qui lui serviront à venger son père. C'est une annonce. Il prend soin en effet de toujours dire la vérité, quoiqu'elle ne puisse pas être interprétée comme telle. Car, dit Saxo, désireux d'être tenu pour ennemi de la fausseté, il mêlait dans ses discours le vrai au faux, si bien que ses paroles ne manquaient pas de véracité et que son genre de subtilité n'était pas trahi par une part de vérité.

Les courtisans l'accompagnent un matin lors d'une promenade sur le rivage et, voulant le mettre à l'épreuve, avisent un gouvernail échoué sur la plage en lui faisant croire qu'il s'agit d'un couteau géant. Il doit s'agir alors, leur répond-il, d'un couteau à jambon (en vieux danois, le jambon, *Lar*, se prononce à la manière de *Lá*, le jeu infini des vagues). Intrigués, ils continuent l'expérience en lui montrant une dune qu'ils disent être un tas de farine. Elle doit avoir été moulue par le ressac blanchissant de la mer, laisse-t-il tomber. Ses soupçons éveillés, son oncle et beau-père organise une rencontre entre le fils et sa mère, espérant que des confidences auront lieu. Derrière une tapisserie, il prend soin de dissimuler un espion mais le jeune homme, accoutumé à être toujours sur ses gardes, découvre ce dernier et le tue. Soigneusement, il découpe son cadavre, en fait bouillir les morceaux et donne le tout à manger aux porcs qui hantent la cour du château. Au banquet du soir, son oncle s'inquiète de n'avoir pas revu son espion. Le garçon lui répond que le cher homme est tombé au cloaque, s'est noyé et a été dévoré par les gorets, ce qui fait rire l'assistance.

Fengo prend alors la décision de faire assassiner son neveu sans qu'il puisse lui-même être suspecté. Il l'envoie à la cour du roi de Bretagne. Deux de ses hommes ont tâche de lui faire escorte mais sont en réalité porteurs d'une lettre secrète gravée sur une tablette de bois enjoignant au souverain anglais d'exécuter le prince à son arrivée. Durant le voyage, Amleth, toujours sur le qui-vive, profite du sommeil des deux émissaires, fouille leurs affaires, trouve la lettre, la lit et la modifie : la nouvelle version demande, pour lui la main de la fille du roi, et la mort pour les deux porteurs de la missive.

Un banquet de fête a été organisé pour l'arrivée de la délégation danoise. Le prince, ostensiblement, ne touche à aucun plat. On le presse de questions et il répond que le pain est imprégné de sang, que la boisson a un goût de fer, que les viandes sentent le cadavre humain. Il ajoute de surcroît, stupéfiant l'assistance, que le roi a un regard d'esclave et que la reine, par trois fois, s'est comportée comme une servante. Le roi se demande s'il a affaire à un fou, ou à un sage profond, et enquête. Le boulanger explique que le pain a été fait avec du froment cultivé sur le champ d'une bataille où de nombreux hommes étaient tombés. L'échanson lui dit que la boisson a été élaborée avec de l'eau prise dans un puits où, l'ayant sondé, on retrouve de nombreuses épées rouillées. Le porcher reconnaît qu'un jour, par distraction, il a laissé échapper ses bêtes et que celles-ci ont dévoré le cadavre d'un brigand. Inquiet, le roi menace sa mère. Elle finit par admettre qu'elle a fauté avec un esclave. Quant à la reine, elle avoue être d'ascendance servile.

Impressionné par la sagesse étonnante d'Amleth et ayant pris connaissance de la correspondance secrète, le roi lui donne sa fille et, par amitié pour le souverain du Danemark, fait exécuter les deux envoyés. Le jeune homme paraît meurtri de ce qui l'arrange : il est dédommagé par une grande quantité d'or qu'il fait fondre et couler dans deux bâtons creux, avant de reprendre le chemin du Danemark.

À peine débarqué, il se roule dans la fange à son habitude danoise et arrive à la cour sale et hirsute. Son apparition glace l'assistance puisque sa mort avait été annoncée. On s'enquiert de ses compagnons et il montre les deux bouts de bois lestés d'or : « Voici l'un, et voici l'autre. » Une fois de plus, il ne mentait pas. Il fait boire les courtisans puis, quand ils sont saisis du sommeil de l'ivresse, les enroule dans les tapisseries de la pièce et les lie par des nœuds inextricables faits à l'aide des crochets de bois qu'il avait confectionnés, utilisant le moyen de vengeance annoncé. Mettant alors le feu à la salle, il les abandonne à leur sort et se rend dans la chambre de son oncle, qu'il réveille et exécute avec son épée.

De Saxo, on ne sait à peu près rien, sinon ce qu'il dit de lui-même dans la préface de son livre. Son père et son grand-père avaient servi le roi Waldemar le Grand, et lui-même faisait partie de l'entourage d'Absalon, évêque de Lund. En 1342, plus d'un siècle après sa mort, frappé par l'élégance de son usage du latin, l'auteur du *Compendium Saxonis* ajouta à son nom l'épithète grammaticus, faisant de lui Saxo le Lettré. En mars 1514, l'imprimeur parisien Josse Badius Ascensius publie son ouvrage, *Danorum Regum Heroumque Historiae* ou *Histoires des Rois et des Héros danois*, vite connu sous le nom de *Gesta Danorum*. Érasme s'enthousiasme à sa lecture. À Lucques en 1554 pour les trois premières parties, en 1574 à Lyon pour la quatrième, paraissent les *Novelle* de Matteo Bandello. Pierre Boaistuau est le premier à en traduire six en français, dont l'histoire de Romeo et Juliette, dans ses *Histoires tragiques extraictes des œuvres italiennes de Bandel* parues à Paris chez Sertenas en 1559. Constatant l'engouement du public français, François de Belleforest décide de traduire systématiquement les *Novelle*, entre 1564 et 1582, en sept volumes, sous le titre d'*Histoires tragiques*. Dans le cinquième tome, on trouve ce récit : *Avec quelle ruse Amleth, qui depuis fut Roy de Dannemarch, vengea la mort de son pere Hordenville, occis par Fengon son frere, et autre occurence de son histoire.*

En 1584, un jeune homme de vingt et un ans en fait une pièce de 98 pages. Quinze ans plus tard, aux alentours de 1600, il la reprend pour en faire un monstre de 171 pages, étoffant considérablement le personnage central, qu'il appelle Hamlet. Pourquoi le h de la fin s'est-il transporté au début, transformant un prince danois en hameau anglais ? Nul ne le sait. Ni non plus pourquoi les deux messagers sont devenus Rosencrantz et Guildenstern. Comme on doute que Shakespeare ait pu lire facilement le français dans le texte, on estime qu'une pièce anglaise a précédé la sienne, probablement de Thomas Kyd. On n'en a conservé nulle trace, sauf une réplique probable – « *Revenge, Hamlet !* ».

Bien avant que Saxo ne s'en emparât, une saga islandaise du X^e siècle avait mentionné l'histoire du prince Amlobi. Un de ses vers parlait du sable, farine broyée par le ressac des marées. Mais des parallèles ont également été faits avec des histoires encore plus anciennes, persanes, byzantines, romaines, arabes, d'autres peut-être. Sans doute est-elle en réalité aussi vieille que le langage lui-même. C'est l'histoire de cet homme qui le premier, obligé de vivre au milieu des siens et



Autoportrait en Hamlet, 1821
(Musée Eugène Delacroix, Paris, Place de Furstenberg)

devant leur dissimuler le plus profond de ses pensées, tenu de parler et incapable de le faire, se sentant devenir fou, se raccroche à la vérité pour survivre et invente ce langage étrange qui fait que toute vérité dite passe pour une plaisanterie ou un mensonge, et que tout mensonge dit la vérité sans qu'elle soit reconnaissable. Qui, si extrême étant sa tension intérieure, se demande s'il peut encore supporter d'être, ou non ■

“Philosophy is a reluctant mistress - one can only reach her heart with the cold steel in the hand of passion”

Bertrand Russell

Responsable de la publication : Hervé Dumez
Rédaction : Caroline Mathieu - Colette Depeyre
Secrétariat de rédaction et mise en forme : Michèle Breton